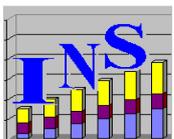


République Démocratique du Congo



Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA)

Données : Juillet 2007 et Février 2008



Programme
Alimentaire
Mondial

Avec le soutien financier de :



WFP
Ministère du Plan
Institut National de la
Statistique

REMERCIEMENTS

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) et l'Institut National des Statistiques (INS) sont honorés de partager les résultats de l'Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité (CVFSA). Le PAM souhaite que cette enquête, la première depuis de nombreuses années, ne soit que la première d'une série qui permettra dans les années qui viennent d'avoir une analyse de plus en plus précise de la sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo (RDC), permettant au Gouvernement et aux partenaires de mieux cibler leurs interventions et investissements.

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans les multiples et importantes contributions de nos partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'enquête, de formation des enquêteurs, de collecte et d'analyse des données, ainsi que de la rédaction du présent rapport.

En premier lieu, le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM) souligne le rôle majeur qu'a joué le gouvernement de la République Démocratique du Congo et en particulier l'Institut National de la Statistique qui a travaillé en synergie totale avec le PAM du début à la fin des travaux. Le PAM remercie aussi toutes les autorités provinciales et territoriales qui ont facilité le travail sur le terrain. Le travail n'aurait bien sûr pas été possible sans les enquêteurs et superviseurs qui ont souvent travaillé dans des conditions très difficiles à cause de l'état des routes et de l'enclavement de certains villages, dans lesquels ils avaient l'obligation de collecter les données. Cette enquête n'aurait pu aboutir sans l'active participation et l'aide logistique et technique de nombreux collègues. Tout d'abord ceux du bureau du pays du PAM en RDC, ceux du bureau régional de Kampala, de Johannesburg et enfin ceux du siège à Rome.

Le PAM remercie également la fondation Citigroup, ECHO et le gouvernement du Royaume de Belgique qui ont financé cette étude. Les résultats sont maintenant à la disposition de tous, gouvernement de la République Démocratique du Congo, autorités provinciales, bailleurs de fonds, agences du système des Nations Unies, ONGs, chercheurs, etc.. pour que tous puissent mener à bien l'importante mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en RDC.

Tables des matières

<i>Tables des figures, cartes et tableaux</i>	5
<i>Résumé</i>	7
<i>Introduction</i>	15
1.1 Généralités sur la République Démocratique du Congo	15
1.2 Contexte de la Sécurité alimentaire	15
1.3 Justification de l'étude	17
2 Objectifs et Méthodologies	17
2.1 Objectifs	17
2.2 Définition des terminologies et concepts	17
2.3 Sources des données	18
2.3.1 Données secondaires	18
2.3.2 Données primaires.....	18
2.4 Méthodologie	19
2.4.1 Champ de l'enquête et zonage initial	19
2.4.2 Echantillonnage.....	19
2.5 Cadre d'analyse	21
2.6 Limitation de l'étude	22
3 Sécurité alimentaire et analyse de la vulnérabilité	22
3.1 Politique de réduction de la pauvreté	22
3.2 Programme du PAM	23
3.3 Cadre macro- économique	23
3.4 Situation des disponibilités de vivres sur les marchés	24
3.4.1 Flux et disponibilité alimentaire dans les provinces.....	24
3.4.2 Les importations alimentaires	26
3.4.3 Prix et facteurs déterminants	27
3.4.4 Infrastructures de transport et de stockage	28
3.5 Avoirs et moyens d'existences	30
3.5.1 Le capital naturel.....	30
3.5.2 Le capital humain	31
3.5.3 Le capital physique & financier	35
3.5.4 Le capital social.....	39
3.6 Moyens de subsistances des ménages	40
3.6.1 Principales activités & sources de revenus.....	40
3.6.2 Principaux groupes de moyens de subsistance	43
3.6.3 Agriculture	44
3.6.4 Disponibilité de bétail	49
3.6.5 Structure des dépenses ménages.....	49
4 Situation actuelle de la sécurité alimentaire	50
4.1 Rappel méthodologique	50
4.2 Fréquence de consommation et diversité alimentaire	52
4.3 Descriptions des classes de consommation alimentaire	53
4.3.1 Classe de consommation alimentaire pauvre	53
4.3.2 Classe de consommation alimentaire limite	54
4.3.3 Classe de consommation alimentaire acceptable.....	54

4.4	Classification des provinces en fonction du niveau de consommation alimentaire.....	54
4.5	Sources des aliments consommés.....	56
4.6	Causes potentielles ou sous-jacentes de l'insécurité alimentaire	57
4.7	Profil des ménages en insécurité alimentaire	58
5	<i>Situation sanitaire et nutritionnelle</i>	61
5.1	Le secteur de la santé en RDC	61
5.2	Accès aux services de santé	62
5.3	Santé maternelle.....	62
5.4	Mortalité & morbidité	63
5.5	Prévalence et connaissance du VIH SIDA	64
5.6	Eau & hygiène	65
5.7	Allaitement maternel & pratiques alimentaire	66
5.8	Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois et des femmes.....	66
5.8.1	Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois	66
5.8.2	Situation nutritionnelle des mères	71
5.9	Causes potentielles et immédiates de la malnutrition.....	72
6	<i>Analyse des risques</i>	75
6.1	Risques & chocs.....	75
6.1.1	Chocs ayant affectés les ménages enquêtés.....	76
6.1.2	Stratégies de gestion des chocs des ménages	77
6.2	Futurs chocs probables & impact sur les zones vulnérables.....	78
7	<i>Conclusions & Recommandations</i>	80
	<i>Références</i>	85
	<i>Annexes</i>	85

Tables des figures, cartes et tableaux

Figure 1 - Cadre analytique	21
Figure 2 - Evolution des prix des produits alimentaires à Kinshasa entre 2000 et 2007	27
Figure 3 - Evolution du taux brut de scolarisation par groupe d'âge	34
Figure 4 - Disponibilité d'équipements productifs sur l'ensemble de l'échantillon	36
Figure 5 - Principaux mode d'éclairage et de combustible par province	36
Figure 6 - Principales sources de crédit des ménages par province	37
Figure 7 - Evolution des indicateurs utilisé dans la détermination de l'indice de richesse	38
Figure 8 - Indice de richesse par province	39
Figure 9 - Nombre d'activités exercées par les ménages par province	41
Figure 10 - Principales activités exercées par les ménages	41
Figure 11 - Proportion de la première activité utilisée pour la consommation alimentaire	42
Figure 12 - Contribution des activités au revenu global du ménage par province	42
Figure 13 - Principaux groupes de moyens de subsistances.....	43
Figure 14 - Groupe de moyens de subsistance	43
Figure 15 - Mode d'accès à la terre des ménages par provinces	44
Figure 16 - Superficie cultivée en ha par province.....	45
Figure 17 - Evolution de la production agricole de manioc entre 1990 et 2006.....	47
Figure 18 - Evolution de la production de maïs entre 1990 et 2006	48
Figure 19 - Evolution de la production de banane Plantain entre 1990 et 2006.....	48
Figure 20 - Possession de bétail des ménages par provinces.....	49
Figure 21 - Répartition des dépenses alimentaires.....	50
Figure 22 - Structure des dépenses ménages par provinces	50
Figure 23 - Détermination des seuils des classes de consommations alimentaires.....	52
Figure 24 - Nombre de repas consommés par les enfants	52
Figure 25 - Nombre de repas consommé par les adultes	53
Figure 26 - Répartition des ménages selon la classe de consommation alimentaire par province	54
Figure 27 - Répartition des ménages selon la classe de consommation alimentaire par strate.....	56
Figure 28 - Répartition des principales sources des aliments consommés sur l'ensemble de l'échantillon.	56
Figure 29 - Répartition par provinces des principales sources des aliments.....	57
Figure 30 - Variation du niveau de consommation alimentaire par rapport à la possession de bétail..	58
Figure 31 - Variation du niveau de consommation alimentaire par rapport au sexe du chef de ménage	59
Figure 32 - Variation du niveau de consommation alimentaire par rapport au niveau d'instruction	59
Figure 33 - Variation du niveau de consommation alimentaire par rapport à l'indice de richesse.....	60
Figure 34 - Variation du niveau de consommation alimentaire par rapport à la disponibilité de terre..	60
Figure 35 - Principales sources d'eau de boisson	65
Figure 36 - Principaux moyens d'aisance par provinces.....	66
Figure 37 - Comparaison des résultats de l'insuffisance pondérale entre l'EDS-DRC 2007 et le VAM.	68
Figure 38 - Comparaison des résultats du retard de croissance entre l'EDS-DRC 2007 et le VAM. ...	69
Figure 39 - Comparaison des résultats de la malnutrition aiguë sévère entre l'EDS-DRC 2007 et le VAM 2007.	71
Figure 40 - Prévalence de la malnutrition par groupe de consommation alimentaire.....	73
Figure 41 - Chocs ayant frappés les ménages lors des 12 derniers mois	76
Figure 42 - Principales stratégies utilisées par les ménages en cas de difficultés alimentaires.....	77
Figure 43 - Capacité d'adaptation des ménages par provinces.....	78
Carte 1 - Stratification de l'enquête CFSVA DRC	19
Carte 2 - Répartition des villages enquêtés dans les différentes provinces	21
Carte 3 - Répartition spatiale de l'indice de richesse par district	39
Carte 4 - Niveau de consommation alimentaire limite par province.....	55
Carte 5 - Niveau de consommation alimentaire pauvre par province	55
Carte 6 - Aperçu des taux de malnutrition aigue par province	70
Carte 7 - Risques potentiels sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux.....	76
Tableau 1 - Répartition échantillonnage par strates et provinces	20
Tableau 2 - Calendrier des récoltes	45
Tableau 3 - Calendrier pluviométrique	46
Tableau 4 - Coefficient de pondération des aliments.....	51

Tableau 5 - Prévalence de l'insuffisance pondérale par province	67
Tableau 6 - Prévalence de l'insuffisance pondérale globale selon le sexe et l'âge des enfants	68
Tableau 7 - Prévalence de la malnutrition chronique par province	68
Tableau 8 - Taux du retard de croissance selon le sexe et l'âge des enfants	69
Tableau 9 - Prévalence de la malnutrition aiguë par province	70
Tableau 10 - Taux de malnutrition aiguë selon le sexe et l'âge des enfants	71

Acronymes

ACV:	Analyse et Cartographie de la vulnérabilité
AME:	Allaitement Maternel Exclusif
BAD:	Banque Africaine de développement
BCG:	Bacille Calmette et Guérin
CFSVA:	Analyse compréhensive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité
CMB:	Circonférence du milieu de bras
CPS:	Consultation Préscolaire
DMPCC:	Direction des marchés, prix et crédit de campagne
Dollars EU:	Dollars états unis
DSCRIP:	Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
DTcoq:	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
ECHO:	European Commission's Humanitaria Office
EDS:	Enquête Démographique et de Santé
FAO:	Food and agriculture organization of United Nations
FC:	Franc Congolais
FMI:	Fond Monétaire International
GCA:	Groupe de Consommation Alimentaire
GPS:	Global position system
IDA:	Association internationale de développement
IMC:	Indice de masse corporelle
INS:	Institut national de la statistique
IRA:	Infection Respiratoire Aigue
IRES:	Institut de recherche économique et sociale
Kcal:	Kilocalorie
MD:	Maladies Diarrhéiques
MICS1 et 2 :	Multiple Indicators Cluster Surveys
OFIDA:	Office de douane et acquisse
OMD:	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS:	Organisation Mondiale de la santé
ONG:	Organisation non Gouvernementale
PAM:	Programme Alimentaire Mondial
PFRRDV:	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PI :	Programme Intérimaire
PIB:	Produit intérieur brut
PIR:	Programme intérimaire renforcé
PMA:	Pays les moins avancés
PNUD:	Programme de nations unies pour le développement
RDC:	République Démocratique du Congo
RESEN:	Rapport d'Etat du Système Educatif National
RVF:	Régie des voies fluviales
SCA:	Score de Consommation Alimentaire
SNSA:	Service national des statistiques agricoles
UBT:	Unité Bétail Tropical
UE:	Union Européenne
UNESCO:	United Nations Education Scientific and Cultural Organization
UNICEF:	United nation children's fund
UNIKIN:	Université nationale de Kinshasa
USAID:	United States Agency for International Development
VAM:	Vulnerability Assessment Mapping
VIH/SIDA:	Virus d'Immuno – Déficience Humaine/Syndrome Immuno Déficience Acquis

Résumé

La République Démocratique du Congo (RDC) est situé au cœur de l'Afrique où elle figure parmi les géants du continent, avec une superficie de 2,345,000 Km², soit 4 fois la France. Ce pays continent s'étend de l'océan Atlantique au plateau de l'est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo. Le nord du pays est un des plus grands domaines de forêt équatoriale au monde, l'est du pays borde le grand rift est-africain, domaine des montagnes, des collines, des grands lacs mais aussi des volcans. Le sud et le centre, domaine des savanes arborées, forment un haut plateau riche en minerai. À l'extrême ouest, une quarantaine de kilomètres au nord de l'embouchure du fleuve Congo s'étale une côte sur l'océan Atlantique.

Sa population et sa densité démographique sont estimées respectivement à environ 65,256,000¹ habitants et 26 hab/km². Il faut noter que le dernier recensement général de la population de la RDC date de 1984.

La RDC possède un important potentiel de ressources naturelles et minérales. Son économie est fortement tournée vers l'exportation des produits miniers (diamant, or, cuivre, coltan, bauxite, fer, manganèse, charbon, pétrole, gaz méthane, schistes bitumeux, cobalt, ...). Aucune industrie de pointe n'a été développée. L'agriculture reste la principale activité en milieu rural, mais souffre d'un manque total de mécanisation. Les principales ressources agricoles sont les cultures céréalières, les tubercules, le café, le bois et le caoutchouc. Le tourisme a été freiné par les guerres civiles. Les voies de communication sont presque inexistantes.

Enfin signalons que la RDC est classée parmi les Pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et Pays les moins avancés (PMA). Le Rapport sur le développement humain 2007 du PNUD classe la RDC 168^{ème} sur 177. Le PIB était de 119 \$ US en 2005 ; la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 70% dont 52% extrêmement pauvre².

Le manque d'informations sur la situation socio-économique des populations en zone rurale en RDC et le manque de connaissance de leur situation alimentaire rend difficile une intervention humanitaire visant à améliorer celle-ci. Afin de combler cette lacune, le PAM, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) a organisé une évaluation globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité par le biais de la collecte de données primaires. Les données primaires acquises ont permis une meilleure évaluation de la situation alimentaire des personnes en milieu rural.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'en moyenne 6% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre. La majorité d'entre eux est localisé dans le Katanga (11%), et le Sud Kivu (12%). Ces ménages constituent en quelque sorte le socle de l'insécurité alimentaire. D'autres provinces affichent des taux supérieurs ou égaux à la moyenne: Le Bandundu et Nord Kivu 6%, le Kasai Oriental et le Bas Congo 7%. Les ménages ayant une consommation alimentaire limite représentent 30% de l'échantillon. Ils sont très représentatifs dans l'Est du pays : 52% dans le Maniema, 35% dans le Katanga, 33% dans le Sud Kivu, 31% dans le Nord Kivu et enfin 32% dans la province Orientale. Ces ménages

Classe de consommation alimentaire pauvre

Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation de céréales et de féculents (5j/7) accompagnées de légumes (4j/7) et de l'huile (3j/7). Les ménages ont un accès faible aux protéines animales et aux fruits qui, dans certains cas, n'ont été consommés qu'une ou 2 fois au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Le régime alimentaire des ménages n'intègre pas les légumineuses, les oléagineux, le lait et les produits laitiers. Ce régime alimentaire est pauvre. Les enfants des ménages de cette classe consomment 1.91 repas par jour, quand aux adultes le nombre de repas consommé par jour est de 1.64. Ces ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

Classe de consommation alimentaire limite

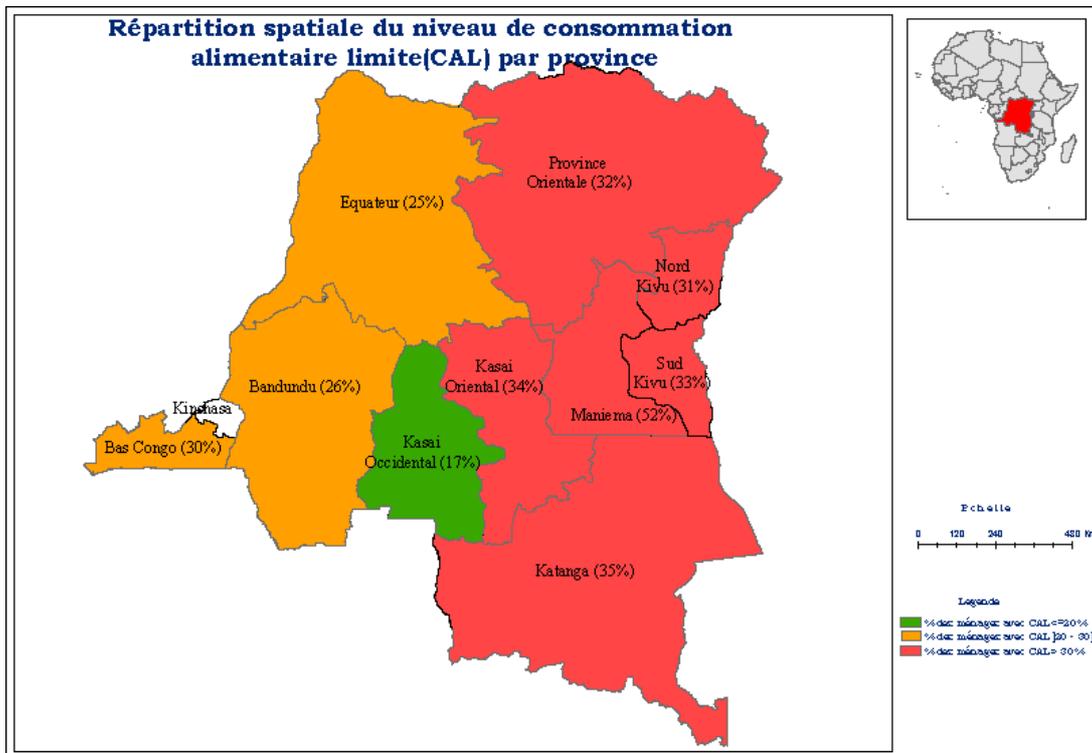
Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation de céréales et féculents (7j/7) accompagnées de légumes, de l'huile et de légumineuses (5j/7). L'accès aux protéines animales est faible ; celles-ci, ne sont consommées que 1 ou 2 fois au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Le régime alimentaire des ménages intègre très faiblement les oléagineux, les fruits, le lait et les produits

¹ Estimation Institut National de la Statistique, 1^{er} avril 2008

² Rapport mondial sur le développement humain 2007/08 PNUD

sont vulnérables à des périodes données de l'année, au cours de laquelle des chocs endogènes ou exogènes peuvent affecter leur capacité à s'approvisionner en denrées alimentaires.

La carte ci-dessous donne le niveau de consommation alimentaire par province.



La prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 11% variant de 7.5% dans la province orientale à 17.6% dans le Katanga, tandis que la malnutrition aiguë sévère est de 4% variant entre 1.7% dans le Kasai Oriental à 6.7% dans le Katanga. Comparée à l'EDS (Enquête sur la Démographie et la Santé) RDC 2007, les taux de malnutrition aiguë sévère sont pratiquement les mêmes sauf dans les deux Kasai où ceux de l'EDS sont largement supérieurs (3.7% contre 5.5% dans le Kasai Occidental et 1.7% contre 7.5% dans le Kasai Oriental).

L'agriculture est l'activité principale de 92.6% des ménages ruraux (cela varie de 83.3% dans le Sud-Kivu à 97,1% dans le Bas Congo) et contribue à hauteur de 64.4% dans la consommation alimentaire des ménages dans le monde rural. La pêche constitue la seconde activité, suivi du commerce de produit agricole, du petit commerce et enfin de l'artisanat et du travail journalier.

Si l'on examine la structure des dépenses pour chacun des groupes de consommation alimentaire, certaines différences clés sont observées. Les ménages ayant la consommation la plus pauvre ont généralement les dépenses en espèces par habitant les plus faibles. Les ménages avec une meilleure consommation ont tendance à avoir des dépenses en espèces par habitant plus élevées, ainsi qu'un plus grand pourcentage de dépenses alimentaires pour les aliments plus riches en protéines et plus chers tel que la viande ou le poisson.

Dans les zones enquêtées, les taux de scolarisation étaient plus faibles chez les enfants de 6-11 ans (61%) que pour ceux de 12-17 ans (76%). Ce taux augmente à mesure que l'âge augmente, et atteint un maximum

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les être humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Sommet mondiale de l'alimentation Rome 1996

La pauvreté et l'insécurité alimentaire

La faim est un symptôme, une conséquence, une expression de la pauvreté. Les personnes extrêmement pauvres vivent dans l'insécurité alimentaire et sont hautement vulnérables. Néanmoins, tous ceux qui sont pauvres ne sont pas toujours vulnérables à l'insécurité alimentaire. Certaines populations peuvent avoir des revenus faibles sans être toutefois en situation d'insécurité alimentaire.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

parmi les enfants de 11 à 14 ans. "Le Manque d'argent pour les frais scolaires" est la principale raison empêchant les enfants d'aller à l'école (58% des enfants non scolarisés ou déscolarisés de 6 à 17 ans). Près de 10% sont cependant privés d'école en raison d'un manque d'intérêt pour l'éducation de la part des parents.

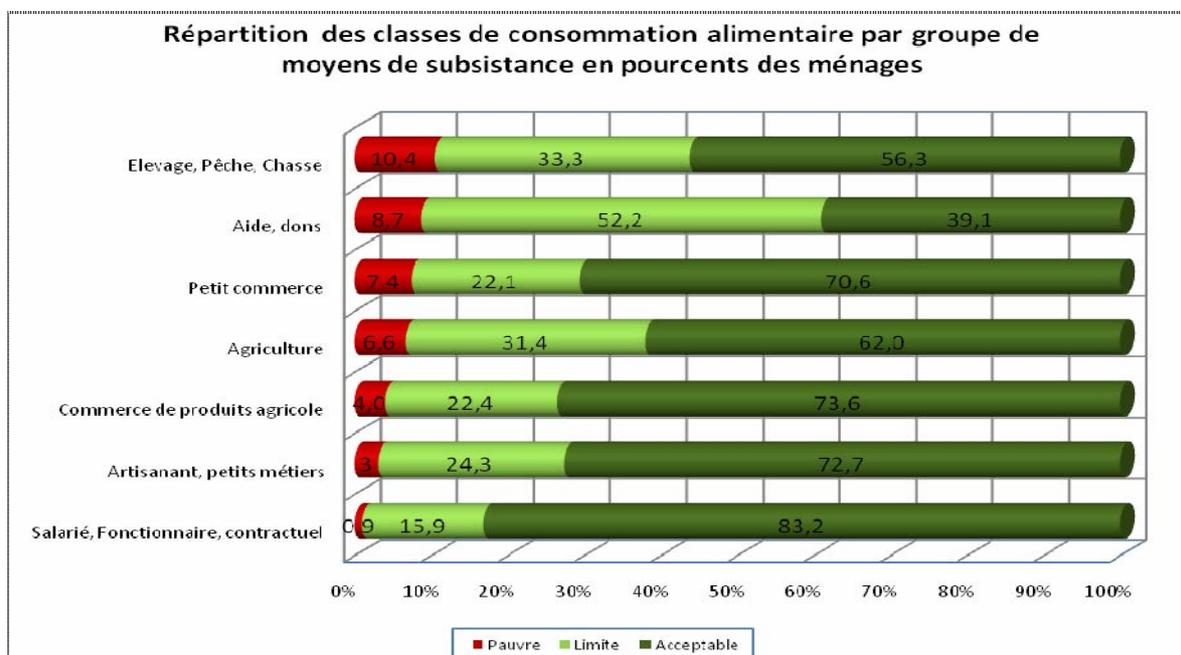
Les résultats de cette étude montrent que, malgré les différences dans les niveaux d'insécurité alimentaire entre les provinces, la situation reste globalement préoccupante pour l'ensemble du pays. Bien que le pays dispose d'énormes potentialités agricoles, les populations demeurent largement exposées aux risques d'insécurité alimentaire.

L'analyse croisée des données a permis de classer les ménages en fonction de la disponibilité, de l'accès et de la consommation alimentaires dans le but de déterminer leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en répondant aux cinq questions essentielles suivantes:

1. Quels sont les ménages en insécurité alimentaire?
2. Combien sont-ils?
3. Où se trouvent-ils?
4. Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire?
5. De quels types d'assistance ont-ils besoin?

Quels sont les ménages en insécurité alimentaire?

Ces ménages sont très représentatifs dans le groupe de moyens de subsistance "pêche, chasse, cueillette" où ils représentent plus de 10% des ménages de ce groupe. On les retrouve aussi dans le groupe des agriculteurs, des petits commerçants et enfin des personnes bénéficiant de l'aide ou de dons. On retrouve dans ces mêmes groupes de mode de moyens de subsistances, le plus grand nombre de ménages en insécurité alimentaire modéré. Ces derniers en cas de choc, pourraient basculer dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère, si leurs mécanismes de régulation n'est pas très efficace pour leur permettre de faire face aux difficultés alimentaires.



Ces ménages sont plus représentatifs dans les provinces de l'Est (Nord et Sud Kivu, Katanga) et quelques districts du centre (Tshopo, Sankuru) et de l'Ouest (Kwango et Bas Fleuve). Ce sont des ménages généralement très pauvres, sans bien productifs, avec un chef de ménage dont le niveau d'éducation est faible, souvent de sexe féminin. Ils n'ont pas de bétails, et cultivent de petites parcelles de terre (< 1ha) et leur habitat est très précaire. Le plus souvent ne pratiquent qu'une seule activité essentiellement liée à l'agriculture.

Combien sont-ils ?

Le dernier recensement national de la population en RDC date de 1984. Après cette date, la République Démocratique du Congo a traversé des périodes difficiles (Guerre civile de 1996 – 2002) qui ont fait 3 millions de morts, 1.2 millions de déplacés et plusieurs centaines de milliers de réfugiés dans les pays voisins. Les chiffres sur lesquels nous avons travaillé proviennent des estimations de l'Institut National de la Statistique (INS) pour avril 2008.

En utilisant ces données de l'INS, on estime à 3,666,000 le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère et un peu plus de 17,200,000 personnes en insécurité alimentaire modérée.

Le tableau ci-dessous donne les estimations par provinces des populations rurales en insécurité alimentaire sévère et modérée.

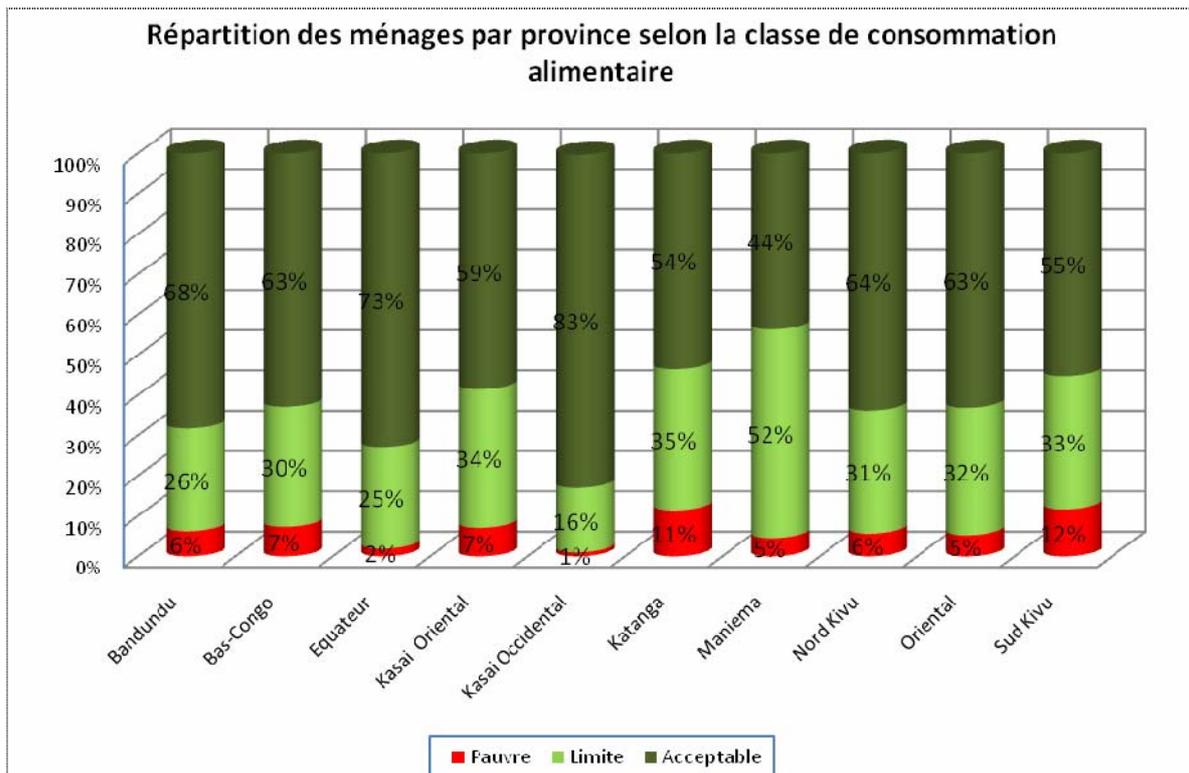
Province	Population en Fin Avril 2008	Nombre de ménages	Population en insécurité alimentaire sévère	Population en insécurité alimentaire modéré
Bandundu	7,444,000	930,500	454,000	1,905,000
Bas Congo	4,237,000	529,600	292,000	1,283,000
Equateur	6,793,000	849,100	143,000	1,718,000
Province Orientale	7,394,000	924,200	399,000	2,343,000
Kasai Oriental	4,759,000	594,800	338,000	1,627,000
Kasai Occidental	5,807,000	725,800	58,000	1,004,000
Katanga	9,659,000	1,207,400	1,100,000	3,400,000
Maniema	1,787,000	223,400	80,000	926,000
Nord Kivu	5,100,000	637,500	285,000	1,560,000
Sud Kivu	4,422,000	552,800	517,000	1,464,000
TOTAL	57,402,000	7,398,500	3,666,000	17,230,000

NB : la population de la province de Kinshasa n'a pas été comptabilisée

Où se trouvent-ils ?

Les ménages avec consommation alimentaire pauvre qui constituent le socle de l'insécurité alimentaire sont surtout localisés dans l'Est, le Centre et le Sud Ouest du pays. Ils représentent plus de 10% des ménages dans la province du Sud Kivu (11.7%) et les districts de Tanganyika (11.5%), Lualaba (26.2%) dans le Katanga, Tshopo (11.5%) dans la province Orientale, Sankuru (14.3%) dans le Kasai Oriental, Kwango (13.3%) dans le Bandundu et Bas Fleuve (11.9%) dans le Bas Congo.

Les ménages en insécurité alimentaire modérée représentent plus d'un quart des ménages de l'ensemble des provinces sauf celle du Kasai Occidental où ils ne représentent que 17%.



Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire?

Les causes de l'insécurité alimentaire en RDC sont multiples et variées et sont fortement liées à l'état de pauvreté généralisée de la population. Presque toutes les provinces souffrent d'un manque d'infrastructures de base et des problèmes généraux du développement rural. L'éducation et les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et, dans la plupart des cas, inaccessibles. Les zones enclavées sont donc en général très vulnérables aux chocs. Les facteurs politiques et les risques naturels contribuent aussi à la vulnérabilité des ménages.

Tous ces risques se situent dans un contexte où l'agriculture est encore traditionnelle et contribue presque au deux tiers de la consommation alimentaire des ménages. Les activités durables sont principalement l'agriculture, la pêche, le petit commerce et le travail journalier. Ces activités sont limitées en raison du manque de financement et de possibilités de développement. Toutes les autres activités génératrices de revenus sont précaires et restent à l'état traditionnel et embryonnaire.

Les résultats des analyses montrent que les principaux déterminants de l'insécurité alimentaire sont:

- **La pauvreté:** En milieu rural, en RDC, la pauvreté est l'un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire. L'indice de richesse calculé dans ce rapport montre que les ménages ayant un faible indice sont fortement représentés dans la catégorie des ménages avec consommation alimentaire pauvre.
- **L'insuffisance des superficies cultivées:** La majorité des ménages en milieu rural, cultive des parcelles de moins de 1 ha toutes saisons confondues par manque de moyens; Ces petites superficies ne permettent pas au ménage d'avoir suffisamment de récolte afin de pouvoir faire des stocks suffisants et de vendre le surplus de la production. L'insuffisance des récoltes pourrait être corrélée aussi avec la mauvaise qualité des semences, le faible rendement ou les techniques de production qui sont restés traditionnelles (seul, moins de 1% des ménages en milieu rural dispose de charrue ou de tracteur). Il faut noter aussi que le système agraire est resté fortement individualisé. Ces systèmes sont faibles consommateurs d'intrants et utilisent un matériel de production rudimentaire. Toutes les opérations sont manuelles, on dénombre, çà et là quelques initiatives de tractions animales. La production obtenue dans ce système est faible, c'est surtout un système de production de subsistance. Il occupe la quasi-totalité des paysans en milieu rural.

- **Précarité des activités génératrices de revenus:** Les activités génératrices de revenus souffrent d'un manque crucial de financement et de l'insuffisance de formation. Le principal mode d'épargne informelle en RDC est la tontine communément appelé aussi "ristourne". Cependant certains ONGs caritatives et quelques coopératives essaient de développer la micro-finance à travers des mutuelles d'épargne et de crédit. Malgré la présence de quelques structures, l'accès au crédit reste limité en milieu rural;
- **Niveau d'éducation:** L'analyse a confirmé que plus le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé plus la consommation alimentaire du ménage est meilleure.
- **Le manque d'emploi:** La principale activité en milieu rural est l'agriculture, pendant les saisons sèches, une bonne partie des actifs se retrouve sans aucune activité. Pendant ces périodes, et en cas de mauvaise récolte les chefs de ménage sans aucun emploi ont d'énormes difficultés pour faire face aux besoins du ménage.
- **Les pistes rurales:** Dans l'ensemble des provinces, l'enclavement constitue un frein à l'écoulement des produits agricoles. Il n'y a pratiquement pas de pistes rurales; celles existantes sont dans un état de dégradation très avancé. Les surplus de production pourrissent la plupart du temps dans les villages où ils sont bradés à des prix dérisoires. Cette situation freine le développement des initiatives locales pour améliorer les productions en milieu rural. Pour l'ensemble des villages enquêtés, 40% perdent 10 heures pour accéder au chef lieu de district, ils sont 20% à voyager pendant 24 heures.
- **L'insécurité:** Ceci reste une des grandes causes de l'insécurité alimentaire en RDC. Plus de 60% des ménages enquêtés ont été victimes de pillage de récoltes lors des 2 dernières années dans l'ensemble des provinces. Les tracasseries et les taxations illégales ne permettent pas aux agriculteurs et commerçants d'écouler les surplus de production facilement dans les grands centres urbains.

En ce qui concerne les facteurs limitant le développement de l'agriculture, on peut les classer en quatre grands groupes.

- *Facteurs déterminant la disponibilité des produits vivriers:* Les facteurs identifiés sont la quasi inexistence du crédit agricole, le dysfonctionnement du système de commercialisation et des prix agricoles, les lacunes du régime foncier et l'absence de réforme agraire appropriée, la désarticulation des infrastructures rurales, le manque de la mécanisation agricole, l'insuffisance de moyens pour la recherche agronomique et la vulgarisation agricole;
- *Facteurs déterminant la stabilité des approvisionnements:* Insuffisance et inadéquation de la capacité de stockage sur l'exploitation au niveau local et national, incohérence des structures et du mode d'organisation des marchés, insuffisance des disponibilités des ressources en devises pour l'importation des produits alimentaires de base, taxation des intrants agricoles, tracasseries au niveau de l'acheminement des produits agricoles sur les grands centres urbains et enfin l'enclavement de grands centre de production;
- *Facteurs limitant l'accès aux services sociaux de base et la création d'activités génératrices de revenus:* Absence de microcrédit, faible développement des services sociaux de base (Education, Santé, eau, hygiène, voie de communication), baisse de la qualité des services, absence de subvention sur les secteurs clés de la santé, formation technique et professionnelle insuffisante, réseaux sociaux limités et enfin l'instabilité et l'insécurité constituent des facteurs limitant toutes initiatives.
- *Facteurs liés au caractère durable de la production agricole et vivrière:* Usage des techniques et pratiques contraires aux principes de préservation des ressources et de conservation de l'environnement.

De quels types d'assistance du PAM ont-ils besoin?

Les types d'assistance à envisager devraient cibler les ménages en insécurité alimentaire sévère et ceux en insécurité alimentaire modéré.

Les interventions devraient être axés sur la réduction de l'insécurité alimentaire en faisant diminuer le déficit social et les disparités par le biais de:

- La reconstitution de la capacité de production agricole;
- La réorganisation des structures d'appui technique et de l'agriculture coopérative;
- La reconstruction des infrastructures rurales;
- L'atténuation des facteurs de risque qui affectent la sécurité alimentaire des ménages;
- L'amélioration de la productivité des groupes les plus vulnérables à travers les moyens de subsistance durables tels que l'acquisition et la conservation des actifs productifs.

Afin de réduire cette insécurité alimentaire, différents types d'interventions sont envisagés et leur mise en œuvre doit être réalisée par le biais d'une approche participative intégrée. Les secteurs de la santé, l'éducation, l'agriculture et les activités génératrices de revenus devraient être les priorités. Certaines de ces interventions pourraient se faire par le biais d'activités de Vivres contre actifs. Cependant, la possession de biens à elle seule ne suffit pas à garantir la sécurité alimentaire ou des moyens de subsistance durables. *La mise en place d'infrastructures socio-économiques de base (pistes rurales, écoles, centre de santé, etc.) serait une meilleure condition à la réussite de la création d'actifs productifs, et l'aide alimentaire permettrait de jouer un rôle important durant les étapes d'urgence, de transition et de développement.*

En fonction de ces résultats, les types d'assistance suivante ont été formulés:

1. **Distribution ciblées et ponctuelles de vivres:** ce programme devra cibler principalement les personnes récemment déplacés à l'est du pays et celles victimes des catastrophes naturelles (inondations, tremblement de terre, etc.), avant qu'elles ne soient impliquées dans un programme de transition de vivres contre travail pour les aider à réhabiliter les infrastructures et actifs détruits par ces catastrophes; Les provinces prioritaires sont le Nord Katanga, les deux Kivus, le Maniema et l'Ituri dans la province Orientale. Les partenaires potentiels de ce programme sont: les ONGs, le HCR, l'UNICEF et les gouvernements provinciaux;
2. **Appuis aux programmes nutritionnels et de santé:** des taux élevés de malnutrition aigue globale (MAG $\geq 10\%$) suggèrent l'appui aux centres nutritionnels. L'aide alimentaire pourrait également jouer un rôle complémentaire aux traitements administrés aux personnes affectés par le VIH/SIDA dans les milieux les plus pauvres et d'insécurité alimentaire; Ces programmes ne doivent pas seulement prendre la forme de récupération nutritionnelle, mais devraient aussi inclure le suivi et l'éducation à la nutrition et l'hygiène comme élément essentiel; Les provinces prioritaires sont le Katanga, l'Equateur, les deux Kivu; Les partenaires d'exécution seront l'UNICEF, les ONGs d'urgence et de développement;
3. **Les cantines scolaires:** Accroître les activités d'alimentation scolaire dans le but d'augmenter la scolarisation et la fréquentation des retournés dans le Katanga, le Maniema, la province Orientale et les deux Kivu; Une attention particulière doit aussi être apportée aux provinces avec des taux de scolarisation telle que l'Equateur et le Kasai Occidental;
4. **Vivres contre actifs (VCA):** Les projets VCA sont justifiés par un état de délabrement dans lequel se trouvent les infrastructures rurales et surtout les pistes rurales qui affectent fortement l'évacuation des produits vivriers des points de production vers les marchés. Dans plusieurs parties du pays les produits vivriers pourrissent sur place ou sont transportés vers les marchés au prix de grandes difficultés. Cependant pour obtenir de meilleurs résultats et assurer la durabilité des actifs créés par les projets VCA, une meilleure organisation et le renforcement des capacités des communautés par la formation et le suivi dans les différentes domaines d'interventions est nécessaire; Ces projets permettront d'accroître les capacités d'adaptation des familles les plus vulnérables pour l'acquisition et la conservation d'actifs productifs; Ces interventions devraient se faire sur l'ensemble des provinces et particulièrement celles en transition où on note une amélioration progressive de la sécurité. Les partenaires d'interventions seront principalement les agences développement, les ONGs internationales et locales intervenant dans des domaines du développement, et enfin le gouvernement;

5. **Renforcement des actifs productifs/activités génératrices de revenus:** Pour relancer l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat qui occupent plus de 90% des populations rurales, il conviendra en plus de la réhabilitation des routes et la redynamisation des marchés, renforcer l'accès des paysans aux intrants agricoles de qualité et au microcrédit. Dans ce cas l'aide alimentaire pourrait jouer un rôle déterminant de protection de ces intrants pendant la période de soudure; Ces interventions se feront d'abord dans les grandes zones agricoles du Katanga, du Maniema de l'Equateur, des deux Kivu et enfin de la province Orientale; Ensuite elles pourront être généralisée dans l'ensemble du pays; Les partenaires potentiels sont les agences de développement, les ONGs, les associations locales de développement, et enfin le gouvernement;
6. **Vivres pour formation (VPF):** Le rapport a également identifié le rôle néfaste du bas niveau d'éducation et de l'analphabétisme sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé de la mère et des enfants. Aussi un programme de VPF, ciblant particulièrement les femmes, pour appuyer les formations dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, l'agriculture, la nutrition, la santé et l'hygiène, l'artisanat et la commercialisation des produits d'art et agricoles, est-il à recommander. Ces interventions devraient cibler les zones à forte prévalence de malnutrition, de morbidité dans l'Est du pays et dans la province de l'Equateur. Les ONGs locales, le PRONANUT et les agences des Nations Unies devraient être les principaux partenaires pour ce volet formation;
7. **Création de groupement de production:** Sur le court terme, la mise en place de groupement ou d'organisations d'agriculteurs doit être effectif, afin d'améliorer les systèmes agraires et par conséquent un développement des systèmes et des capacités de production; Ce volet devrait cibler l'ensemble des zones agricoles. Il sera mis en œuvre en parfaite collaboration avec la FAO, les ONGs de développement et enfin le gouvernement.
8. Enfin tous les projets qui seront mis en place devraient bénéficier d'un volet **protection de l'environnement**, par exemple tous les projets agricoles devrait inclure des volets "protection de terres", "défense des sols".

En raison du nombre élevé de ménages en insécurité alimentaire modéré (30%), la mise en place d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire ou d'alerte précoce, en collaboration avec la FAO est vivement recommandée, afin de mieux suivre l'évolution de leur situation alimentaire. Ce système devrait être établi d'abord dans le Provinces de l'Est ou on compte plus de 36% de ménages en insécurité alimentaire modérée (Katanga, Maniema, Orientale, les deux Kivu).

Introduction

1.1 Généralités sur la République Démocratique du Congo

Située en Afrique centrale à cheval sur l'Equateur, la République Démocratique du Congo (RDC) s'étend de l'Océan atlantique au plateau de l'est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo, sur une superficie de 2,345,000 km²³. Elle comprend quatre types de climats : le climat équatorial, le climat tropical humide, le climat tropical à saison sèche prolongée et le climat littoral. Le Nord du pays, sous influence de l'Equateur, présente une pluviométrie plus forte et régulière.

Elle est limitée au nord par le Soudan et la République centrafricaine, au sud par l'Angola et la Zambie, à l'Est par la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, et à l'Ouest par l'Océan atlantique, l'Enclave de Cabinda et la République du Congo.

Sa population et sa densité sont estimées respectivement à environ 65,256,000 habitants et 26 hab/km². Il faut noter que le dernier recensement de la population de la RDC date de 1984. Cette population se concentre sur les plateaux, dans la savane, près des fleuves et des lacs ; au nord et au centre du pays, les domaines de la jungle sont quasiment vides. L'exode rural exacerbé par les guerres a gonflé les villes et surtout Kinshasa, la capitale. Le peuple congolais est composé de près de 450 tribus en majorité Bantou (près de 80 % de la population).

La RDC possède un important potentiel de ressources naturelles et **minérales**. Son économie est fortement tournée vers l'exportation des produits miniers (**diamant, or, cuivre, coltan, bauxite, fer, manganèse, charbon, pétrole, gaz méthane**, schistes bitumeux, **cobalt, ...**). Aucune industrie de pointe n'a été développée.

L'**agriculture** reste la principale activité en milieu rural, mais souffre d'un manque total de mécanisation. Les principales ressources agricoles sont les cultures céréalières, les tubercules, le **café**, le **bois** et le **caoutchouc**. Le tourisme a été freiné par les guerres civiles. Les voies de communication sont presque inexistantes.

Enfin signalons que le pays est classé parmi les Pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) et Pays les moins avancés (PMA). Le Rapport sur le développement humain 2007 du PNUD classe la RDC au 168^{ème} sur 177 pays. Le PIB par habitant était de 119 \$ US en 2005⁴ ; la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 70%.

1.2 Contexte de la Sécurité alimentaire⁵

L'instabilité politique et les catastrophes naturelles ont augmenté le niveau d'insécurité alimentaire dans tout le pays. En dépit de progrès récents, y compris les premières élections libres et générales, en quarante ans, et des accords régionaux sur la lutte contre la problématique des insurrections de rebelles dans l'Est du pays, la situation reste précaire. Les niveaux actuels d'instabilité et d'insécurité ainsi que la succession des déplacements des populations accentuent la précarité de la sécurité alimentaire. Cette situation reste fragile dans un contexte de taux de pauvreté élevés, d'instabilité politique, de conflit et d'importants risques de catastrophes naturelles, tous encore exacerbés par le manque d'infrastructures. De nombreux ménages, bien que décrits comme en sécurité alimentaire, sont tellement proches de la marge que même de petits chocs pourraient avoir des conséquences importantes et immédiates.

Environ 70%⁶ de la population congolaise vit dans une situation de pauvreté généralisée, principalement causée par une longue période de guerre et les conflits résiduels à l'est. La situation alimentaire se caractérise par la chute de 30 à 40%⁷ des productions agricoles vivrières, la baisse de la consommation alimentaire correspondant désormais à 1,650 kcal/pers/jour contre le minimum requis en RDC qui est de 2,300 kcal/pers/j⁸ et l'augmentation du taux de malnutrition des enfants et des adultes.

³ www.fr.wikipedia.org/ République démocratique du Congo

⁴ Rapport mondial sur le développement humain 2007/08 PNUD

⁵ Document narratif IPSR 10608.0, PAM, 2006

⁶ DSCR

⁷ DSCR

⁸ DSCR : selon le DSCR, les besoins énergétiques journalier/personne est 2300 kcalories pour la RDC. Le PAM utilise la valeur standard de 2100 Kcal

Faute d'enquête exhaustive récente, la situation nutritionnelle reste encore à actualiser. Toutefois, selon une évaluation réalisée par l'organisation non gouvernementale International Rescue Committee en 2004, la malnutrition représente 9% des décès dans le pays et constitue une des causes principales de la mortalité. La situation nutritionnelle est particulièrement préoccupante en Ituri, dans le Nord et Sud Kivu, le Maniema, le Katanga où les violences armées ne cessent d'occasionner des déplacements massifs de populations et d'affecter directement la sécurité alimentaire des ménages. Les derniers résultats de l'enquête EDS (Enquête Démographique et de Santé) de 2007, donnent une situation nutritionnelle préoccupante dans les provinces de Maniema, Katanga, les deux Kasai et l'Equateur où le taux de malnutrition aigüe sévère reste supérieur à 5%.

Les résultats, de la mission d'évaluation conjointe des besoins organisés par le PAM et la FAO en 2006, impliquant le Gouvernement, les partenaires et les donateurs en vue d'orienter les priorités en matière de besoins alimentaires à travers l'analyse de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle, montrent que : environ 1.1 million⁹ de personnes sont encore déplacées dans les zones de l'est et de l'Ituri. L'insécurité chronique et les pillages ont, à beaucoup d'endroits, causé des déplacements importants de populations et ont empêché ceux qui restent sur place de produire. Le scénario optimiste prévoit des mouvements retours mais la situation reste tout de même précaire dans le triangle humanitaire allant de l'Ituri au Katanga en passant par le Maniema. Le ratio entre le nombre de déplacés et les retournés/rapatriés dépendra du contrôle de la sécurité par les nouvelles autorités.

Malgré l'énorme potentiel agricole du pays (environ 80 millions hectares bénéficiant de plus 8 mois de pluie/an), le déficit de la production est estimé entre 30 et 40%⁹ à cause des multiples contraintes : déplacement perpétuel de la population et réduction des surfaces cultivées en raison de l'insécurité, dégradation des infrastructures limitant l'accès aux marchés; absence d'encadrement des agriculteurs ; accès limité aux outils et intrants agricoles, faible rendement des cultures et propagation de la mosaïque du manioc. En outre, le pillage des biens laisse les familles dépossédées d'outils agricoles et de stocks alimentaires.

Au regard de la situation socio-économique du pays, les stratégies de survie de la population sont des plus aléatoires. Les moyens de subsistance qui s'offrent aux déplacés, retournés ou rapatriés sont encore plus limités comparés à la population d'accueil. Dans la plupart des cas, ils n'ont pas accès à la terre et leurs sources de revenus sont le travail comme main d'œuvre ou la cueillette¹⁰. Les déplacés sont dans des camps ou dans des familles d'accueil et la situation de vulnérabilité dépend largement des conditions d'accueil.

Le taux de malnutrition aigüe globale est de 13% et celui de la malnutrition chronique de 38% au niveau national mais avec des disparités importantes selon les régions¹¹. La mission conjointe a noté que l'extrême pauvreté qui restreint l'accès des ménages à la nourriture est l'une des causes principales des taux élevés de malnutrition en RDC. L'accès à la nourriture est limité à la fois en quantité et en qualité. Presque 30% de la population n'ont qu'un repas par jour, voire moins et presque 60% de la population ne mangent pas plus de deux fois par jour¹². Les repas sont généralement uniformes et constitués des mêmes aliments de base (le manioc ou le maïs).

Sur le plan sanitaire, le taux de mortalité maternelle demeure parmi les plus élevés au monde avec presque 1,000 morts pour 100,000 naissances vivantes¹³. Les principales causes de morbidité et de mortalité sont le paludisme, les infections respiratoires aigües, la tuberculose, les maladies diarrhéiques et la malnutrition. Avec les mauvaises conditions sanitaires, des maladies jadis presque éradiquées telles que l'onchocercose, la trypanosomiase et la tuberculose resurgissent de façon inquiétante.

En plus des mauvaises conditions sanitaires générales, les femmes et les enfants sont régulièrement exposés aux violences sexuelles perpétrées par les hommes en armes. Ceci contribue à la propagation du VIH/SIDA¹⁴ dont la séroprévalence a atteint 4.5% (avec 20% chez les femmes victimes de violences sexuelles). Parmi les personnes infectées par le VIH/SIDA, près de 400,000 nécessitent

⁹ DSCR

¹⁰ Evaluation conjointe des besoins 2006, PAM, FAO Gouvernement

¹¹ Evaluation conjointe des besoins 2006, PAM, FAO Gouvernement

¹² Evaluation conjointe des besoins 2006

¹³ La situation des enfants dans le monde 2006, UNICEF

¹⁴ Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA, 2007

soins et appui alimentaire. Actuellement, la RDC compte environ 3 millions d'orphelins et enfants abandonnés dont près de un million sont des orphelins du VIH/SIDA.

1.3 Justification de l'étude

Vu l'absence presque totale de données primaires sur la situation alimentaire des ménages ruraux, et dans le but de mieux cibler les populations vulnérables à travers ses programmes d'intervention, l'unité ACV (Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité) du PAM a organisé une collecte de données primaires (enquête de terrain) afin de constituer une base de référence sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural. Cette enquête dénommée CFSVA¹⁵ (Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité) vise à fournir une meilleure compréhension de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire des ménages en milieu rural et à un meilleur ciblage des zones et des populations les plus vulnérables.

Cette campagne de collecte de données, réalisée en collaboration avec le gouvernement (Institut National de la Statistique), permettra de renforcer les bases de données existantes sur la sécurité alimentaire en RDC. Les données serviront de base pour la représentation du profil de la vulnérabilité structurelle des ménages en milieu rural et aussi comme base de référence pour les enquêtes et analyses conjoncturelles

2 Objectifs et Méthodologies

2.1 Objectifs

L'objectif global de la CFSVA est de disposer d'une meilleure connaissance de la typologie des provinces identifiées comme vulnérables à l'insécurité alimentaire, des profils des ménages vulnérables. Il permettra aussi un meilleur ciblage des programmes du PAM et des partenaires, et d'une base de référence permettant le suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans les zones à risques.

Les objectifs spécifiques sont:

- Combler le déficit en information sur la sécurité alimentaire à l'attention du gouvernement, du PAM, des bailleurs de fonds;
- Fournir de l'information au PAM, aux décideurs et autres acteurs en mettant l'accent sur l'insécurité alimentaire et sur la meilleure façon de programmer l'aide alimentaire ;
- Déterminer à travers une analyse complète :
 - Qui sont les ménages en insécurité alimentaire ?
 - Combien sont-ils ?
 - Où sont-ils localisés?
 - Pourquoi ces ménages sont-ils en insécurité alimentaire ?
 - De quelle façon l'aide alimentaire ou non alimentaire peut faire la différence dans la réduction de l'insécurité alimentaire et le soutien des moyens d'existence.

2.2 Définition des terminologies et concepts

Le concept de la sécurité alimentaire utilisé par le PAM intègre trois dimensions clés :

- **La disponibilité** suffisante de nourriture (production agricole, aide alimentaire, stocks, importations et exportations) dans une province;
- **L'accessibilité** adéquate à la nourriture (production, sources de revenus, achat, troc, transfert, dons, etc.) au niveau des ménages ;
- **L'utilisation** appropriée de la nourriture (situation sanitaire, hygiène, variété de la diète, etc.)

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Les conditions requises sont au nombre de quatre: (i) approvisionnements ou disponibilités alimentaires suffisants,

¹⁵ Comprehensive Food Security Vulnerability Analysis = Analyse compréhensive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité

(ii) stabilité des approvisionnements alimentaires, sans fluctuations ou pénuries d'une saison -ou d'une année- sur l'autre, (iii) nourriture accessible ou abordable, et (iv) qualité et innocuité des aliments¹⁶.

Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire se définit par l'exposition au risque atténuée par la capacité de faire face¹⁷. Cette vulnérabilité peut avoir un caractère structurel ou conjoncturel. Une autre manière de formuler le concept de vulnérabilité serait: « Est vulnérable, celui qui, se trouvant confronté à un environnement à haut risque est sous-assuré par rapport au risque encouru »¹⁸.

La pauvreté et l'insécurité alimentaire

La faim est un symptôme, une conséquence, une expression de la pauvreté. Les personnes extrêmement pauvres vivent souvent dans l'insécurité alimentaire et sont hautement vulnérables. Néanmoins, tous ceux qui sont pauvres ne sont pas toujours vulnérables à l'insécurité alimentaire. Certaines populations peuvent avoir des revenus faibles sans être toutefois en situation d'insécurité alimentaire.

2.3 Sources des données

2.3.1 Données secondaires

La littérature sur la sécurité alimentaire en RDC est relativement limitée. Néanmoins, les principales données collectées et analysées sont issues des rapports d'études menées par des chercheurs isolés dans le cadre de recherches académiques, le Ministère de l'agriculture, les organisations non gouvernementales ou les organismes du système des Nations Unies (PAM, UNICEF, FAO, etc.)¹⁹.

2.3.2 Données primaires

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données : Questionnaire ménage et questionnaire communautaire (Cf. annexe IV).

Les données recueillies au niveau des ménages incluent des informations sur les moyens de subsistance, l'agriculture, les chocs, les stratégies d'adaptation, la consommation alimentaire, les actifs, les revenus, les dépenses, et la migration. Les données recueillies au niveau de tous les membres du ménage donnent des renseignements sur la démographie, la mortalité et les maladies chroniques. Les données recueillies au niveau des enfants d'âge scolaire comprennent des informations sur les orphelins, la fréquentation scolaire et le travail des enfants. Les données recueillies au niveau des femmes de 15-49 ans comportent des informations sur l'alphabétisation, l'éducation, la santé et l'IMC (Indice de Masse Corporelle). Les données recueillies auprès des enfants de 6-59 mois informent sur l'âge, le poids, la taille (pour le calcul de l'émaciation, du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale), la CMB (Circonférence du milieu du bras), et la morbidité.

Les données recueillies au niveau de la communauté (informateurs clés) portent sur l'accès de la communauté aux infrastructures, dans quelle mesure la communauté a été touchée par le conflit, et le caractère saisonnier des activités liées à l'agriculture.

Les données recueillies auprès de la communauté (groupe de réflexion) informent sur l'impact des maladies chroniques sur la sécurité alimentaire des ménages, leur capacité d'adaptation, l'efficacité de ces adaptations et l'implication de ces adaptations sur les ménages (Résultats des analyses cf. annexe II). Les groupes de réflexion offrent aussi un aperçu sur les différents impacts de l'insécurité alimentaire entre hommes et femmes, et l'impact des mécanismes d'adaptation qu'ils mettent en œuvre pour réduire leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Les résultats présentés ici portent principalement sur les données des ménages et les enfants de moins de 5 ans. Certaines analyses ont également été effectuées sur les données au niveau des individus (orphelins et malades chroniques), et on a extrait de ces données individuelles certains indicateurs qui ont été inclus dans les données des ménages.

¹⁶ Sommet mondial de l'alimentation, Rome – 1996

¹⁷ WFP/VAM (June 2002) Standard Analytical Framework – Guideline, World Food Programme.

¹⁸ Boulanger P.-M. (juin 2002), Au delà des indicateurs : vers une modélisation de la vulnérabilité, Communication à la journée d'étude AEDES-IRAM.

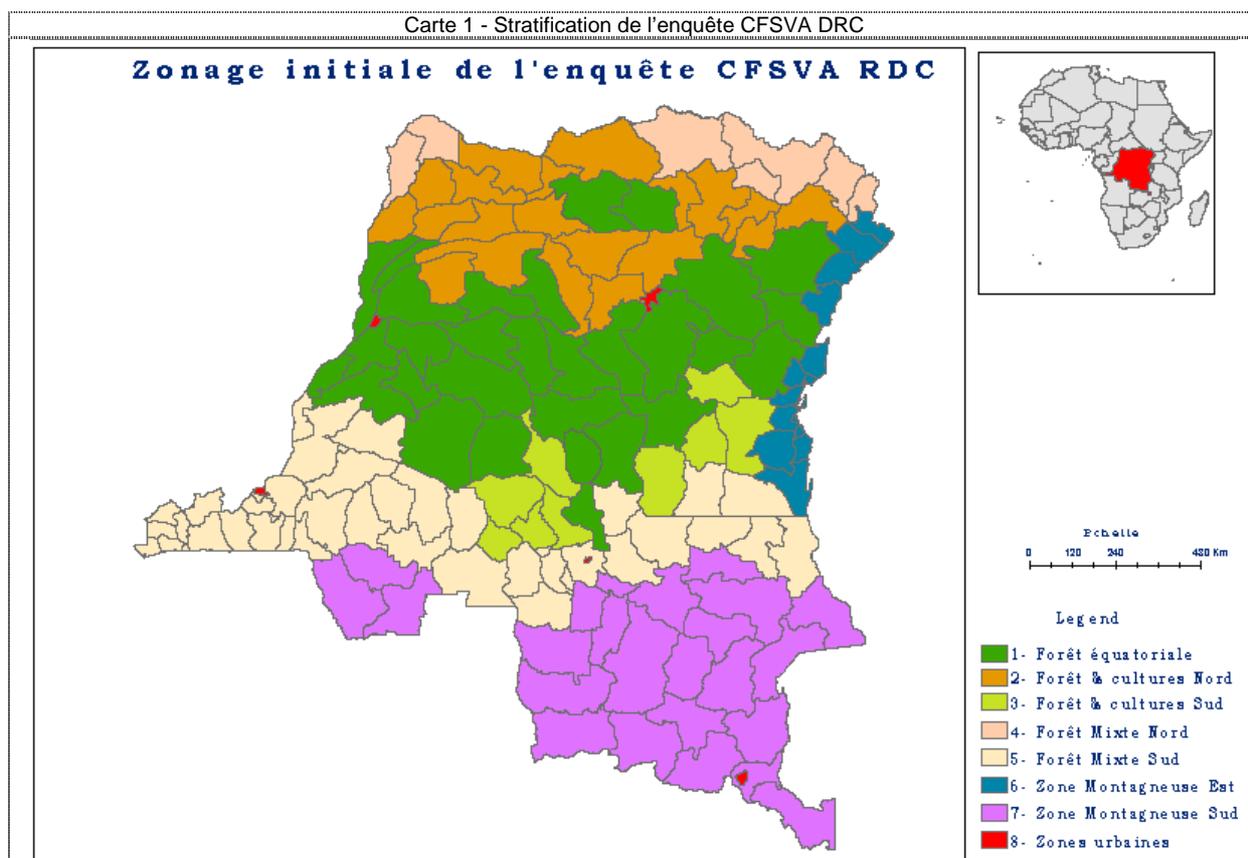
¹⁹. Pour l'essentiel des documents consultés, se reporter à la bibliographie.

2.4 Méthodologie

2.4.1 Champ de l'enquête et zonage initial

L'enquête a couvert l'ensemble des provinces (ancien découpage) du Congo sauf celle de Kinshasa. L'analyse des données secondaires, basées sur les conditions biophysiques et des zones forestières et de cultures a permis de diviser le pays en 7 strates (cf. carte 1) qui sont :

1. Zone de forêt équatoriale
2. Zone de forêt et culture Nord
3. Zone de forêt et culture Sud
4. Zone Nord forestière mixte
5. Zone Sud forestière mixte
6. Zone Sud montagneuse
7. Zone Est montagneuse



2.4.2 Echantillonnage

Pour l'échantillonnage, l'enquête a utilisé la base de sondage de l'Institut National de la Statistique pour les enquêtes socio-économiques. Une épuration de cette base a été effectuée pour supprimer tous les villages dont l'échantillonnage ne serait pas représentatif.

La méthodologie appliquée à l'enquête procède d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unité primaire les villages et comme unité secondaire les ménages échantillonnés dans le village. L'échantillon est basé uniquement sur les villages ruraux et est représentatif au niveau des provinces ainsi qu'au niveau de zones agro-écologique. Le nombre de villages requis par zone est sélectionné au hasard avec une probabilité égale basée sur la proportion de la population identifiée à partir de la liste de tous les villages ruraux dans la zone.

Pour l'ensemble du champ de l'enquête, la taille de l'échantillon a été de 323 villages, soit 3,230 ménages à enquêter à raison de 10 ménages par village échantillonné (cf. tableau 1).

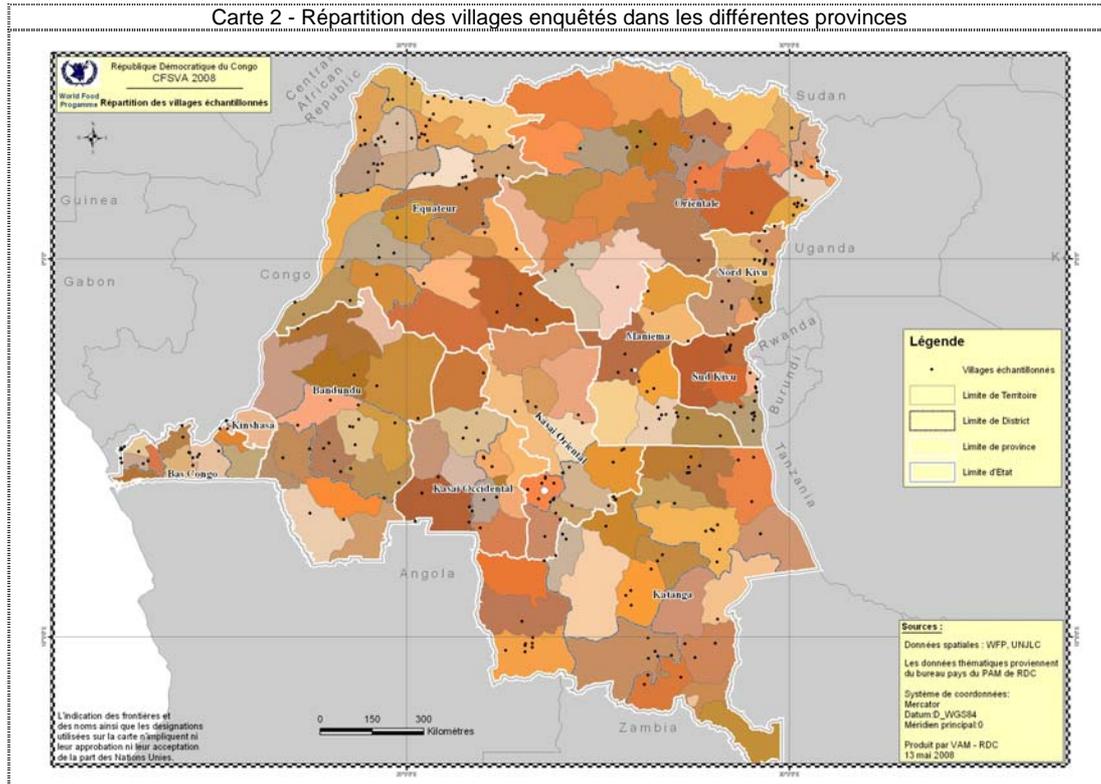
Afin de s'assurer des villages visités, chaque équipe était dotée d'un GPS et tenue d'enregistrer les coordonnées géographiques de chacun des villages. Les coordonnées GPS ont été saisies au centre

approximatif de chacun de ces villages. La carte 2 donne la répartition des villages enquêtés dans les différentes provinces.

L'enquête a été mise en œuvre en deux phases. La première phase a couvert 5 provinces (Equateur, Katanga, Maniema, Sud Kivu, Nord Kivu, Orientale (Ituri)) et s'est déroulé en juillet 2007. La deuxième phase a eu lieu en février 2008 et a couvert les provinces restantes (Province Orientale, Kasai Oriental, Kasai Occidental, Bandundu, Bas Congo).

Phase	Admin code	Admin strata/	1-Forêt Equatoriale	2 – Forêt mixte Nord	2 - Forêt mixte Sud	3 – Foret et Cultures Nord	4 – Forêt et cultures Sud	4- Sud Montagneuse	5-Est Montagneuse	Total
		Agro-ecological zone								
II	1	Bas Congo	0	0	220	0	0	0	0	220
n/a	2	<i>Kinshasa</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
II	3	Bandundu	20	0	170	0	0	30	0	220
I	4a	Equateur District	119	0	0	30	0	0	0	149
I	4c	Mongala	0	0	0	152	0	0	0	152
I	4d	Nord-Ubangi	0	40	0	120	0	0	0	160
I	4e	Sud-Ubangi	0	20	0	129	0	0	0	149
I	4f	Tshuapa	149	0	0	0	0	0	0	149
II	5a	Bas et Haut Uele, Tshopo	50	40	0	140	0	0	0	230
I	5b	Ituri	10	50	0	0	0	0	161	221
I	6	Nord Kivu	60	0	0	0	0	0	156	216
I	7	Sud Kivu	0	0	0	0	20	0	201	221
I	8	Maniema	50	0	118	0	49	0	0	217
I	9a	Tanganyika	0	0	70	0	0	80	0	150
I	9b	Haut-Lomami	0	0	0	0	0	136	0	136
I	9c	Kolwezi, Haut Katanga, Lualaba	0	0	0	0	0	206	0	206
II	10	Kasai-Oriental	29	0	110	0	30	51	0	220
II	11	Kasai-Occidental	10	0	140	0	70	0	0	220
		TOTAL	497	150	828	571	169	503	518	3,236

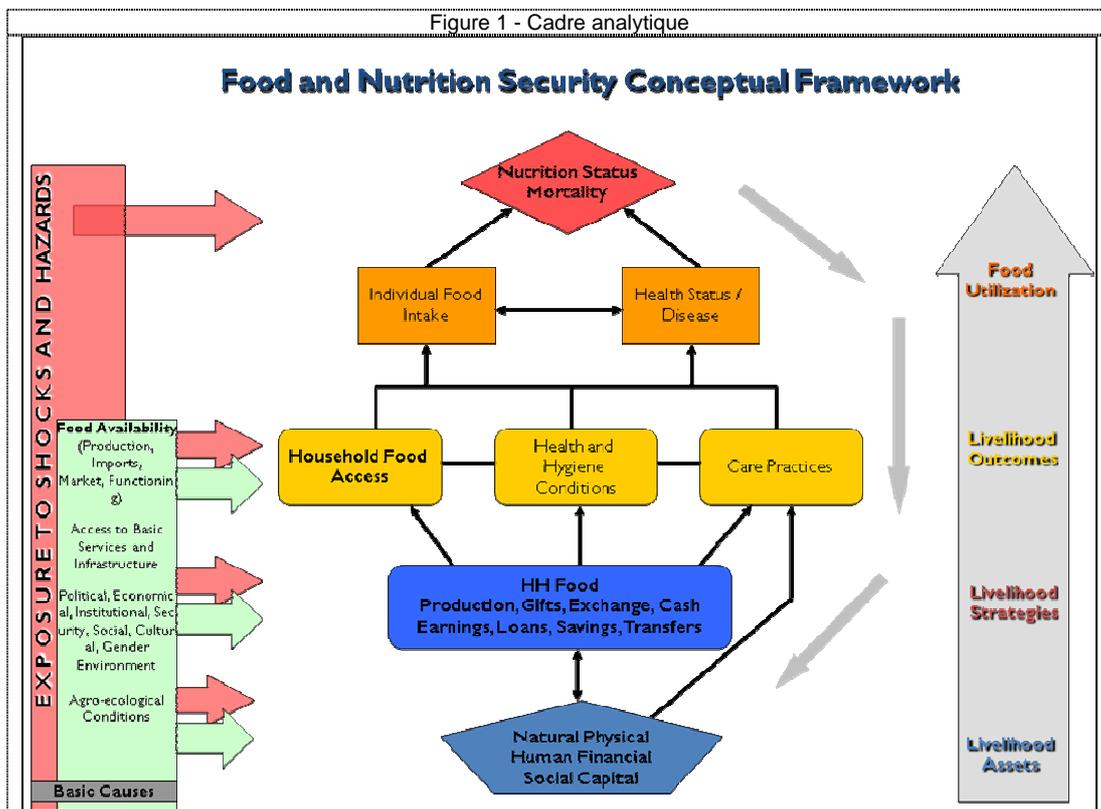
Carte 2 - Répartition des villages enquêtés dans les différentes provinces



2.5 Cadre d'analyse

L'analyse des données est fondée sur les principaux indicateurs des trois composantes de la sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité et utilisation alimentaire. En particulier, l'accent est mis sur le régime alimentaire, la fréquence de consommation des aliments et la capacité des ménages à accéder à la nourriture. Ces indicateurs clés permettent de créer des profils de sécurité alimentaire des ménages par province. La figure ci-dessous illustre le cadre analytique utilisé pour cette étude.

Figure 1 - Cadre analytique



Ces indicateurs sont inhérents aux domaines suivants:

- Démographie (taille du ménage, composition du ménage par sexe, situation matrimoniale);
- Accès aux services sociaux de base;
- Biens & production agricole;
- Elevage ;
- Activités génératrices de revenus ;
- Dépenses des ménages;
- Consommation alimentaire ;
- Chocs et stratégies de réponse développées par les ménages ;
- Situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois et des femmes.

2.6 Limitation de l'étude

L'étude a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur possible. Toutefois, il est important de relever quelques difficultés rencontrées :

La collecte des données s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles à cause de l'état des routes, des conditions climatiques, de l'insécurité et de l'éloignement de certains villages. Dans certaines provinces, les enquêteurs ont dû atteindre des villages par pirogue, par mototaxis ou à pied. L'enclavement de certains villages a poussé les enquêteurs à travailler dans des villages de substitution.

L'échantillonnage a été fait sur les ménages, et l'ensemble des enfants de 6 à 59 mois ont été pesés et mesurés, dans certains districts, le nombre d'enfant est relativement faible pour pouvoir tirer des conclusions à l'échelle district. Les données nutritionnelles sont indicatives à l'échelle Province.

Du fait de la grandeur du pays, du budget, des moyens logistiques et des différentes saisons pluviométriques, l'enquête a été effectuée en deux phases : 5 provinces ont été enquêtées en Juillet-Aout 2007 et les cinq dernières en Février-Mars 2008. La comparaison des résultats surtout de consommation alimentaire doit être faite avec précaution. Certaines zones ont été enquêtées pendant la récolte et d'autres durant la campagne agricole.

3 Sécurité alimentaire et analyse de la vulnérabilité

3.1 Politique de réduction de la pauvreté

En RDC, près de 80% de la population vivent en milieu rural avec comme activité principale : l'agriculture, la pêche et l'élevage. La majeure partie de cette population vit dans une situation précaire de pauvreté généralisée, malgré les potentialités immenses qu'offre le secteur. En effet, on notera que seulement 17% de la population a accès à l'eau potable, 1% à l'énergie électrique et 64% vivent dans des maison en pisé, 70% de voies de desserte agricoles sont dans un état de détérioration avancées. Seuls 10% des terres agricoles sont exploités²⁰.

Les décennies de mauvaise gouvernance aggravée par les conflits armés ont anéanti les capacités du Gouvernement à tous les niveaux. Conscients de cette situation, les autorités ont exprimé leur volonté de sécuriser le pays, d'améliorer la gouvernance, d'engager des travaux de réhabilitation des infrastructures de communication (routes, chemin de fer, voie navigables), de relancer l'agriculture et de promouvoir l'éducation et la santé.

Dans son document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR), le Gouvernement a insisté sur la réconciliation et la consolidation de la paix, soulignant que la reconstruction du pays et la relance économique constituaient deux priorités pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Pour la période 2006 – 2008, les stratégies et les interventions retenues par le Gouvernement auront notamment comme objectifs la relance du secteur agricole à travers l'amélioration des voies de communication, des services agricoles et de la production, ainsi que le développement de l'éducation

²⁰ DSCR

primaire et du secteur de la santé. Le DSCRCP prévoit également la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix par le renforcement des institutions.

3.2 Programme du PAM

Le PAM est présent en RDC depuis juin 1968. Cependant, ses activités ont commencé à fonctionner normalement après la ratification de l'accord par les autorités en 1973.

De 1978 à nos jours, le PAM a mis en œuvre quinze projets, dont la majorité sont des programmes d'urgence, pour une assistance alimentaire aux personnes réfugiées d'origine angolaises, congolaise de Brazzaville, et aux déplacés internes.

L'aide alimentaire du PAM a commencé à prendre de l'ampleur à partir de 1999 passant de 10,000 tonnes à plus de 100,000 tonnes en 2007.

Le projet actuel du PAM est un IPSR (Intervention Prolongée de Secours et de Redressement). Cet IPSR tient compte des priorités définies en concertation avec le Gouvernement, les orientations stratégiques du Plan d'Action Humanitaire, le Cadre d'Assistance de Pays, les recommandations de la mission conjointe d'évaluation des besoins de fin 2006 et concorde avec les objectifs stratégiques du PAM. Le PAM met également l'accent sur la coordination et l'amélioration des capacités logistiques ainsi que la promotion des achats locaux pour faire baisser les coûts logistiques et aider à relancer l'économie agricole. Pour la période de juillet 2007 à décembre 2009, le PAM fournira 210,000 tonnes de vivres à 3,370,000 bénéficiaires selon l'ordre de priorité suivant: 165,000 tonnes pour le secours et 45,000 tonnes pour le redressement.

3.3 Cadre macro-économique²¹

La République Démocratique du Congo occupe une position stratégiquement favorable au développement des affaires car, en considérant les populations des pays avoisinant qui s'ajoutent à ses 60 millions d'habitants, elle constitue un vaste marché d'environ 250 millions de consommateurs. Malheureusement, cet énorme potentiel économique n'est pas exploité de façon rationnelle.

Depuis le premier trimestre 2003, le gouvernement s'est résolument engagé à restaurer la paix et reconstruire un État moderne, résorber les déséquilibres macroéconomiques, relancer la croissance et faire face aux besoins urgents créés par les conflits et les catastrophes naturelles. Cette volonté a reçu un écho favorable de la part des partenaires internationaux qui ont répondu avec des propositions (Kalonji, 2003).

Par ailleurs, la stabilisation et la relance de l'économie sont au centre d'un effort intense de la communauté internationale. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE) et les institutions spécialisées du système des Nations Unies (OMS, UNICEF, PNUD, PAM), appuient les programmes de réforme mis en place par le Gouvernement de la RDC. Pour casser le cycle de l'hyper-inflation, la Banque mondiale et le FMI ont apporté un appui technique appréciable à la mise en oeuvre du Programme intérimaire (PI) et du Programme intérimaire renforcé (PIR).

L'octroi à la RDC d'un crédit IDA (Association internationale de développement), d'un montant de 50 millions de dollars EU, y compris l'assistance technique au renforcement des capacités de l'Administration publique et la reconstruction de la route nationale qui relie Kinshasa à la ville portuaire de Matadi, démontrent l'engagement de la communauté internationale aux cotés de la RDC.

Depuis juin 2003, quelques réformes économiques ont été entreprises avec l'appui de la communauté internationale. Sur la base des tendances observées depuis le début de la transition en 2003, le taux de croissance du PIB par habitant estimé à 3 pour cent en 2003, 4 pour cent en 2004 et 3,5 pour cent pour les six premiers mois de l'année 2005 a augmenté et montre que l'économie de la RDC connaît une certaine reprise par rapport à la période qui a précédé la signature des accords de Sun City. Entre 2003 et fin 2006, le PIB par habitant a augmenté régulièrement, passant de 99 en 2003 à 113 en 2004, à 117.5 en 2005 et à 119\$ en 2006.

²¹ DSCRCP

Concernant l'emploi et la production, l'importance du secteur informel comme fournisseur d'emplois est établie et le poids de la production de ce secteur reste un enjeu de taille. Le chiffre d'affaires annualisé du secteur informel à Kinshasa a atteint 1,470.8 milliards de FC au cours de l'exercice 2003/2004. Plus de 79 pour cent de ce montant provient des activités commerciales. Le secteur industriel réalise 9,3 pour cent et les services 7.1 pour cent. Le secteur informel de la capitale a produit pour 619.3 milliards de FC de biens et services et a créé 485 milliards de FC de valeur ajoutée au cours de la période considérée (près d'un cinquième du PIB de 2004)²².

Au cours de ces dernières années, la mobilisation des ressources publiques est demeurée faible. Entre-temps, les dépenses ont connu un accroissement dû principalement à l'existence de plusieurs centres d'ordonnancement et à une mauvaise affectation des dépenses extrabudgétaires. Les dépenses militaires et de souveraineté ont représenté plus de 50 pour cent des ressources. Les recettes publiques n'ont représenté que 4.7 pour cent du PIB tandis que la part moyenne des dépenses publiques dans le PIB s'est élevée à 6.3 pour cent.

Faute de pouvoir emprunter sur les marchés extérieurs, l'État a été contraint de s'endetter exclusivement auprès du système bancaire national, au détriment du secteur privé dont la part dans le crédit intérieur s'est limitée en moyenne à 17.4 pour cent.

Du point de vue de la balance commerciale, les exportations comportent, outre quelques produits miniers (diamants: 27 millions de carats en 2003 et 30 millions de carats en 2004; pétrole: 9,246 millions de barils en 2003 et 10,095 millions de barils en 2004; ciment : 314,000 tonnes en 2003 contre 395,000 tonnes en 2004) quelques produits agricoles. Le café a subi des baisses très sensibles et le bois-grumes a connu une hausse: 60,296 m³ en 2003 contre 92,829 m³ en 2004.

Le volume des exportations est estimé à 1,374.1 millions de dollars E.-U. en 2003 et à 1,849.9 millions de dollars E.-U. pour 2004. Les importations sont évaluées à 1,594.3 millions de dollars E.-U. en 2003 et à 1,986.4 millions de dollars E.-U. pour 2004. La part des importations alimentaires dans le total des importations, aide alimentaire incluse, était d'environ 15 pour cent ces dernières années, soit à peu près 300 millions de dollars E.-U. en 2004. L'analyse comparative des importations par rapport aux exportations durant la période de transition montre que la RDC dépend essentiellement du reste du monde. Avant la transition, en 2002, le solde de la balance commerciale était de + 50,8 millions de dollars E.-U. (PNUD, 2003). Il a accusé un déficit de -220.2 millions de dollars E.-U. en 2003 et de -136.5 millions de dollars E.-U. en 2004²³.

3.4 Situation des disponibilités de vivres sur les marchés²⁴

3.4.1 Flux et disponibilité alimentaire dans les provinces

Les flux commerciaux et la disponibilité des principaux produits vivriers du pays: manioc, maïs, riz, bananes douces et bananes plantains, produits animaux (bétail) et légumes varient en fonction des saisons et de l'état des voies de communication. Rares sont les études réalisées sur l'approvisionnement vivrier des grandes villes. Parmi les meilleures sources d'information concernant l'approvisionnement vivrier des grandes villes, on peut citer les études d'impact socio-économique des projets de routes. Ces études organisent généralement des mesures du trafic routier sur les routes réhabilitées. Pour Kinshasa par exemple, à part les apports de la province de Kinshasa elle-même (plateau de Batéké), il n'y a que deux grandes routes asphaltées - celle venant de Kasangulu ou de Mitendi pour le Bas-Congo et celle venant de Bandundu - avec une mesure du flux routier possible à Maluku ou à Dumi.

L'Est du pays (*l'Ituri, le Nord Kivu, Sud Kivu et le Maniema*) est globalement déficitaire en produits vivriers depuis ces 15 dernières années. L'insécurité alimentaire y est toujours très grande et cette région reçoit l'essentiel de l'aide alimentaire distribuée en RDC. Les conflits civils, l'insécurité et les risques de vol qui en découlent n'encouragent pas les paysans à cultiver de grandes superficies. De plus, les personnes déplacées ou fuyant les conflits sont nombreuses dans cette région. C'est ainsi que

²² 1\$ = 550 FC (Avril 2008)

²³ DSCR

²⁴ Cette partie est tirée de l'étude du PAM sur les marchés effectués en janvier 2006 : Profil des marchés pour les évaluations d'urgence en sécurité alimentaire, SENAC

l'on ne trouve presque plus de haricots ou même de pommes de terre du Kivu à Kinshasa, comme auparavant. Par contre, on peut trouver des haricots du Kivu à Kisangani, mais ils sont très chers.

Toute la *Province-Orientale* est déficitaire car elle a beaucoup souffert des conflits. De plus, l'exploitation artisanale du diamant, de l'or et du coltan fait que beaucoup de jeunes gens ont délaissé l'agriculture ; ils doivent donc acheter leur nourriture. On voit arriver au port de Kisangani du maïs et du riz provenant principalement de la province de l'Equateur.

La *province du Katanga* est globalement très déficitaire, surtout en maïs. Les grandes sociétés minières y avaient, il y a vingt ans, de grandes fermes (par exemple, Gécamines développement) et il existait de grandes fermes commerciales sur les hauts plateaux du Katanga (anciennes fermes des colons). Toutes ont pratiquement cessé de fonctionner à part quelques-unes récemment installées comme la ferme Swaenepoel à Kasese sur l'ancien domaine pilote de Kaniama-Kasese. Le Nord et le Centre-Katanga fournissaient autrefois le sud du Katanga minier en maïs, qui était acheminé par chemin de fer. Mais le Nord-Katanga (Haut-Lomami) a terriblement souffert de la guerre et est devenu très déficitaire. Le Centre-Katanga (Malemba Nkulu, Bukoma, Lubudi) fournit encore du maïs au sud de la province. Tout le Katanga et surtout les hauts plateaux ont aussi beaucoup souffert de la diminution des pluies. Seul le poisson salé et séché du Katanga, qui est riche en lacs, est exporté vers d'autres provinces.

Les *deux Kasai* sont aussi déficitaires. Une importante activité minière (diamant) artisanale emploie un grand nombre de personnes. Seul le territoire de Mwene-Ditu produit un excédent en maïs et en haricots qu'on trouve même à Kinshasa, où il arrive par chemin de fer et par bateau à partir de Ilebo. Le Kasai-Occidental importe du maïs du Kwilu (Idiofa, Oshwe, Gungu) et le territoire de Luiza exporte du maïs vers le Kasai-Oriental.

Actuellement, seule la partie ouest du pays est globalement excédentaire. Le *Bas-Congo* est de nouveau le grenier de Kinshasa depuis que la route asphaltée Kinshasa-Matadi a été complètement réhabilitée, et que la plupart des routes de desserte agricole ont été remises en état. On estime approximativement que depuis deux ans, le Bas-Congo a doublé, voir même triplé sa production agricole, dont l'essentiel des ventes est orienté vers Kinshasa²⁵. Le Bas-Congo fournit à Kinshasa des cossettes de manioc, la chikwangue, les feuilles de manioc, un peu de riz, très peu de maïs, beaucoup de bananes douces et de bananes plantains, des haricots, beaucoup de charbon de bois, des fruits et légumes. Le territoire de Luozi dessert Brazzaville et fournit une quantité importante de manioc à cette ville, sœur de Kinshasa.

La province de *Bandundu* reste un grand fournisseur en produits vivriers de la ville de Kinshasa: essentiellement cossettes de manioc, maïs, arachides et pâte de manioc (bimpuka), provenant du district de Mai Ndombe (Mushie, Kutu, Oshwe). Cette province souffre encore terriblement du très mauvais état de la route asphaltée reliant Mbankana à Kenge, et ce malgré le fait que beaucoup de routes de desserte agricole aient été réhabilitées. Ainsi, le transport se fait essentiellement par voie fluviale par les rivières Kwilu et Kasai, et le fleuve Congo. Mais les embarcations font souvent défaut ou sont en mauvais état. À partir d'Idiofa, on exporte le maïs surtout vers le Kasai-Occidental. Une grande partie du maïs qui arrive à Kinshasa par bateau est originaire du Mai Ndombe, qui a un grand potentiel agricole. Les apports de Bandundu sur les marchés de Kinshasa atteignent leur maximum aux mois d'août et septembre de chaque année. Durant ces mois, on note une baisse notable des prix du manioc avoisinant les 25%.

La *province de l'Equateur*, surtout le nord de l'Equateur qui est une zone de savane (district du Sud-Ubangi) et le territoire de Bumba du district de la Mongala ont un grand potentiel agricole pour les céréales : le Sud-Ubangi pour le maïs et le soja, et le territoire de Bumba pour le riz pluvial et le maïs. Depuis que cette partie de la province de l'Equateur n'est plus coupée du sud du pays, les apports de maïs à Kinshasa ont beaucoup augmenté. C'est aussi la région la plus peuplée de la province, avec un très fort potentiel agricole. Mis à part le maïs qui arrive à Kinshasa en provenance du Kasai par voie fluviale (rivière Kwilu), l'Ubangi et le territoire de Bumba sont de loin les principaux fournisseurs de maïs de Kinshasa. La récolte est saisonnière et la grande récolte de céréales a lieu en janvier-février. Tout arrive à Kinshasa par bateau à partir des ports fluviaux, en Ubangi à Mogalo, Akula, Businga et Libenge, et dans le district de Mongala à Lisala et Bumba.

²⁵ Études GRET/Kinshasa de septembre 2004 - Evaluation de l'impact socio-économique des travaux du PAR

La province de Kinshasa devient un fournisseur de plus en plus important de la capitale en produits agricoles et horticoles. Il s'agit d'abord des zones urbaines et périurbaines de Kinshasa qui fournissent la ville principalement en légumes, riz de bas-fonds, œufs, poulet et porc, puis du plateau de Batéké qui produit de plus en plus de feuilles de manioc et de maïs. Bien que ce plateau soit composé de dépôts de sable du Kalahari, grâce à l'apport de matière organique et d'un peu d'engrais, on arrive à obtenir une bonne récolte. D'autre part, de plus en plus d'habitants de la ville de Kinshasa ont une ferme ou des champs sur le plateau de Batéké, très proche de la capitale. Sur le plateau même habitent peu de gens étant donné le manque total d'eau potable, mais les vallées des rivières sont densément peuplées et cultivées, comme Nsele ou Maluku.

3.4.2 Les importations alimentaires

Les importations alimentaires en RDC ne cessent de croître, malgré la protection relativement importante de la production locale. Le pays importe surtout des céréales (maïs, farine de maïs, riz, blé dur, sucre, huile végétale) et des produits carnés (viande et poisson). Les statistiques sur les importations ont été fournies par le service statistique de l'OFIDA. On ignore le degré de fiabilité de ces statistiques, mais on constate de grandes fluctuations d'une année à l'autre qui ne s'expliquent pas toujours. Les principaux produits importés sont les suivants :

- Blé dur et farine de blé: la RDC importe environ 200,000 t d'équivalent en farine de blé. Actuellement, elle n'importe plus de farine mais uniquement du blé en grain. Il provient des Etats-Unis, à cause du taux de change dollar E.-U./euro favorable aux importations de blé dur de la zone dollar. Ces importations augmentent régulièrement et font que le pain, ou plutôt la baguette, sont d'une consommation très courante dans les villes, surtout comme alimentation hors du domicile;
- Riz: la RDC importe de 100,000 t à 200,000 t de riz chaque année, surtout en provenance d'Asie, dont 30 pour cent de brisures de riz (« broken rice »). Souvent, ce riz provient de stocks de sécurité alimentaire et est âgé de 3 à 4 ans. Depuis deux ans, les prix du riz sur le marché mondial ne cessent de grimper. Aussi, le riz de production locale, qui a la préférence des consommateurs, gagne-t-il en compétitivité. Le principal frein à la consommation de riz en ville est le prix. On peut donc s'attendre à une forte augmentation de la consommation de riz si les revenus des ménages augmentent;
- Maïs et farine de maïs: la RDC importe essentiellement du maïs et de la farine de maïs à Kinshasa pour les besoins de l'aide alimentaire. Au Katanga et dans les deux Kasai, où le maïs est la composante essentielle de la consommation alimentaire avec le manioc, le grand déficit de la production locale oblige la RDC à importer massivement, surtout des pays voisins et d'Afrique du Sud. Certains parlent même de 200,000 t par an, mais cela semble exagéré et non confirmé par les statistiques officielles de l'OFIDA;
- Sucre: la seule usine de sucre opérationnelle dans le pays est celle de Kwilu Ngongo dans la vallée de la Niaré, au Bas-Congo. Elle produit environ 60,000 t de sucre non raffiné par an. Les sucreries de Lotokila près de Kisangani (d'origine chinoise) et celle de Kiliba dans la vallée du Ruzizi dans le Sud Kivu sont fermées. La RDC importe environ 60,000 t de sucre par an, surtout du Brésil. Le sucre est un produit très conjoncturel dans la mesure où la consommation augmente lorsque les revenus augmentent. Les brasseries locales sont également de grosses consommatrices de sucre;
- Viande bovine: la RDC importe de grandes quantités (30,000 à 40,000 t/an) de viande bovine, elle importe aussi actuellement beaucoup de viande de buffle venant d'Inde;
- Poulet: le pays importe surtout du poulet à bouillir (anciennes poules pondeuses), des croupions de dinde et des poulets découpés de l'Union européenne et du Brésil. Ces importations s'élèvent à environ 30,000 à 50,000 t/an, toujours sous forme congelée;
- Mpiodi: il s'agit du poisson chinchard, congelé, non trié et non éventré, pêché dans les eaux territoriales de la Namibie ou de la Mauritanie par des bateaux de pêche industrielle. La RDC en importe plus de 100,000 t par an. Le prix de vente est d'environ 1 dollar EU/kg. Presque tous les ménages urbains consomment le mpiodi. Il est en concurrence directe avec le poisson local provenant de la pêche artisanale. Son prix augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Kinshasa ;
- Huile végétale: la RDC était jusqu'en 1958 le plus grand exportateur d'huile de palme au monde; elle importe actuellement de grandes quantités d'huile végétale – 50,000 à 60,000 t/an -

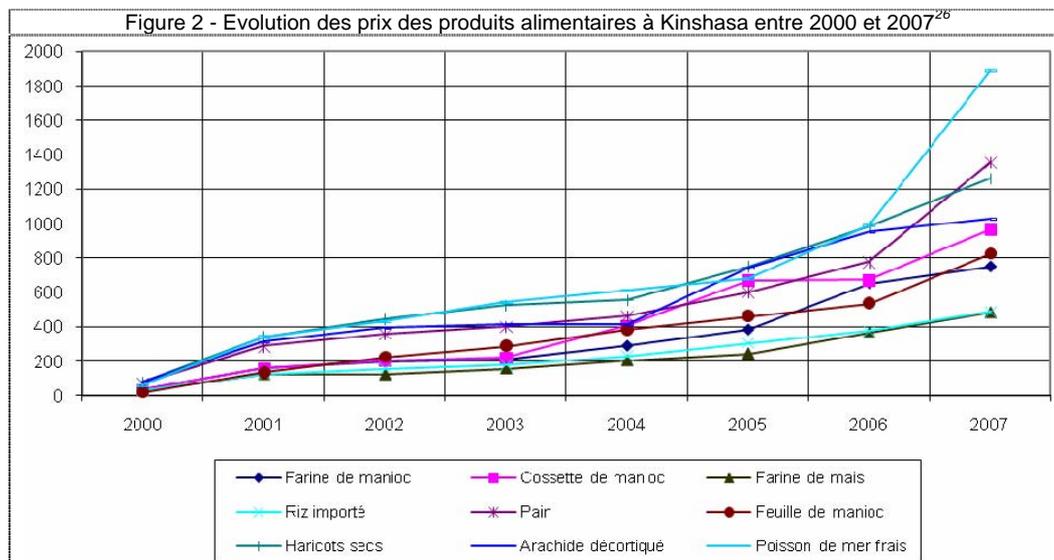
surtout en provenance de Malaisie via Singapour ou de l'Union européenne (huile de colza). Cette huile importée est le plus souvent raffinée et ne contient plus les vitamines A et D qu'on trouve abondamment dans l'huile de palme brute. Ceci risque donc de poser un problème nutritionnel pour la population.

3.4.3 Prix et facteurs déterminants

Il existe plusieurs sources d'informations sur les prix agricoles en RDC:

- L'indice des prix à la consommation des ménages IRES, UNIKIN. Cet indice est calculé à partir du montant de toutes les dépenses des ménages à Kinshasa,. Cet indice sert, entre autres, à calculer mensuellement le taux moyen d'inflation des prix de détail (consommation des ménages). L'évolution des prix des aliments de base pour Kinshasa est indiquée dans la figure 2 pour la période 2000-2007;
- Les prix de détail collectés chaque mois par l'Ambassade des États-Unis. Cette série de prix de détail est très complète et très connue à Kinshasa. Plusieurs ambassades et sociétés se servent de cette série de prix pour ajuster les salaires de leurs employés. En général, ces prix sont légèrement supérieurs à ceux de l'IRES;
- La DMPCC (Direction des marchés, prix et crédits de campagne) du Ministère de l'Agriculture a recommencé à collecter des prix de demi-gros (par sac) et de détail hebdomadaires sur les marchés de Kinshasa. La série des prix de la DMPCC était très connue dans le passé mais il y a eu plusieurs interruptions dans la collecte des données, faute de moyens;
- Le SNSA du Ministère de l'Agriculture a collecté, dans le cadre d'un projet FAO, les prix de gros dans les marchés de Kinshasa et les prix au producteur dans les provinces du Bas-Congo, de Kinshasa et du Bandundu.

Quant à la stabilité des prix, l'analyse des indices des prix de l'alimentation, le logement, l'habillement et les autres services (Lelo *et al*, 2004) indique un taux d'inflation de 12.3% en 2003 et de 19.1% en 2004. En ce qui concerne le taux de change, la RDC a connu une stabilité monétaire durant la période de transition. Signalons que le doute persiste encore pour l'année 2007. La crise politique (climat social) et le recours à la planche à billet ont jeté le doute sur les prévisions faites pour les années à venir.



Il faut signaler enfin que depuis 2000, les prix n'ont cessé de grimper à l'image des denrées alimentaires sur le marché de Kinshasa (cf. Figure 2). L'analyse de ce graphique montre que depuis l'année 2000, les prix des denrées alimentaires de bases n'ont cessé d'augmenter dans la ville de Kinshasa. La situation s'est détériorée à partir de 2005, où l'augmentation des prix a atteint presque 25% pour l'ensemble de ces produits, et s'est amplifiée en fin 2007 avec l'augmentation du prix du

²⁶Service National de la statistique agricole du Congo

pétrole. L'impact de ces augmentations sur la situation alimentaire est réelle. Car la combinaison du manque d'emploi, de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et la baisse du pouvoir d'achat se font ressentir directement sur le panier de la ménagère en terme de qualité et de quantité. Par conséquent, la consommation alimentaire des ménages et surtout des ménages pauvres en milieu rural sera fortement perturbée.

En milieu urbain, l'impact de l'augmentation des prix du carburant et des produits alimentaires ne se fera pas seulement sentir dans les coûts opérationnels, mais il est aussi probable que la fréquence et l'intensité de l'insécurité alimentaire en soient affectées. Les ménages les plus démunis auront tendance à dépenser une plus grande part de leurs revenus pour se procurer de la nourriture au détriment des produits non-alimentaires. Ainsi, les conséquences de la hausse des prix se manifesteront sur l'ensemble des facteurs socio-économiques. Parmi les ménages les plus démunis, nous assistons déjà à un impact direct sur la sécurité alimentaire, car ils achètent déjà plus de nourriture qu'ils n'en vendent, dépensent une plus grande partie de leurs revenus pour la nourriture, et ont moins de mécanismes d'adaptation sur lesquels ils peuvent se rabattre. Ces groupes comprennent les ruraux sans terre, les éleveurs, et la majorité des petits agriculteurs. La pauvreté alimentaire risque de devenir un fléau structurel en RDC et une menace non seulement en milieu rural mais aussi dans les zones urbaines.

3.4.4 Infrastructures de transport et de stockage

3.4.4.1 Infrastructures de transport

La RDC dispose d'un bon système naturel de transport fluvial: transports sur le fleuve Congo et tous ses affluents, surtout les rivières Kasai, Ubangi, Itimbiri, Lomami, Kwilu et Lukenie. Les provinces de Bandundu, de l'Equateur et surtout la province-Orientale sont bien desservies par le réseau fluvial.

La RDC se trouvant à cheval sur l'Equateur, cette situation permet au fleuve Congo d'avoir un régime régulier au niveau de Kinshasa, permettant ainsi la navigation même en saison sèche. Le fleuve et les rivières sont souvent très larges et parsemés de bancs de sable et il est donc nécessaire de procéder à un balisage. C'est pour cela qu'il n'y a actuellement pas de navigation nocturne. C'est la RVF (Régie des voies fluviales) qui est chargée du balisage de toutes les voies fluviales navigables, mais elle n'a ni l'équipement (bateau baliseur) ni les fonds pour faire ce travail important. Parfois, en saison sèche, les bateaux peuvent être immobilisés sur un banc de sable. Il est souvent fait appel à des piroguiers munis d'une longue perche pour chercher le chenal idéal pour le passage.

Kisangani surtout en saison sèche, aux mois de juillet-août, n'est pas desservi par des bateaux car la présence de bancs de sable et même de roches rend impossible la navigation sans balises. Dans la province de l'Equateur et la Province-Orientale, on a dû diminuer le tonnage moyen des bateaux et réduire ainsi le tirant d'eau.

Actuellement, sur le fleuve et ses affluents on utilise aussi davantage de baleinières en bois qui peuvent aller jusqu'à 200 t de charge. Mais la plupart n'ont qu'une capacité de 40 à 60 t, et sont construites localement et ne sont pas toujours étanches. Elles sont donc onéreuses pour le transport de produits vivriers. Elles connaissent beaucoup d'accidents pendant la navigation. C'est par baleinière que la plus grande partie des cossettes de manioc, de la pâte de manioc (bimpuka), du maïs et du riz du Bandundu est amenée à Kinshasa. Tout ce que le district de Mai-Ndombe (Inongo, Kutu, Bongimba) produit en manioc, surtout la pâte, arrive à Kinshasa par bateau.

Quelque 60 à 80 pour cent du tonnage des produits vivriers du Bandundu, le principal fournisseur de la ville de Kinshasa, arrivent par voie fluviale. On estime que plus de 30,000 t de produits vivriers arrivent à Kinshasa chaque mois, aux ports officiels privés, jusqu'à Maluku²⁷.

Le système de transport dont l'implantation remonte à l'époque coloniale est constitué de 15,000 Km de voies navigables sur le fleuve Congo, 5,033 Km de voies ferrées, 145,000 Km de routes dont à peine 2,800 km ont été revêtus et 284 plates-formes aéroportuaires. Actuellement les infrastructures et équipements du secteur des transports se trouvent dans un très mauvais état, ce qui ne permet pas d'assurer à l'économie nationale et au corps social les facilités et la sécurité des déplacements.

²⁷ Profil des marchés pour les évaluations d'urgence en sécurité alimentaire, SENAC, PAM, janvier 2006

Caractérisé par plusieurs causes, entre autre: le vieillissement et le manque d'entretien régulier des infrastructures de base ; la vétusté et l'obsolescence de l'ensemble des équipements ; la mauvaise qualité des travaux due au non respect des normes en la matière ; la précarité des moyens financiers dans le secteur. Ce système est surtout développé dans les zones suivantes :

- entre le principal port d'importation Matadi et la capitale Kinshasa ;
- dans la zone minière du Haut-Katanga entre les principales villes minières de Lubumbashi, Kipushi, Likasi et Kolwezi et aussi le poste frontalier de Kasumbalesa ;
- entre Matadi et Tshela au Bas-Congo ; et - entre Kinshasa et Kikwit au Bandundu.

Ce sont les seules routes asphaltées du pays. Les autres routes - non revêtues – relient les principales villes et les ports d'embarcation sur les rivières, mais elles sont souvent en mauvais état surtout après la saison des pluies. Or le transport routier est entièrement dépendant de l'état des routes. Actuellement, sur la route asphaltée Kinshasa - Kikwit, le tronçon Mbankana - Kengé est presque impraticable et même les camions 4x4 y passent difficilement. Heureusement, la route est actuellement en réfection. Même dans les villes les quelques routes asphaltées sont souvent en mauvais état. Sur certains tronçons à l'intérieur du pays, ce sont surtout les ponts, les bacs ou d'autres passages qui sont d'accès très difficile.

Le résultat est que le transport est coûteux. On ne compte plus les pannes, les réparations et le temps perdu. La rotation des véhicules sur un tronçon donné est très lente, ce qui alourdit le prix de revient. Là où c'est possible, le transport routier doit venir en complément du rail et du transport fluvial. En général, seuls les grands camions passent facilement sur les routes reliant Kinshasa à Matadi, Lubumbashi à Kolwezi et Lubumbashi à Kasumbalesa. Ce sont aussi les seuls tronçons où l'on voit circuler des camions de grande capacité. C'est uniquement entre Matadi et Kinshasa que les tarifs du transport sont très compétitifs. En général, la plupart des transporteurs routiers ne s'engagent pas sur les autres routes. Dans les autres provinces, les transporteurs routiers fixent les tarifs en fonction des saisons et même du fait du monopole.

3.4.4.2 Infrastructures de stockage

La RDC a une position géographique unique au monde, à cheval sur l'Equateur, et bénéficie donc de l'alternance des saisons. Quand il y a la saison sèche au sud du pays, c'est la saison des pluies au nord et vice versa. Il s'ensuit que le débit de l'eau à l'embouchure du fleuve Congo est assez régulier. Cette alternance des saisons profite à toutes les villes du pays, et non pas seulement à Kinshasa, pour leur approvisionnement alimentaire. Une des conséquences de cette situation est qu'il y a *très peu de stocks* dans le pays.

Les importateurs, grossistes, transporteurs et commerçants ont généralement un stock de céréales qui tient *au maximum un mois*, même s'ils disposent d'une grande capacité de stockage. En effet, dans les grandes villes, ports et embarcadères il y a presque partout d'importantes capacités de stockage disponibles, mais souvent en mauvais état. A Kinshasa même, on compte plus de 300 chambres froides, dont plusieurs de très grande capacité (4,000 m³). Beaucoup de magasins de stockage sont encore vides et peuvent être loués. Même les grands importateurs n'ont pas de problème d'approvisionnement car chaque semaine arrivent des bateaux à Matadi et le transport routier entre Matadi et Kinshasa est dense et régulier. La situation est la même à Lubumbashi en ce qui concerne les importations arrivant d'Afrique du Sud (Durban, Port Elisabeth) ou de la Namibie (Windhoek) par le poste frontalier de Kasumbalesa. Seule la ville de Kisangani connaît de grosses difficultés d'approvisionnement au mois d'août dues à l'étiage des eaux et au manque de balisage des voies navigables. Peu de bateaux peuvent atteindre la ville à cette période de l'année. Il faut enfin noter que les deux Kasai restent pratiquement enclavés du reste du pays.

Il est important de savoir que pour le manioc, principal aliment consommé par la population, les stocks se trouvent essentiellement dans le sol. La racine de manioc peut être récoltée, pour les variétés précoces, à partir de 9-12 mois et jusqu'à 24 mois. Après ce délai, les racines deviennent fibreuses et difficiles à traiter. Ainsi, un ménage peut à tout moment récolter du manioc. C'est pour cela que le manioc est la principale garantie de la sécurité alimentaire du pays. Mais une fois les racines de manioc récoltées elles se détériorent très vite, dans un délai de 3 à 4 jours, et doivent donc être traitées pour produire soit des cossettes de manioc, soit de la pâte (bimpuka), soit de la chikwangué. Même ces

produits se conservent peu, au maximum 4 à 6 jours. La plupart des cossettes de manioc qui arrivent en grandes quantités à Kinshasa en provenance du Bandundu, après 2 à 4 jours de voyage, doivent être retraitées car elles sont enveloppées de moisissures et de levures. On les nettoie et on les sèche de nouveau avant la mouture. La pâte peut se conserver un peu plus longtemps et c'est ainsi que beaucoup de manioc venant du Mai Ndombe ou du Kwilu lointain arrive par bateau en pâte 'bimpuka' prête à être transformée en chikwangue, laquelle ne se conserve que 3 à 4 jours.

Le PAM a une capacité de stockage des céréales de 19,000 t sur l'ensemble du pays dont 1,500 t à Kinshasa.

En conclusion, il y a peu de stocks de céréales en RDC. Ces stocks tiennent au maximum un mois. La principale forme de stockage alimentaire pour les ménages agricoles est constituée par les racines de manioc présentes dans le sol. La RDC n'a donc pas et n'a jamais eu de stock « stratégique » de sécurité alimentaire. Même *les stocks du PAM* et des autres organismes de secours (ECHO, USAID) *sont très limités* au regard de la dimension du pays.

3.5 Avoirs et moyens d'existences

L'approche des moyens d'existence s'intéresse tout d'abord aux personnes. Elle cherche à avoir une compréhension précise et réaliste des forces des personnes (avoirs ou dotation de capital) et de la façon dont elles essaient de les convertir en résultats positifs de moyens d'existence. Cette approche repose sur cinq piliers qui sont : le capital naturel, humain, social, financier et physique.

3.5.1 Le capital naturel

La République Démocratique du Congo est situé au cœur de l'Afrique où elle figure parmi les géants du continent, avec une superficie de 2,345,000 Km². Il s'étend de l'océan Atlantique au plateau de l'est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo. Le nord du pays est un des plus grands domaines de forêt équatoriale au monde, l'est du pays borde le grand rift est-africain, domaine des montagnes, des collines, des grands lacs mais aussi des volcans. Le sud et le centre, domaine des savanes arborées, forment un haut plateau riche en minerai. À l'extrême ouest, une quarantaine de kilomètres au nord de l'embouchure du fleuve Congo s'étale une côte sur l'océan Atlantique.

Elle partage 9,165 Km de frontière avec neuf pays voisins, à savoir :

1. **à l'Ouest** : l'enclave de Cabinda et la République du Congo ;
2. **à l'Est** : l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie;
3. **au Nord** : la République Centrafricaine et le Soudan;
4. **au Sud** : la Zambie et l'Angola.

Elle comporte quatre grandes régions géographiques :

- Une plaine côtière à l'Ouest ;
- Une cuvette centrale faite de plaines et de plateaux étagés. Sa végétation est caractérisée par une forêt dense (forêt équatoriale) ;
- Des plateaux au Nord, au Nord-Est et au Sud, où la végétation est constituée de savanes arborées et entrecoupées de galeries forestières (la végétation y est essentiellement tropicale) ;
- Des massifs montagneux à l'Est, au Sud-Est et à l'Ouest.

La RDC dispose d'une vaste étendue de sol arable très riche, qui recouvre une superficie de plus de 80 millions d'hectares, dont seulement a peu près 10% sont jusque-là exploités.

Le pays se caractérise par la diversité des conditions climatiques et géologiques, ce qui favorise une grande diversité des cultures. En effet, on y trouve quatre types de climat, répartis comme suit :

- Le climat équatorial;
- Le climat tropical humide;
- Le climat tropical sec ;
- Le climat littoral.

Ce qui caractérise également la RDC, ce sont les précipitations en quantités suffisantes (le pays reçoit en moyenne plus de 800 mm par an), doublées d'un important réseau hydrographique et d'un large ensoleillement. Toutes ces conditions font qu'il est possible de réaliser 3 à 4 récoltes annuelles en ce qui concerne les cultures vivrières.

Le sol et le sous-sol de la RDC, regorgent de ressources naturelles qui la placent au rang de pays potentiellement riche et a été qualifié de “*scandale géologique*”. Cette situation contraste avec une pauvreté incomparable et incommensurable de sa population.

La RDC est minière dans son ensemble. Elle est dotée d'une abondance de ressources minérales rares du nord-est au sud-est du pays (coltan ou colombite-tantalite, diamants, or, cuivre, cobalt, zinc, manganèse...), de ressources forestières et de faune (gorilles, okapis...) très riches et de vastes sols fertiles propres à l'agriculture (café, tabac, thé...).

3.5.2 Le capital humain

La République Démocratique du Congo est le troisième pays le plus vaste d'Afrique et le plus peuplé d'Afrique centrale. Vu sa taille elle est peu peuplée, la population se concentre sur les plateaux, dans la savane près des fleuves et des lacs; le nord et le centre du pays, domaine de la jungle sont quasiment vides. L'exode rural a gonflé les villes et surtout Kinshasa. Les grandes agglomérations sont Kinshasa (8 millions d'habitants), Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi, Kananga, Mbandaka, Bukavu, etc.

L'explosion démographique a transformé le Congo des années 1960 et ses 15 millions d'habitants en géant d'une soixantaine de millions d'habitants. La population est caractérisée par sa jeunesse, plus de la moitié des habitants ont moins de 20 ans. Durant la guerre 1997-2005, 3.9 millions de Congolais sont décédés majoritairement de maladies infectieuses dues à la malnutrition et l'exode. Le pays est composé de plusieurs centaines d'ethnies ou tribus – entre 200 et 450 – formant différents groupes. Notons néanmoins que de nombreuses langues et cultures de petites ethnies ont tendance à disparaître au profit de celles des grosses ethnies.

3.5.2.1 Démographie

Selon les données de l'enquête, la taille d'un ménage est en moyenne de 8 membres avec une variation assez importante suivant les provinces. La plus faible taille étant notée dans le district de Boma au Bas Congo avec 5 membres contrairement au district du Sud Ubangui en Equateur qui compterait en moyenne 11 membres par ménage.

Au delà des membres des familles biologiques en RDC, on note qu'il y a presque au moins 1 ou 2 membres n'étant pas biologiquement directement liés à la famille mais plutôt ayant des liens de parenté avec le chef du ménage. Par contre, il n'y a presque pas de membres des ménages non apparentés (adoptés) aux chefs de famille.

Les familles sont composées presque proportionnellement de personnes des classes d'âge 15 et 60 ans et 0 à 14 ans. Cependant la catégorie des plus de 60 ans est très faiblement représentée ou n'existe presque pas. Ceci montre les problèmes de longévité en RDC où l'espérance de vie est estimée à 45 ans selon le rapport Mondial sur le développement humain 2007/2008.

Les femmes chef de ménage représentent en moyenne 10% contre 90% pour les hommes. Dans certains districts, elles atteignent le quart des ménages soit 25% (Lukaya dans le Bas Congo et Kolwezi dans le Katanga) alors que cette proportion est très faible dans d'autres districts comme Tshopo dans la province Orientale où on ne note que 1.4% de femmes chef de ménage. De manière générale c'est dans la province du Bas-congo où l'on trouve le plus de femmes chef de ménage alors que des provinces comme le Nord et Sud kivu affichent étonnamment des taux bas eu égard au contexte de guerre qui y sévit.

La taille des ménages semble assez sensible suivant le sexe du chef de ménage. Les femmes ont des ménages de taille plus petite que les hommes avec respectivement 5 contre 8 membres ; toutefois, en terme de taux de dépendance, elles sembleraient avoir plus de personnes dépendantes que les hommes même si la différence est assez négligeable. Le taux de dépendance est dans tous les cas assez fort dans toutes les provinces et district de la RDC avec en moyenne 132% sur l'ensemble du pays révélant qu'il y a au moins dans presque la majorité des ménages un peu plus de personnes dépendantes que de personnes indépendantes. Ce taux pourrait être cependant plus élevé étant donné que le calcul des personnes dépendantes n'a tenu compte que des classes d'âge et pas de critères d'invalidité physique ou des critères de travail.

L'âge moyen d'un chef de ménage est de 45 ans. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas trop de variations sur l'âge du chef de ménage entre les provinces. La moyenne sur l'ensemble des provinces

et districts étant au dessus de la quarantaine. Les femmes chef de ménages sont plus âgées que les hommes. Parmi les chefs de ménage, 88% sont mariés et 7% sont veuf/veuves tandis que 3% sont divorcées/séparées.

Le taux de veuvage s'avère plus ou moins élevé et pourrait s'expliquer par le contexte de guerre dans lequel la RDC a évolué depuis une décennie. Ces taux s'avèrent être plus fort dans les provinces du Bas Congo et du Kasai Oriental. Le taux de veuvage élevés au Bas Congo vient un peu élucider le fait qu'il y'ait une proportion assez importante de femmes chef de ménage dans cette province, probablement en situation de veuvage. Il faut noter que parmi les chefs de ménage veuf/veuves 78% sont des femmes contre seulement 22% pour les hommes et parmi les femmes chef de ménage 58% sont veuves contre seulement 2% pour les hommes.

Le taux de divorce est assez négligeable sur l'ensemble de la population mais plus notable du coté des femmes chef de ménage avec 24.3% d'entre elles contre seulement 1.2% pour les hommes.

Les chefs de ménage sont presque tous des monogames, la polygamie n'étant pas officiellement une pratique courante en RDC.

3.5.2.2 Généralités sur le système éducatif

En RDC, l'enseignement national est composé de deux catégories d'écoles : les écoles publiques et les écoles privées agréées. Dans les écoles publiques, on retrouve les écoles non conventionnées gérées directement par l'Etat, et les écoles conventionnées dont la gestion est assurée par les confessions religieuses signataires de la convention de gestion scolaire avec le Gouvernement. Ainsi, dans ce dernier groupe figure

- les écoles conventionnées catholiques ;
- les écoles conventionnées protestantes ;
- les écoles conventionnées kimbanguistes ;
- les écoles conventionnées islamiques ;
- les écoles conventionnées de l'Armée du Salut.

Au niveau national, provincial et local, chacune de ces institutions dispose des services de gestion scolaire appelés bureaux de coordination.

Les écoles publiques sont financièrement prises en charge par l'Etat, surtout en ce qui concerne les salaires des enseignants. Compte tenu des difficultés que connaît le pays depuis des années, les parents interviennent financièrement et de façon significative dans le fonctionnement des écoles.

Les écoles privées agréées sont celles créées par des particuliers (personnes physiques ou morales), et qui sont soumises à la réglementation officielle en matière d'agrément, de programmes d'études, de contrôle et d'évaluation pédagogiques. Elles ne bénéficient d'aucun subside de la part de l'Etat. Toutes leurs charges financières reviennent aux parents.

Le secteur de l'enseignement privé connaît un développement rapide en termes de nombre d'écoles. En 2001/02 on a dénombré, au niveau de l'enseignement privé, 2,195 écoles primaires, et 1,205 écoles secondaires, alors qu'en 1986/87 ces nombres étaient respectivement de 378 et 109.

La durée de l'enseignement obligatoire est de 6 ans pour les enfants de 6 à 12 ans. Bien qu'une scolarité pré-primaire de 3 ans soit prévue, elle n'est offerte en pratique que dans quelques zones urbaines.

La scolarité primaire de 6 ans est divisée en trois cycles de deux ans chacun. Le certificat de fin d'études primaires est accordé sur la base d'une évaluation des résultats en classe et des notes de l'élève à un test national, pondérés respectivement par 60 % et 40 %.

3.5.2.3 Accès à l'éducation & niveau de scolarisation

Les effectifs scolaires ne cessent d'augmenter pendant que les moyens financiers et autres alloués au secteur de l'éducation baissent. Au cours de l'année scolaire 2001/02 par exemple, la population

scolaire au primaire était de 5,44 millions alors qu'elle était de 3.91 millions en 1978/79, soit un accroissement de 72 %²⁸.

Selon MICS 2 (2001) le taux net d'admission en 1ère année primaire était de 17%. Variant selon les sexes, il se situait à 17,5% pour les garçons et 16.6% pour les filles. Il varie également selon les provinces. Comparativement aux données de MICS 1, ces taux ont régressé dans la mesure où ils étaient de 26% pour les garçons et de 19% pour les filles en 1995.

Les taux bruts d'admission sont plus élevés que les taux nets : 86,8% pour les garçons, 85.3% pour les filles. Ceci révèle que l'admission en 1ère année primaire intervient tardivement par rapport à l'âge légal fixé à 6 ans. A ce sujet, l'enquête MICS 2, révèle que sur 100 enfants inscrits en 1ère année primaire, 20 seulement sont âgés de 6 ans, et 7 ont moins de 6 ans. Les enfants âgés de 9 ans et plus représentent 22 %. Au regard des données du RESEN²⁹, la scolarisation tardive semble frapper surtout les enfants issus des familles pauvres qui, du reste, ont également tendance à abandonner.

Le taux net de scolarisation (6 – 11 ans) se situait à 51.7 % en 2001, dont 54.8 % pour les garçons et 48.6 % pour les filles. Les disparités entre les provinces sont criantes. Les provinces de Kinshasa, du Bas-Congo, de Bandundu, des deux Kasai ont un taux supérieur à 50 %, alors que les autres provinces ont des taux inférieurs à 50 %.

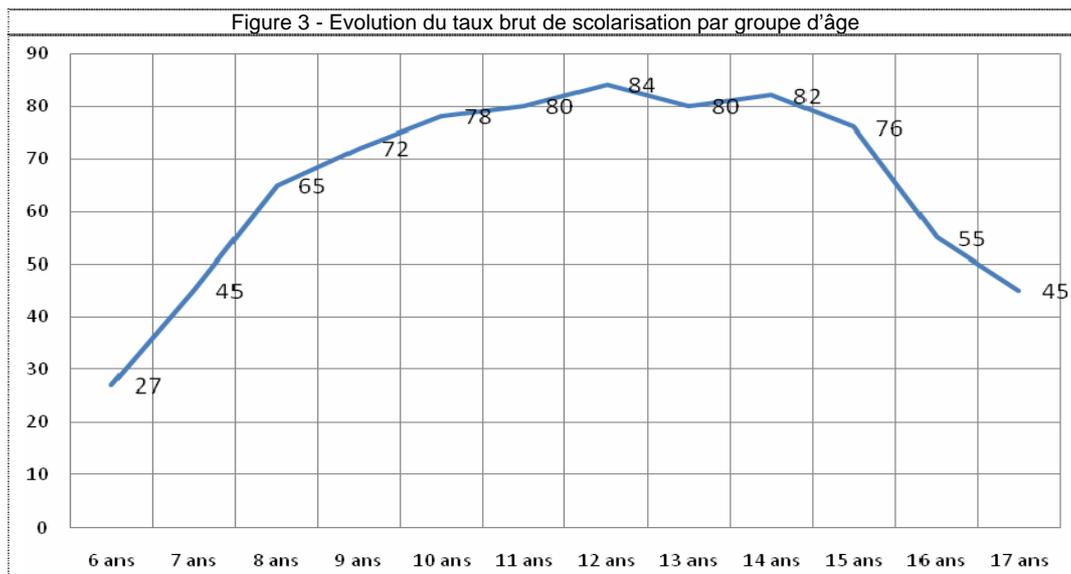
Selon les données de l'enquête CFSVA, 67% des enfants (6-17 ans) étaient inscrits à l'école. Habituellement, les enfants plus âgés sont moins susceptibles d'être inscrits par rapport aux jeunes enfants. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils peuvent être plus facilement impliqués dans du travail formel / informel et sont plus susceptibles d'avoir déjà terminé le cycle primaire d'enseignement. Étonnamment, dans les zones de l'étude, la scolarisation était plus faible chez les 6-11 ans (61%) par rapport aux 12-17 ans (76%).

Bien que l'âge officiel de l'école primaire soit de 6 à 11 ans, les résultats de l'enquête ont confirmé ceux du MICS 2. En effet, il a été constaté que la scolarisation est moins fréquente chez les jeunes enfants. 27% des enfants de 6 ans et 45% des enfants de 7 ans sont à l'école. La proportion d'enfants scolarisés augmente à mesure que l'âge augmente, et atteint un maximum parmi les enfants de 11 à 14 ans (cf. figure 5). Cette tendance est probablement due au fait que de nombreux enfants ne commencent pas à aller à l'école quand ils sont supposés le faire, et achèvent le cycle primaire quand ils ont dépassé l'âge de l'école primaire.

"Le manque d'argent pour les frais de scolarité" est la raison principale qui empêche les enfants d'aller à l'école. 65% d'enfants non scolarisés (6-17 ans) ne fréquentent pas l'école à cause de cette raison, alors que près de 15% ne vont pas à l'école en raison d'un manque d'intérêt pour l'éducation.

²⁸ MICS 2

²⁹ Rapport d'Etat du Système Educatif National



L'absentéisme est également élevé: 43% des enfants scolarisés (6-17 ans) ont souvent manqué l'école (au moins 5 jours au cours du dernier mois). La grande majorité des ménages (65%) ont mentionné les frais de scolarité comme raison principale de ces absences.

Les filles sont plus susceptibles d'être hors de l'école par rapport aux garçons. Globalement, 69% des filles sont inscrites contre 74% des garçons ($p < 0,05$). On retrouve cette différence à la fois en ce qui concerne le groupe des 6-11 ans et le groupe des 12-17 ans, mais il est statistiquement significatif uniquement pour le groupe le plus âgé.

Les enfants orphelins sont plus susceptibles d'être hors de l'école par rapport aux non-orphelins. Les différences sont statistiquement significatives ($p < 0,05$), à la fois pour le groupe des jeunes (6-11 ans) et le groupe des plus âgés (12-17 ans).

Non seulement les orphelins sont plus susceptibles d'être hors de l'école par rapport aux non orphelins, mais ils ont également une tendance légèrement plus forte à l'absentéisme. 41% des inscrits orphelins auraient manqué au moins 5 jours d'école au cours du mois écoulé avant l'enquête, par rapport à 32% des non orphelins. Les résultats n'étant pas statistiquement significatifs, ils sont uniquement révélateurs d'une tendance.

3.5.2.4 Infrastructures scolaires

En 2001/02 les établissements scolaires publics étaient au nombre de 18,300 pour le primaire et de plus de 8,000 pour le secondaire. Dans leur quasi totalité ces écoles sont dans un état vétuste. Avec la poussée démographique de la population scolaire leur nombre s'avère insuffisant, réduisant ainsi fortement la capacité d'accueil du système. Ceci explique en partie la prolifération des écoles privées.

Les données de l'enquête montrent que 74% des ménages des villages accèdent facilement à une école primaire fonctionnelle. 21% de ces écoles sont localisées dans les villages, 41% sont à une heure de marche et 30% à deux heures de marche.

Les écoles fonctionnent dans un environnement insalubre, ne répondant pas toujours aux normes hygiéniques. Aussi l'absence d'hygiénistes dans les écoles, le non-respect des normes en matière d'implantation et de construction scolaires (écoles à côté des décharges publiques ou des débits de boissons par exemple) ne favorisent pas un bon environnement scolaire.

La croissance de la population congolaise a rendu les effectifs des élèves pléthoriques par rapport à la capacité d'accueil, et l'encadrement pose d'énormes problèmes. Le ratio élèves/classe au primaire est très élevé, notamment dans les grandes villes. Ce ratio, qui était de l'ordre de 38 élèves en 1987/88, est passé à 44 élèves en 1992/93. Pour la seule ville de Kinshasa, il était de 53 élèves en 1987/88, et de 59 en 1992/93. Par ailleurs, les enseignants appelés à animer ces classes pléthoriques travaillent dans des conditions très difficiles, car n'ayant pas été tous formés à la dynamique des grands groupes. Le faible budget affecté à l'éducation ne facilite pas non plus la construction de nouvelles écoles et la réhabilitation de celles, existantes, qui se trouvent dans un état de délabrement avancé.

3.5.2.5 Alphabétisation & niveau d'éducation des chefs de ménages

Les résultats de l'enquête menée par l'UNICEF en 2001, en RDC donnaient un adulte sur trois (32%) analphabète. L'analphabétisme frappe, comme dans la plupart des pays du tiers monde, plus les femmes que les hommes. C'est ainsi que 44% de femmes contre 19% d'homme sont analphabètes, soit un indice de parité de 0,691. Ces estimations de l'UNICEF concordent presque avec celles de l'UNESCO, lesquelles mentionnent, pour la RDC, un taux d'analphabétisme de 34,7% de la population adulte âgée d'au moins 15 ans au cours de la période de 2000/04. Ce taux s'élevait, au cours de la même période, à 20,2% pour les hommes et 48,1% pour les femmes, écart traduit par un indice de parité de 0,65.

Sur l'ensemble de l'échantillon, il est intéressant de noter que les résultats sont proches de ceux de l'UNICEF et de l'UNESCO. Ils sont en moyenne 23% avec un maximum de 39% dans la province du Bas Congo. Au niveau district cependant, le Bas fleuve dans le Bas Congo affiche les taux les plus faibles (45% de chefs de ménages analphabétisés) alors que dans le bas Uele en province Orientale, ce taux est de l'ordre de 8%. Tous les autres districts affichent des taux inférieurs à 50%.

Selon les résultats de l'enquête, il y a une plus forte proportion de femmes chef de ménage non alphabétisées que d'hommes respectivement 67% contre seulement 18%. Ce qui montre les inégalités d'accès aux structures éducatives suivant le sexe. Même si une grande majorité des chefs de ménage sont alphabétisés, ils n'ont pas pour autant un niveau d'instruction élevé. Une faible proportion d'entre eux a pu terminer le secondaire (11%) alors que seulement 1% a un niveau supérieur. La majorité d'entre eux a cependant entamé le secondaire (33%) et une proportion assez importante de 17% n'ont jamais été à l'école.

Vu par province, il y a une grande proportion de chef de ménage sans niveau d'instruction, environ 20%, dans les provinces du Bas Congo, Nord et Sud Kivu. La différence avec les autres provinces n'est pas très considérable.

Plus de la moitié des femmes chefs de ménage soit 53%, n'ont jamais été à l'école tandis que 24% ont fréquenté l'école sans finir le primaire, seuls 2% ont terminé le secondaire.

Les femmes chefs de ménages présentent des signes de vulnérabilité en ce sens qu'elles sont moins instruites et sont aussi majoritairement veuves avec un peu plus de personnes dépendantes dans leur ménage.

3.5.2.6 Mouvement des populations suite à l'insécurité

Le déplacement des populations en RDC est devenu un phénomène assez fréquent lors des 10 dernières années. Cependant, la particularité est que ces mouvements sont causés dans certaines provinces notamment celles de l'est par la violence et l'insécurité suite à l'instabilité dans la région mais aussi dans les pays frontaliers (Rwanda, Burundi).

Sur l'ensemble de la RDC, une proportion de 6% des ménages enquêtés était des déplacés au moment de l'enquête. Cette proportion cache d'énormes disparités. Dans le Nord et Sud Kivu à l'est de la RDC, ce taux est respectivement de 15% et 18%. Ils sont respectivement 10, 11, et 12% dans les districts de Taganyika, et les provinces de l'Equateur et Orientale.

Toutefois, la remarque est que toutes les provinces de la RDC accueillent des déplacés mais dans des proportions différentes. Le Bas Congo, le Bandundu et les deux Kasai présentent les proportions les plus faibles de personnes déplacées (<5%).

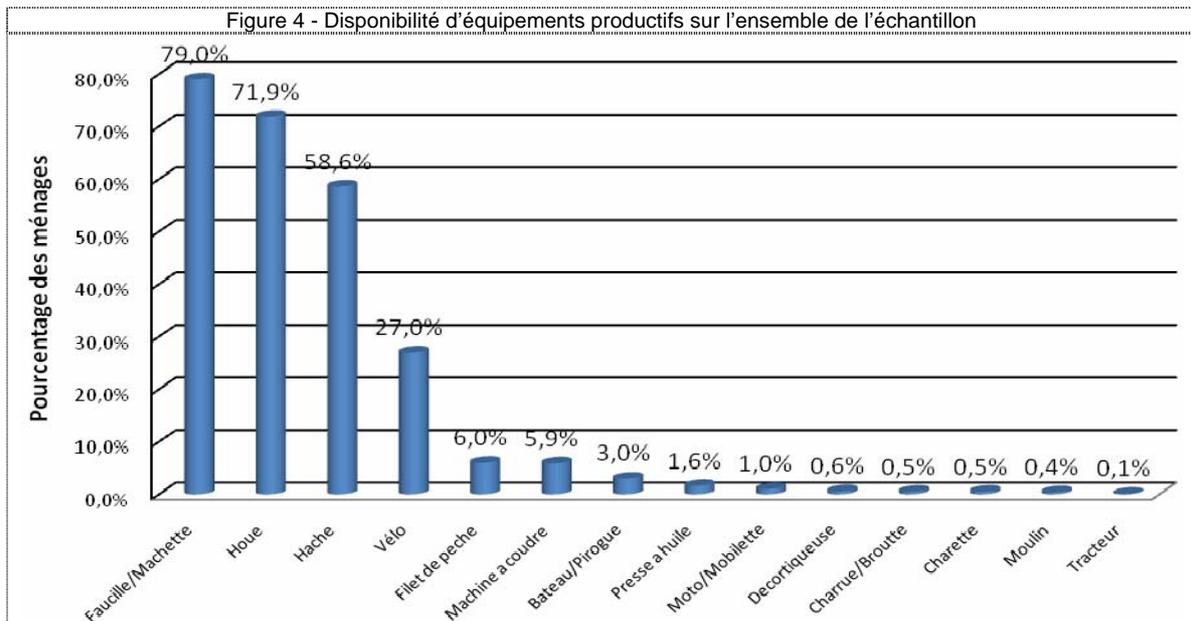
3.5.3 Le capital physique & financier

3.5.3.1 Les actifs productifs, et habitats

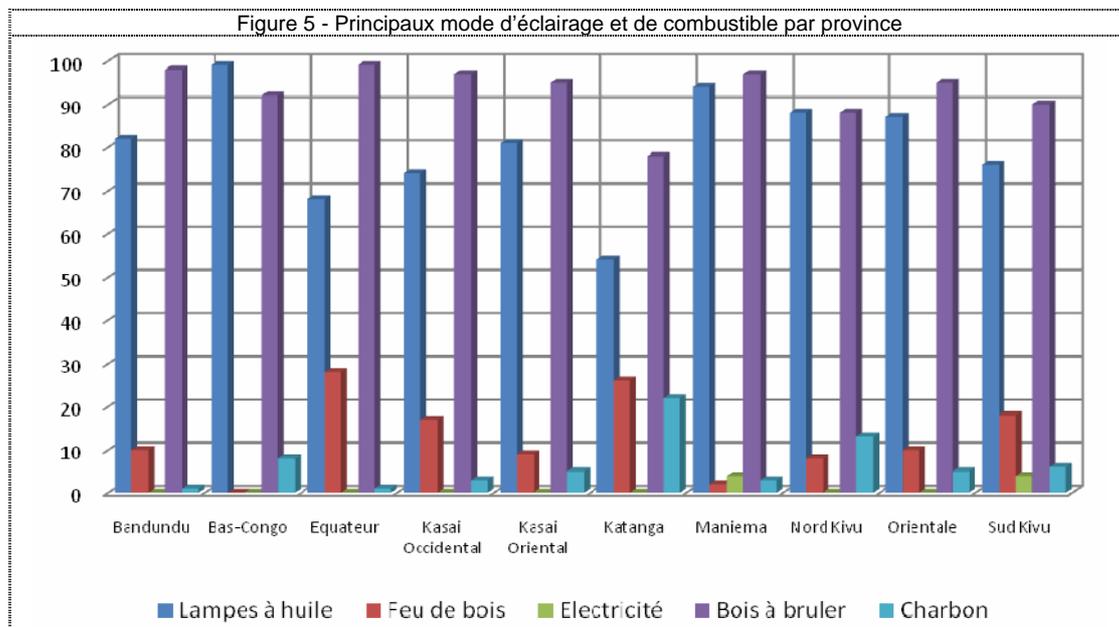
En matière d'actifs productifs, les ménages ruraux en RDC sont très mal lotis. En effet, la possession d'équipements productifs permettant de générer des revenus est extrêmement faible. Les équipements productifs tels que la charrue, la voiture, le moulin, le bateau de pêche, le tracteur, les décortiqueuses, sont possédés par moins de 1% des ménages sur l'ensemble des provinces. En ce qui concerne les filets de pêche, les pirogues, moins de 5% des ménages en possèdent. Dans l'Equateur et le Katanga plus de 10% des ménages ont un filet de pêche. C'est aussi dans ces deux provinces que l'on trouve le

plus grand nombre de ménages ayant une pirogue pour la pêche ou le transport fluvial. Les équipements productifs les plus disponibles sont les matériels traditionnels tels que : houe (72% des ménages en possède), hache (58%), faucille/machette (79%), vélo (27%). Cette pauvreté en équipements productifs explique à elle seule la situation de précarité dans laquelle se trouve le milieu rural en RDC. La figure 4 ci-dessous donne le niveau de disponibilité des équipements productifs sur l'ensemble des provinces.

Ce manque d'actifs productifs n'est que la conséquence d'une pauvreté généralisée et d'un manque crucial d'appui de l'Etat et des ONGs en matière de développement à la base.



L'habitat reste précaire et est largement dominé par le type traditionnel. En effet, 96% des maisons sont en terre avec toiture soit en paille (81%), soit en tôle (16%). Le matériel du sol reste dominé par la terre (96% des maisons). Seuls 3% des maisons ont du ciment comme matériel du sol.



La principale source d'éclairage est la lampe à huile ou à pétrole ; cette source est utilisée par 80% des ménages en milieu rural. Elle est suivie du feu de bois avec 13%, enfin par l'électricité (1%). Le principal combustible utilisé pour la cuisine est le bois (93% des ménages) suivi du charbon de bois (7%) des ménages. Le charbon de bois est très utilisé dans le Katanga, où il constitue le principal combustible de cuisson pour 22% des ménages. Dans le Bandundu, l'Equateur, les deux Kasai, le Maniema et enfin la province Orientale, plus de 95% des ménages ont comme principal combustible le

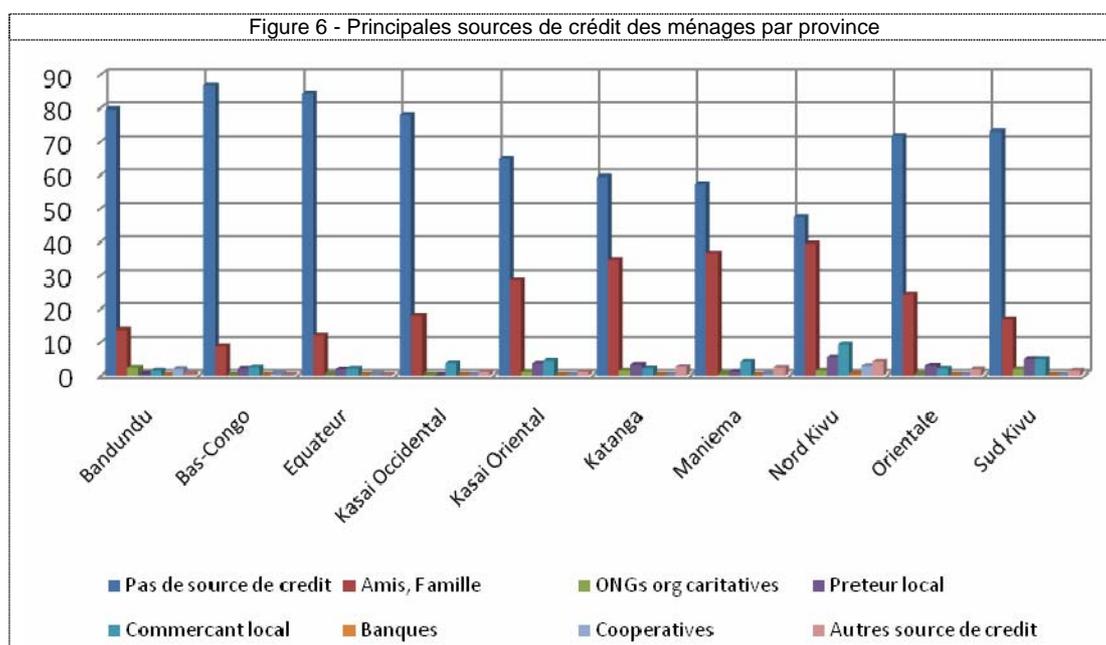
bois de chauffe. La figure 7 donne les principaux modes d'éclairage ainsi que les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson.

3.5.3.2 Accès au crédit & épargne

En milieu rural, l'épargne se limite essentiellement à sa forme informelle et dans une moindre mesure à ce qu'on peut appeler l'épargne de la micro-finance. Cette dernière est presque inexistante en RDC car très limitée.

Le principal mode d'épargne informelle est la tontine communément appelé aussi 'ristourne'. Cependant certains ONGs caritatives et quelques coopératives essaient de développer l'épargne de la micro-finance à travers des mutuels d'épargnes et de crédits.

Malgré la présence de quelques structures, l'accès au crédit reste limité en milieu rural. En effet, seul un tiers des ménages y ont accès. Le mode d'accès au crédit (cf. figure 8) est fortement dominé par le prêt auprès des amis ou de la famille (72%). Il n'y a pratiquement pas de crédit en provenance des banques. 7% des ménages bénéficient de crédit auprès des ONGs caritatives ; ils sont 2% à l'obtenir auprès des coopératives, 11% auprès des commerçants locaux et enfin 8% chez les usuriers.



On constate que l'essentiel des crédits provient du système informel. Ces systèmes sont surtout développés dans le Katanga, le Maniema et le Nord Kivu.

Ce manque de structure d'épargne et de crédit ne permet pas à la couche défavorisée de la population de bénéficier d'appui financier leur permettant de développer des activités génératrices de revenus. Par conséquent, ces populations resteront dans le cycle de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

3.5.3.3 Indice de richesse

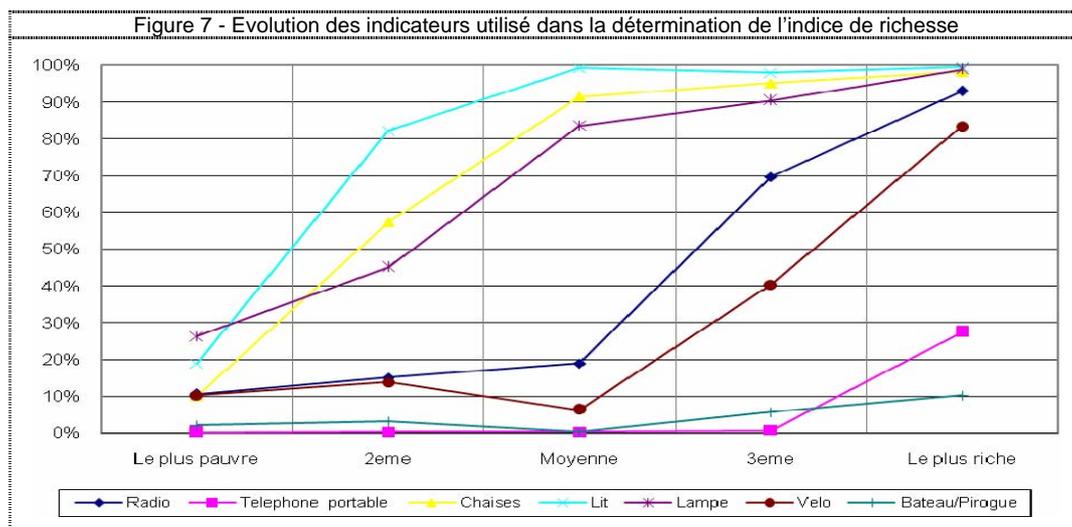
La disponibilité de richesse est très importante pour le bien être d'un ménage. En effet, en situation de choc, il est possible que le ménage vende ou échange une partie de sa richesse pour acheter de la nourriture. Cette richesse est la valeur de tous les biens naturels, physiques et financiers qu'il possède. Il est possible de mesurer la richesse, mais cela est difficile et requiert la prise en compte de variables telle que le savoir-faire et induit bon nombre de suppositions sur la valeur réelle des différents biens susmentionnés et sur leur dépréciation. L'indice de richesse construit ici prend en compte des variables plus faciles à obtenir. Cet indice peut être utilisé (avec considération des limites citées) pour classer et classifier les ménages de l'enquête.

Une analyse en composantes principales des indicateurs de la richesse et de la pauvreté a été faite en utilisant principalement les types de biens possédés déclarés par le ménage au moment de l'enquête: machine à coudre, radio, houe, hache, machette, pirogue, fer à repasser, téléphone portable, voiture, mobylette, moulin, fusil de chasse; ainsi que des indicateurs de pauvreté tels que l'absence

d'électricité, d'énergie pour la cuisson des aliments, l'absence de toilette, l'insuffisance de chambre à coucher, etc.

La richesse est considérée comme une variable fondamentale qui ne peut pas être directement observée mais qui est associée aux indicateurs ci-dessus mentionnés. L'analyse factorielle est le procédé statistique le plus adapté pour découvrir la variable fondamentale de richesse. Le premier composant de l'analyse factorielle est utilisé comme indice qui assigne un poids à tous indicateurs inclus dans l'analyse. Ce facteur reflète le statut de richesse des ménages. Dans le cadre des données pour cette enquête, plusieurs indicateurs ont été testés, seuls ceux ci-dessous ont été plus significatifs :

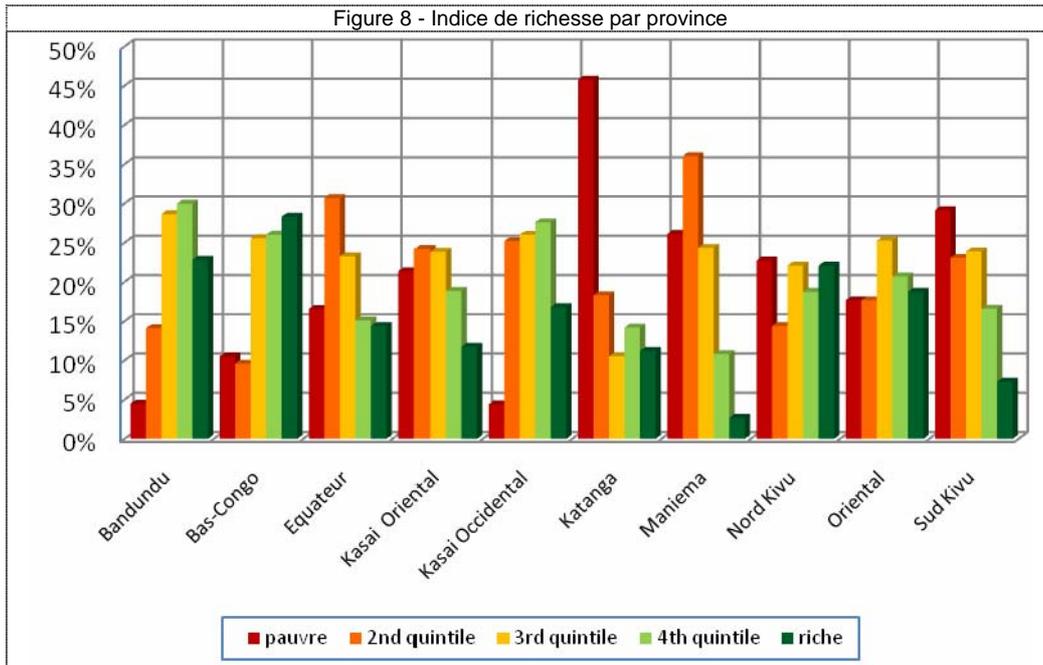
- Radio;
- Lit;
- Telephone portable;
- Lampe;
- Bateau/Pirogue.
- Chaises;
- Vélo;



La figure 9 montre l'association de différents indicateurs avec le statut de bien-être des ménages. La possession de lit et des chaises pourrait aider à différencier parmi les ménages relativement les plus pauvres (1^{re} quintile) et ménages dans les autres quintiles, alors que la propriété de radio, vélo et téléphone portable différencient entre les ménages dans les 2 quintiles les plus riches (4^{eme} et 5^{eme}) et de ménages les plus pauvres.

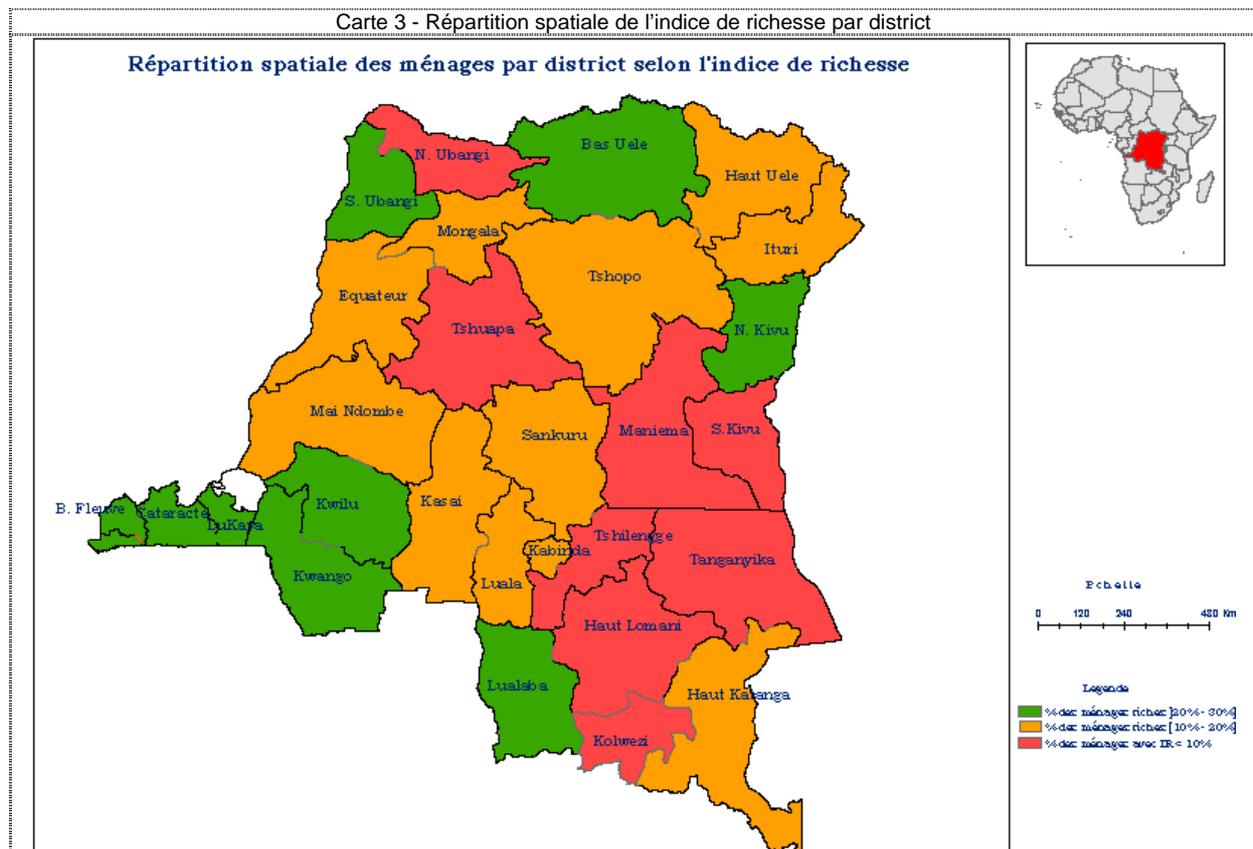
L'analyse par province donne un indice de richesse variant selon les provinces. Les provinces présentant les meilleurs taux sont le Bas Congo (28%), le Bandundu (23%), le Nord Kivu (22%) et la province Orientale (19%). Il faut signaler aussi que le Nord Kivu fait partie des provinces ayant le plus grand nombre de ménage pauvre avec un taux de 23%. Le Katanga vient en tête dans cette catégorie avec 46% de ménage pauvre, suivi du Sud Kivu (29%), du Maniema (26%), et enfin du Kasai Oriental avec 21%.

Les classes intermédiaires représentent plus de 50% dans l'ensemble des provinces sauf le Katanga. Dans le Bandundu, l'Equateur et le Kasai Oriental, elles représentent plus de 65% des ménages. La figure 8 ci-dessous donne la répartition spatiale de l'indice de richesse par province.



En fonction du sexe du chef de ménage, on constate que dans la catégorie des ménages pauvres, 37% sont dirigés par des femmes; elles ne représentent que 4% dans la catégorie des ménages riches.

La carte 3 ci-dessous donne la répartition spatiale de l'indice de richesse par district. Les données ont été extrapolées à partir des données des provinces.



3.5.4 Le capital social

Le capital social peut être considéré comme des ressources sociales que les gens exploitent pour améliorer leur moyen d'existence. Il est fonction des structures sociales existantes dans une société, selon qu'elle fonctionne comme une communauté ou une société. Il obéit à des règles et à des normes

sociales, formelles ou informelles, diffusées lors d'interactions et peuvent être volontaires ou obligatoires.

Selon les données de l'enquête, face à l'insécurité alimentaire, la population s'est organisée et a créé plusieurs réseaux sociaux. Ces réseaux dépendent du contexte historique et géographique, de la confiance entre les gens, des normes et des structures. Cependant, les effets économiques et sociaux de ses réseaux ne sont pas facilement quantifiables, non seulement à cause de la complexité de ses réseaux mais aussi de la présence de plusieurs groupes ethniques ayant souvent des cultures diverses. Dans ces réseaux la plupart des aides font l'obligation de retour, très peu sont des dons.

Les différents types de réseaux sociaux sont :

1. Les églises : elles constituent le principal réseau social en RDC. Leur intervention touche toutes les couches de la population sans distinction. Généralement, ses interventions se font sous formes de dons et d'aide dans le domaine de la santé et de l'éducation.
2. Les mutuelles entre amis ou ressortissants du même village : ces mutuelles fonctionnent comme les mutuelles formelles d'épargne et de crédit ; leur particularité est qu'il est possible de bénéficier de prêt sans garantie mais avec des conditions précises. Elles n'ont pas généralement un statut juridique par conséquent non agréée. Ces structures sont pilotées le plus souvent dans les centres urbains, mais les interventions se font surtout au niveau des villages.
3. Les Associations : ce sont des structures villageoises qui s'appuient sur des ONG partenaires pour promouvoir certaines activités de développement au niveau des villages. La particularité des ces associations est que leur intervention est surtout axée sur des projets collectifs et non individuels.
4. Les ristournes ou tontines : le problème de ce système social est qu'il est individuel et repose sur une éthique altruiste : tous les membres ont des engagements moraux. Mais il perpétue la reproduction sociale (on n'y participe qu'en fonction de son niveau de revenu), d'où la stratification des tontines. Le problème majeur est que l'argent est parfois détourné, ou certaines personnes refusent volontairement de cotiser une fois leur tour de retrait déjà dépassé.
5. Entraide familiale ou ethnique : ce système est difficile à comprendre ou à qualifier comme étant un réseau social. Sa particularité est qu'elle est pratiquée partout et peut dépasser souvent le cadre familial et impliquer des amis. Ce système d'aide fonctionne lors des cérémonies de mariages, de deuil, de funérailles ou de baptêmes. Les contributions viennent généralement de parents proches, des amis ou de l'ethnie.

En conclusion, le développement de ces réseaux sociaux peut être bénéfique pour soulager les populations rurales. En ce sens que lorsque les gens sont déjà liés par des normes et des sanctions communes, ils sont plus susceptibles de former de nouvelles organisations pour se livrer aux activités qui les intéressent. Aussi, en augmentant l'efficacité des gens, ses réseaux sociaux peuvent aider à accroître les revenus et les taux d'épargne des populations et réduire les problèmes de resquilles associés aux biens publics.

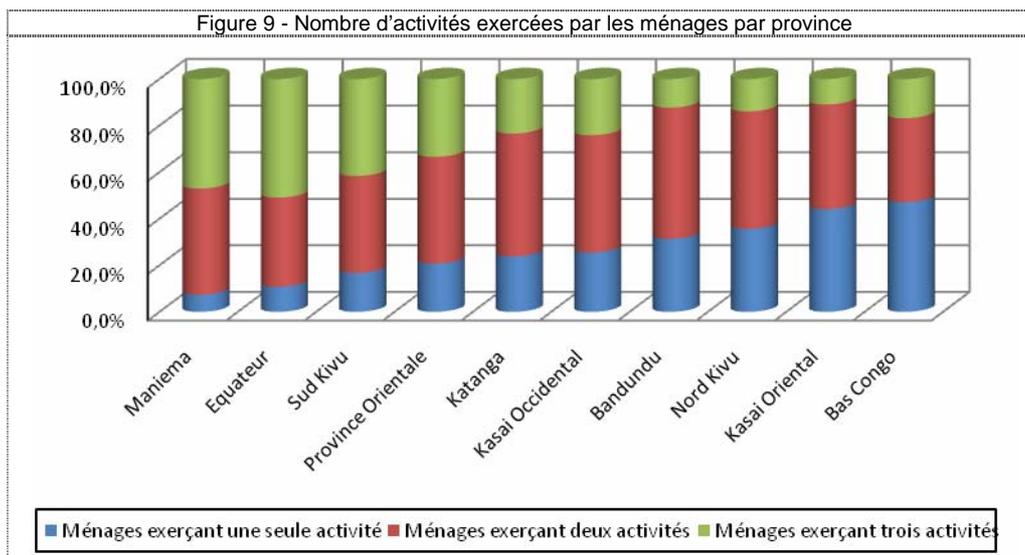
3.6 Moyens de subsistances des ménages

3.6.1 Principales activités & sources de revenus

Les revenus et modes de vie constituent un indicateur très important et fondamental d'accessibilité dans la mesure où toutes les dépenses (alimentaire et non alimentaire) en sont tributaires.

Les résultats de l'enquête montrent que tous les ménages enquêtés exercent au moins une activité génératrice de revenus.

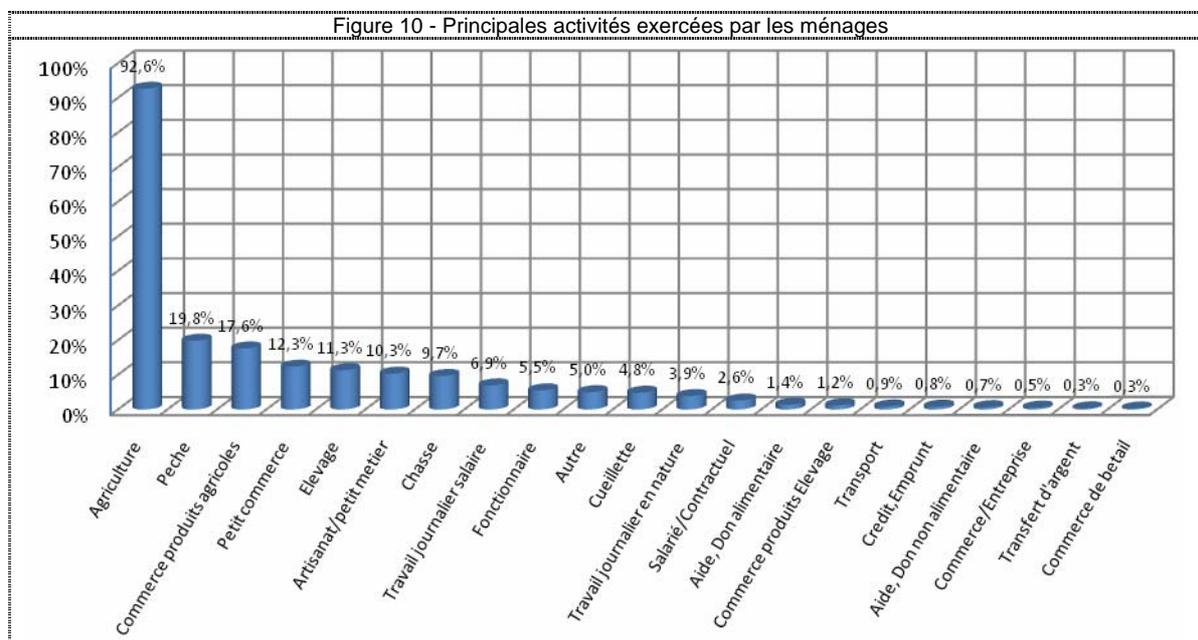
Concernant le nombre d'activités exercées par les ménages ; 23,0% des ménages exercent une seule activité, tandis que 45,4% des ménages en exercent deux et 31,6% trois. De grandes disparités sont à noter entre provinces. En effet, à peine un ménage sur 10 exerce une seule activité dans les provinces de l'Equateur (10,8%) et du Maniema (7,4%) alors que cette proportion est de près d'un ménage sur deux dans les provinces de Bas-Congo (47,1%) et du Kasai-Oriental (44,1%).



Les principales activités exercées par les ménages sont des activités :

- de type agropastoral : tel que l'agriculture (pratiquée par 92,6% des ménages), la pêche (pratiquée par 19,8% des ménages), l'élevage (pratiqué par 11,3% des ménages), la chasse (pratiquée par 9,7% des ménages) ou la cueillette (pratiquée par 4,8% des ménages) ;
- liées au commerce : tel que le commerce de produits agricoles (pratiquée par 17,6% des ménages) ou le petit commerce (pratiquée par 12,3% des ménages) ;
- liées au travail salarial : tel que le travail journalier (pratiquée par 6,9% des ménages), le fonctionariat (pratiquée par 5,5% des ménages) ;
- liées à l'artisanat/petits métiers (pratiquée par 10,3% des ménages).

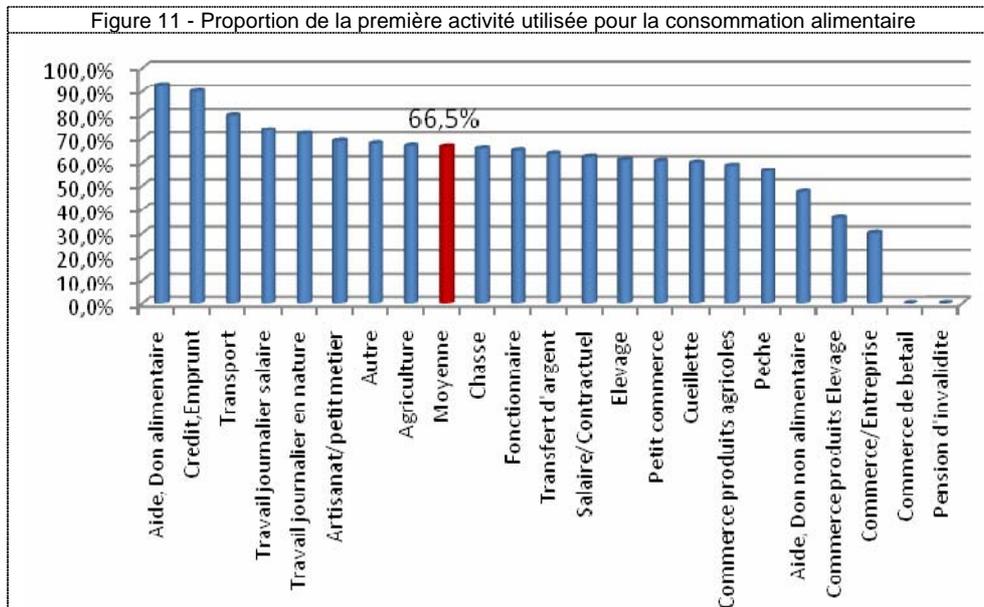
La figure 12 ci-dessous donne les principales activités exercées par les ménages sur l'ensemble de l'échantillon.



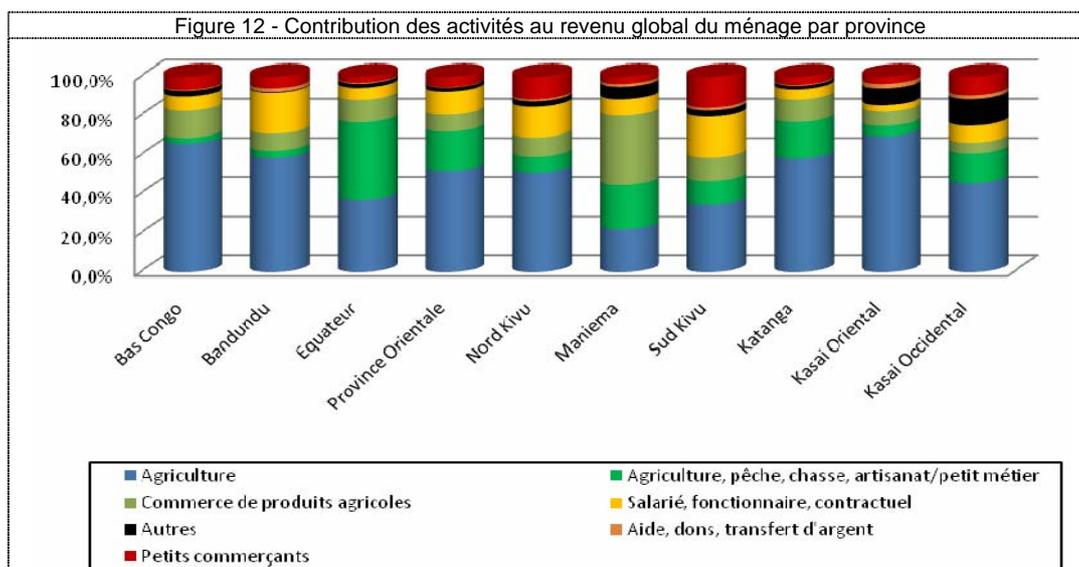
Sur l'ensemble de l'échantillon, la principale activité exercée par les ménages est l'agriculture (92,6%), suivi de loin de la pêche, et du commerce. Cette hiérarchisation n'est pas la même sur l'ensemble des provinces. En effet, bien que l'agriculture soit la première activité sur l'ensemble des provinces, la seconde activité varie selon les provinces. La pêche est la seconde activité dans l'Equateur et le Katanga, alors que dans le Nord et le Sud Kivu, le petit commerce vient en deuxième position. Dans les deux Kasai, les activités minières et le travail journalier constituent la seconde activité. Le tableau 1 de l'annexe III donne la liste des activités par provinces.

La proportion utilisée pour la consommation alimentaire de ces montants provenant de la première activité sont en moyenne de 60%. Aucune activité ne couvre à elle seule 100% des besoins alimentaire des ménages. Le tableau 2 de l'annexe III donne les proportions de la première activité utilisées pour la consommation alimentaire du ménage.

La figure 13 ci-dessous donne la proportion de la première activité directement utilisée pour la consommation alimentaire des ménages.

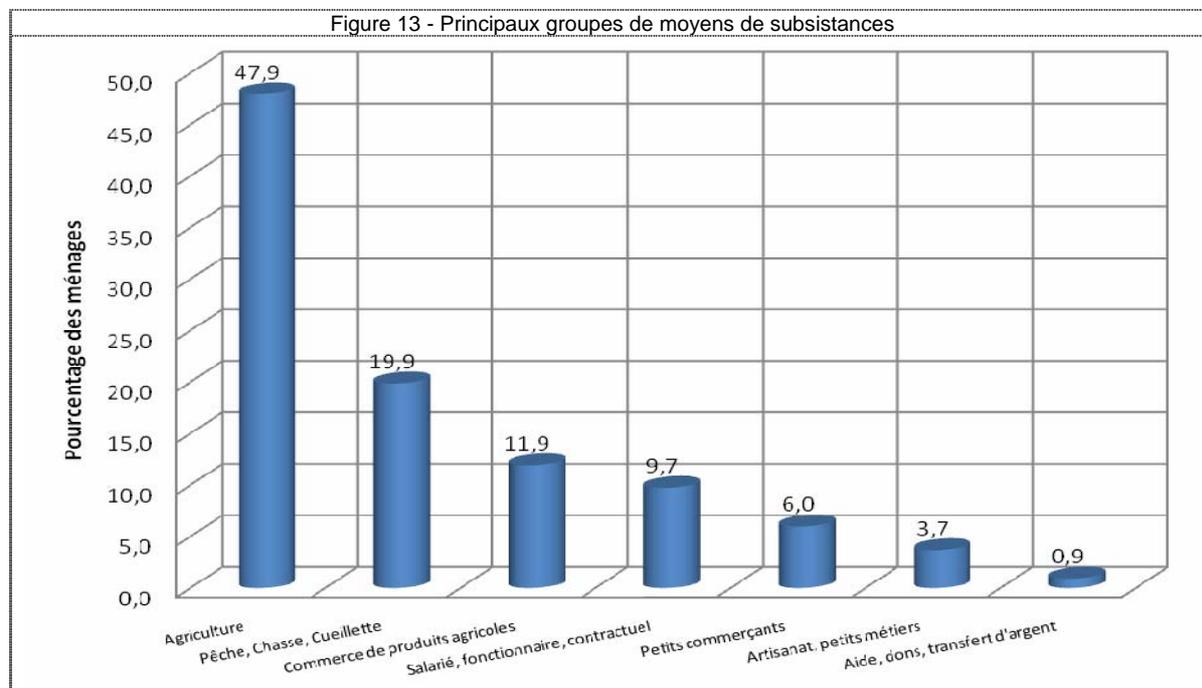


L'agriculture est l'activité dont la contribution relative au revenu global des ménages est la plus importante dans toutes les provinces, principalement dans le Kasai Oriental et le Bas Congo. En effet, elle constitue la première activité respectivement de 83% et de 90% des ménages dans ces 2 provinces. Les sources de revenus des ménages des provinces de l'Equateur, du Maniema, du Kasai Occidental et du Sud Kivu sont plus diversifiées. En plus de l'agriculture on a respectivement la pêche, le commerce de produits agricole et les travaux liés aux minerais. Au Sud et Nord Kivu, deux autres activités dominent après l'agriculture, ce sont le petit commerce et le travail journalier. L'importance relative de ces sources de revenus dans le revenu global permettra à ces ménages de se procurer des revenus alternatifs au cas où les sources de revenus directement liées au secteur agricole étaient affectées par un choc. La figure 14 ci-dessous donne la contribution au revenu global du ménage par province.

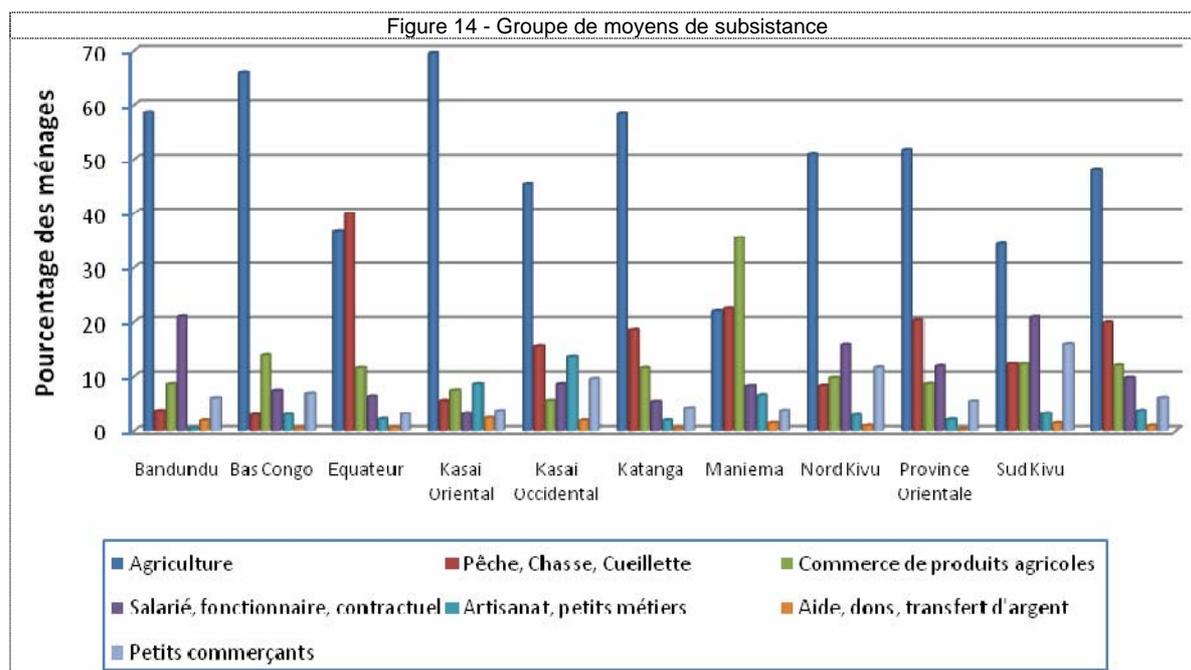


3.6.2 Principaux groupes de moyens de subsistance

En se basant sur les sources de revenus des ménages, la valeur monétaire de ces revenus, ainsi que sur la proportion directement utilisée pour la consommation alimentaire du ménage, une analyse en composante principale a permis de dégager douze classes distinctes de mode de vie en RDC. Ces classes ont été ensuite regroupées lors de l'analyse en sept groupes de moyens de subsistances. Ces sept principaux groupes sont illustrés par la figure 15.



L'agriculture constitue le principal pilier des différents groupes de mode de vie. En effet, 47,9% des ménages ont un mode de vie purement agricole. Auquel s'ajoute 31,8% des ménages ayant un mode de vie reposant sur l'agriculture tels que les commerçants de produits agricoles (11,9% des ménages) et ceux du groupe pêche, chasse et cueillette. Même les fonctionnaires, salariés ou contractuels (9,7% des ménages) tirent le tiers de leur revenu de l'agriculture. Environ 1% des ménages vivent essentiellement de l'aide, de dons ou de transfert d'argent.



Du fait que l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance des ménages, tout choc (sécheresses, inondations, maladies des plantes, pillages) affectant ce secteur clé aura des

conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire des ménages et pourrait affecter plus de 70% de la population en milieu rural. La figure 16 ci-dessous donne les groupes de mode de vie par province.

Enfin, il faut signaler que l'ensemble des activités des groupes de moyens de subsistance est influencé par la saisonnalité à l'exception des fonctionnaires. Cette situation fait que les ménages sont obligés d'avoir au moins plusieurs activités pour faire face aux problèmes alimentaires durant toute l'année. Les ménages n'ayant pas plusieurs activités se retrouvent généralement dans des situations de difficultés alimentaires.

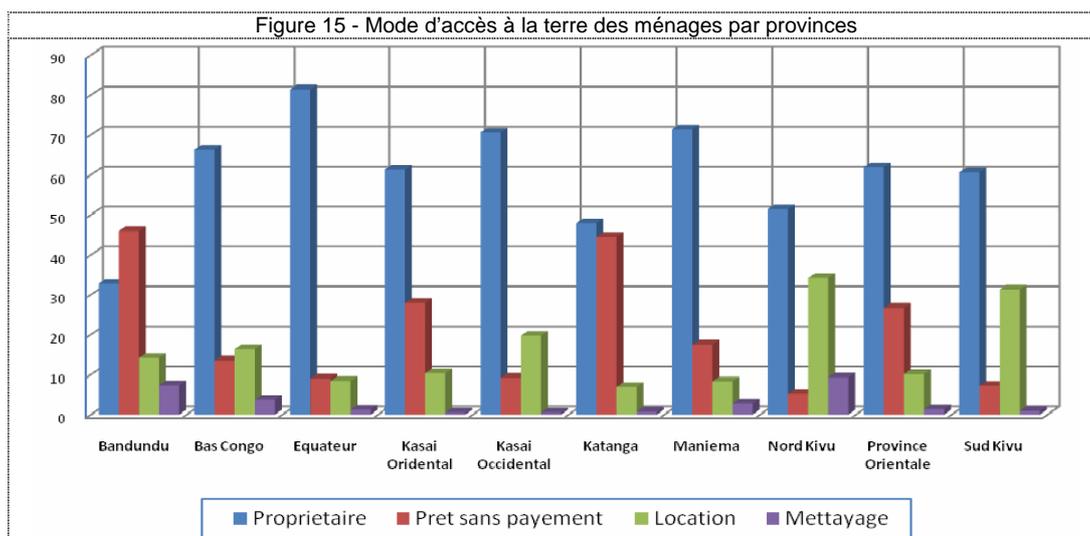
3.6.3 Agriculture

La RDC est un pays à vocation agricole en ce sens que plus de 70% de sa population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'agriculture. Le potentiel de ce secteur est impressionnant et devrait permettre d'assurer le développement socio-économique du pays. En effet, ce secteur dispose de plus de 80 millions d'hectares de terres arables avec une fertilité suffisante, 4 millions d'hectares des terres irrigables, une diversité climatique et un réseau hydrographique important permettant de pratiquer une large gamme de cultures.

Paradoxalement, la RDC enregistre depuis plusieurs années une forte régression de ses performances agricoles au point de ne plus être en mesure de répondre à la demande alimentaire intérieure. Depuis 1999, la production de manioc, produit principal de consommation alimentaire ne cesse de chuter, avoisinant les 20%, suite essentiellement aux maladies, aux insectes nuisibles, à la baisse des rendements et à la non mécanisation agricole.

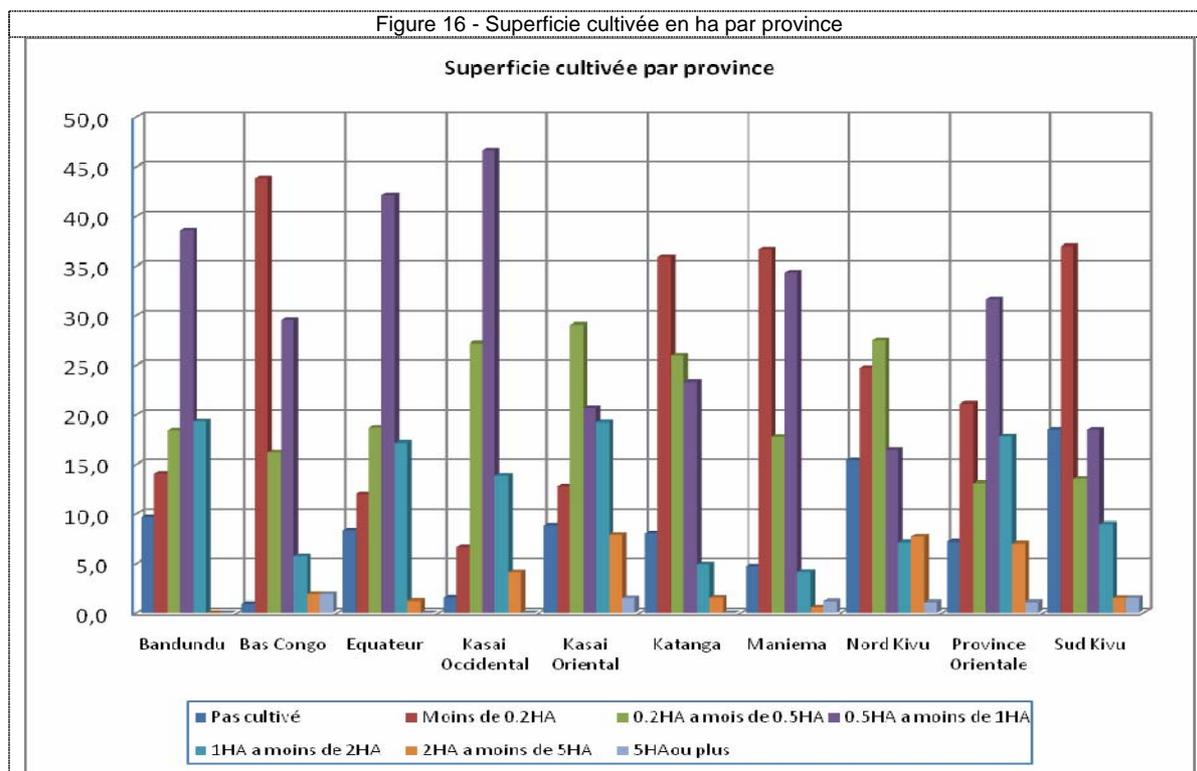
3.6.3.1 Disponibilité et possession de terre pour l'agriculture

Ce potentiel de 80 millions d'hectares de terre cultivable contraste avec sa disponibilité et sa répartition au sein de la population. En effet, sur l'ensemble des provinces 93.6% des ménages prétendent avoir accès à la terre pour cultiver, dont 63.3% sont propriétaires. Cette possession de terre varie de 32.7% dans le Bandundu à plus de 81% dans l'Equateur. Il faut noter que 10.6 et 5% des ménages respectivement dans le Kasai Occidental et Kasai Oriental n'ont pas accès à la terre. Ils représentent 1/6 des ménages enquêtés dans l'Equateur et les deux Kivu. On note un fort taux de location de terre dans le Bas Congo (14.4%), le Sud Kivu (14.5%) et enfin le Nord Kivu (20.8%). Le métayage touche aussi 9.3% des ménages du Nord Kivu, et 7.3% au Bandundu. Les prêts sans paiement, sont très représentatifs dans le Bandundu (45.9%), le Kasai Oriental (27.9%), le Katanga (44.5%) et la province Orientale (26.5%).



Malgré que 93.6% des ménages disposent de terres pour cultiver, les superficies exploitées sont extrêmement faibles. En effet, seuls 27% des ménages enquêtés cultivent plus de 1 ha toutes saisons confondues. Ceux qui cultivent 5 ha ou plus ne représentent que 0.7% des ménages. Plus de deux tiers des ménages cultivent moins de 1 ha dont 20% moins de 0.2 ha. Cette catégorie est très représentative dans le Maniema (30.6%), le Sud Kivu (34.9%), le Bas Congo (26.9%), le Katanga (28.2%), et le Nord Kivu (25.6%). Cette faiblesse de la superficie cultivée est due entre autre au manque de main

d'œuvre qualifié, d'infrastructures et de moyens (mécanisation agricole) et enfin à un système agraire non approprié. La Figure 18 ci-dessous donne les superficies cultivées sur l'ensemble de l'échantillon par province.



3.6.3.2 Calendrier agricole³⁰

Du fait que le pays est divisé en plusieurs zones climatiques, il est difficile de concevoir un seul calendrier agricole. Il faut noter que chaque zone dispose de son calendrier agricole, ce qui fait qu'à tout moment de l'année pendant que certains sont en train de planter d'autres récoltent. Les tableaux ci-dessous résument les calendriers agricoles et pluviométriques des différentes zones.

Tableau 2 - Calendrier des récoltes

Zone Agro-écologique	Principales cultures	Date de semi	Dates de récoltes
South-West region	Manioc Mais Plantains Légumes	Janvier; Février - Avril; Oct. - Dec. Février - Mars; Octobre - Novembre Toute l'année Février; Mai à Septembre	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Juin-Juillet; Février - Mars; Toute l'année Juin-Octobre; Février-Mars
Middle altitude zone (Middle-south)	Manioc Mais Légumineuses et arachides	Janvier-Février; Octobre-Novembre Février - Mars; Août - Septembre Février - Mars; Août - Septembre	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Juin-Juillet; Janvier Juin-Juillet; Janvier
Eastern highlands	Manioc Légumineuses Patate Légumes	Février - Mars; Septembre-Octobre Février - Mars; Septembre-Octobre Février - Mars; Septembre-Octobre Toute l'année	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Juillet; Janvier à Février Juillet; Janvier à Février Toute l'année
"Cuvette centrale" zone	Manioc Riz Mais Arachide	Toute l'année Mars; Août Mars; Août Mars; Août	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Juillet-Aout; Décembre to Janvier Juillet-Aout; Décembre to Janvier Juillet-Aout; Décembre to Janvier
North Plateau region	Manioc Mais Arachide Riz	Mars à Septembre Mars; Juillet à Août Mars; Juillet à Août Mars; Juillet à Août	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Juillet; Novembre à Décembre Juillet; Novembre à Décembre Juillet; Novembre à Décembre

³⁰ FAO, INRA (Institut National de Recherche Agronomique)

Highlands of Katanga (south-east)	Manioc Mais Légumineuses Légumes	Octobre à Mars Octobre à Janvier Octobre à Janvier Avril à Septembre	Toute l'année, 10 mois après la plantation ; Février à Avril Février à Avril Février à Avril
-----------------------------------	---	---	---

Tableau 3 - Calendrier pluviométrique

Zone Agroécologique	Provinces	Début de la saison des pluies	Fin Saison des pluies
South-west region	Bas-Congo et Kinshasa	Entre le 1 ^{er} et la 3 ^e semaine de Septembre	Fin Mai
Middle altitude zone (Middle-south)	Bandundu (Kwilu et Kwango), Ouest Kasai (Lulua, Sud et Centre Kasai), Est Kasai (Tshilenge, Kabinda, SanKuru Sud), Maniema (Kasongo), Nord-Katanga (Tanganyika, Nord Haut-Lomami)	1 ^{ère} semaine de Septembre	Fin Mai début Juin
Eastern highlands	Nord-Kivu, Soud-Kivu et Ituri	3 ^e semaine d'Août	Début Juillet
"Cuvette centrale" zone	Nord Bandundu (Maïndombe, Plateau) et Equateur (Tshuapa, Mongala)	1 ^{ère} semaine d'Août	Fin Mai début Juin
North Plateau region	Equateur (Nord-Ubangi, Sud Ubangi) et Province Oriental (Haut-Uele, Bas-Uele)	1 ^{ère} semaine de Mars	Fin Novembre
Highlands of Katanga (South-east)	Katanga (Haut-Katanga, Lualaba, Sud Haut-Lomami)	1 ^{ère} semaine Octobre	Fin Avril

3.6.3.3 Système agraire³¹

La production vivrière en RDC est assurée par une agriculture pluviale organisée dans des exploitations paysannes. Ces exploitations sont organisées par ménages agricoles, exploitant chacun des superficies très faibles. Ces systèmes sont faibles consommateurs d'intrants et utilisent un matériel de production rudimentaire. Toutes les opérations sont manuelles, et on dénombre çà et là quelques initiatives de tractions animales. La production obtenue dans ces systèmes est faible, c'est surtout un système de production de subsistance. Ces systèmes occupent la quasi-totalité des paysans en milieu rural.

L'augmentation éventuelle de la production est surtout liée à l'accroissement des superficies emblavées qu'à l'amélioration des rendements. A la différence avec d'autres systèmes sur le continent, il n'est pas associé à l'élevage, source de matière organique.

Parallèlement à ces systèmes, évolue un secteur moderne constitué par de grandes fermes agricoles. Ces secteurs, jadis prospères, commencent à connaître aussi des difficultés dues au non renouvellement des machines et à l'absence d'industrie transformatrice sur place. Ce système est principalement géré par les grands commerçants et les politiques.

Il existe un système intermédiaire par lequel les paysans sont organisés en association; dans ce cas ils bénéficient très souvent des appuis techniques et matériels. Cependant, ce système n'occupe que très peu de paysans.

3.6.3.4 Technique de production

Les techniques de production pratiquées par les agriculteurs caractérisent les trois systèmes décrits ci-dessous :

1. Le système traditionnel ou itinérant sur brulis dans lequel le paysan ne fait recourt qu'à la main d'œuvre familiale et non aux intrants modernes ;
2. Le système intermédiaire dans lequel les producteurs sont structurés en association ; grâce à cette structuration, le producteur accède à l'encadrement et aux infrastructures d'appui à la production ;
3. Le système moderne qui exploite de grandes superficies, recourt à la mécanisation, à un usage à grande échelle des intrants agricoles et à une main d'œuvre salariée.

L'amélioration de la production agricole en RDC passera sans doute par une amélioration du système traditionnel, car il occupe la majorité des agriculteurs. Le système intermédiaire doit être amélioré, vulgarisé et mis en place dans l'ensemble du pays. L'organisation des paysans en association de

³¹ Note de politique agricole Ministère de l'agriculture et du développement rural, sep 2007

producteurs permettra une amélioration des systèmes de productions, de la production agricole et par conséquent une diminution de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

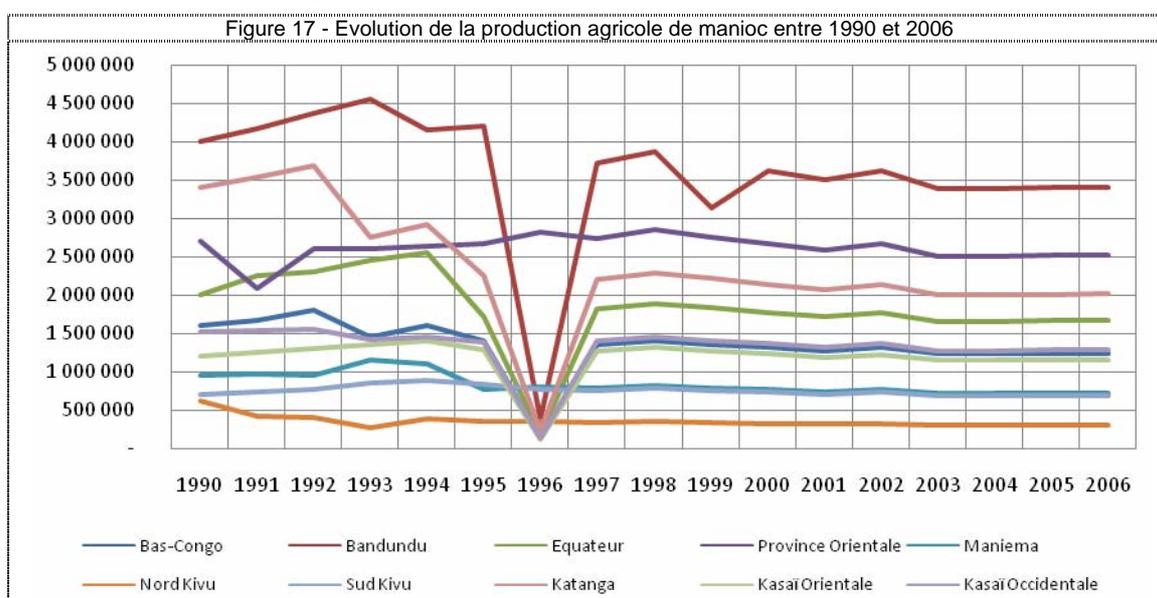
Aussi, la définition d'une politique agricole adéquate permettra non seulement d'attirer des investissements dans le secteur mais aussi de protéger la production locale. Cette politique doit aider à appliquer les dispositions de la loi qui accordent des allègements fiscaux et douaniers à l'importation des intrants et des équipements agricoles ; simplifier la parafiscalité agricole (entités administratives décentralisées); instaurer un code agricole avec un régime fiscal et douanier incitatif ; réduire le coût de l'énergie électrique et du gasoil (carburant agricole). Il est d'une impérieuse nécessité de réviser la loi foncière de manière à renforcer la protection et la garantie de la propriété privée contre les vols, les pillages et violations foncières; un cadastre agricole aussi est à élaborer. C'est un acte important pour sécuriser les investissements privés.

3.6.3.5 Production agricole

Les données sur la production agricole en RDC doivent être interprétées avec attention. En effet, le dernier recensement agricole date de 1997. Depuis cette date, des projections sont faites pour estimer cette production. Ces projections sont corrigées parfois avec des enquêtes ponctuelles dans certaines zones en fonction des disponibilités de financement. Les données présentées ici proviennent du Service National de la Statistique Agricole (cf. annexe VI).

L'analyse des données de la production agricole des deux principales denrées de bases (maïs et manioc) montrent une décroissance de la production agricole du manioc sur l'ensemble des provinces. En effet, la production totale de manioc est passée de 19,366,000 tonnes en 1992 à 14,990,000 tonnes en 2006 soit une baisse de 23%. Celle du maïs a connu une hausse de 33%, passant de 1,053,259 tonnes en 1992 à 1,560,000 tonnes en 2006.

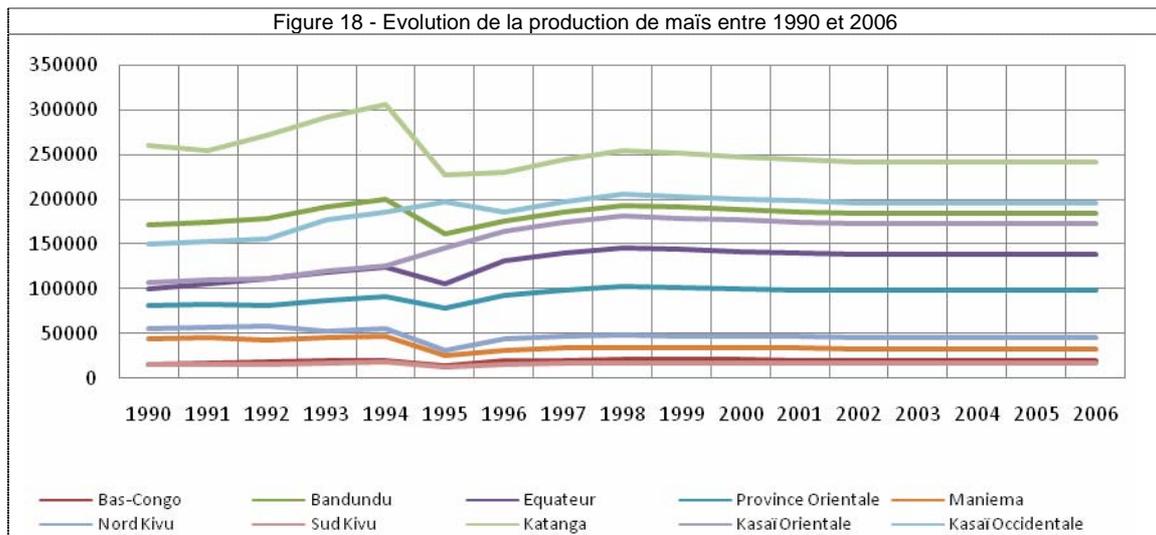
L'analyse par province montre une baisse générale de la production du manioc sur l'ensemble des provinces. La plus forte baisse est notée dans la province du Katanga avec 41%. Les plus grandes productions de manioc proviennent du Bandundu, du Katanga et de la province Orientale. Le Nord et Sud Kivu ainsi que le Maniema ont des productions faibles de manioc par rapport aux autres provinces lors des 16 dernières années. La figure 19 ci-dessous donne l'évolution de la production de maïs lors des 16 dernières années par province.



On constate sur ce graphique une brusque chute de la production dans plusieurs provinces en 1996 (sans doute due à la guerre ou peut être qu'aucune donnée n'a été collectée cette année). Cependant, la remontée rapide de la production l'année suivante aussi n'est pas facile à comprendre et à expliquer.

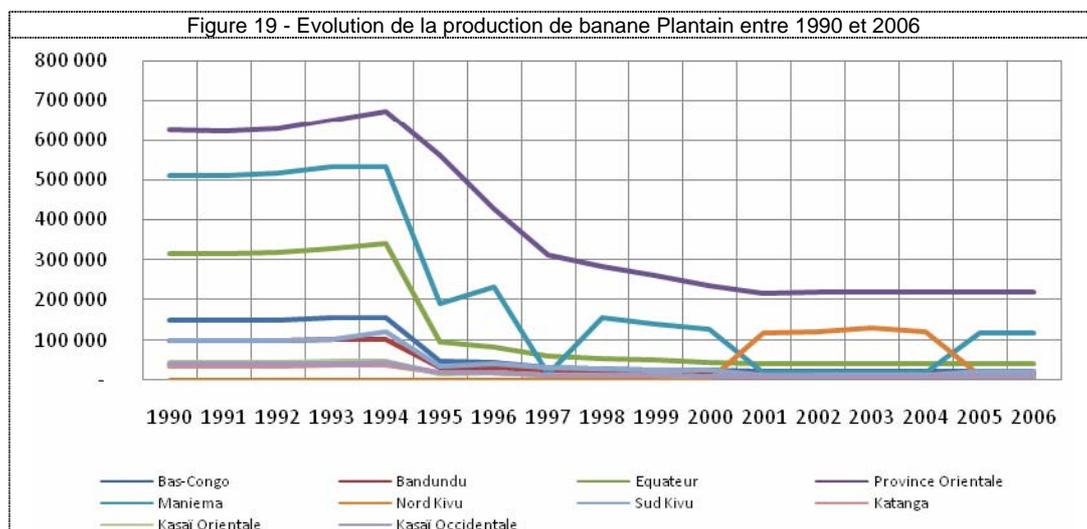
En ce qui concerne le maïs, malgré une hausse de 33% lors des 14 dernières années, les provinces du Maniema, du Nord Kivu ont accusé un déficit de 22% et le Katanga 12%. Les plus grandes productions de maïs proviennent du Kasai Occidental, du Bandundu et du Katanga.

La figure 20 ci-dessous donne l'évolution de la production de maïs lors des 16 dernières années par province.



De manière globale, la production agricole a connu une forte baisse. Passant de 27,137,750 tonnes en 1990 à 21,137,950 tonnes en 2006 ; soit une baisse de 23%. L'importance de cette baisse varie en fonction du type de spéculatation.

En ce qui concerne la patate douce, on note une baisse sur l'ensemble des provinces excepté le Katanga ou on note une hausse de plus de 50% de la production entre 1990 et 2006. Pour l'igname, la production est restée stable dans le Katanga et les deux Kasai, partout ailleurs, la baisse a dépassé plus de 25%. La baisse la plus spectaculaire est notée au niveau de la banane Plantain. En effet, la baisse de la production de cette denrée a atteint 75% entre 1990 et 2006 sur l'ensemble des provinces excepté le Katanga ou elle a accusé une baisse de 40% (cf. figure 21 ci-dessous). La seule spéculatation qui n'a pas connu de baisse de production ni d'augmentation est le riz paddy. Cette spéculatation est restée légèrement stable sur les 16 dernières années.

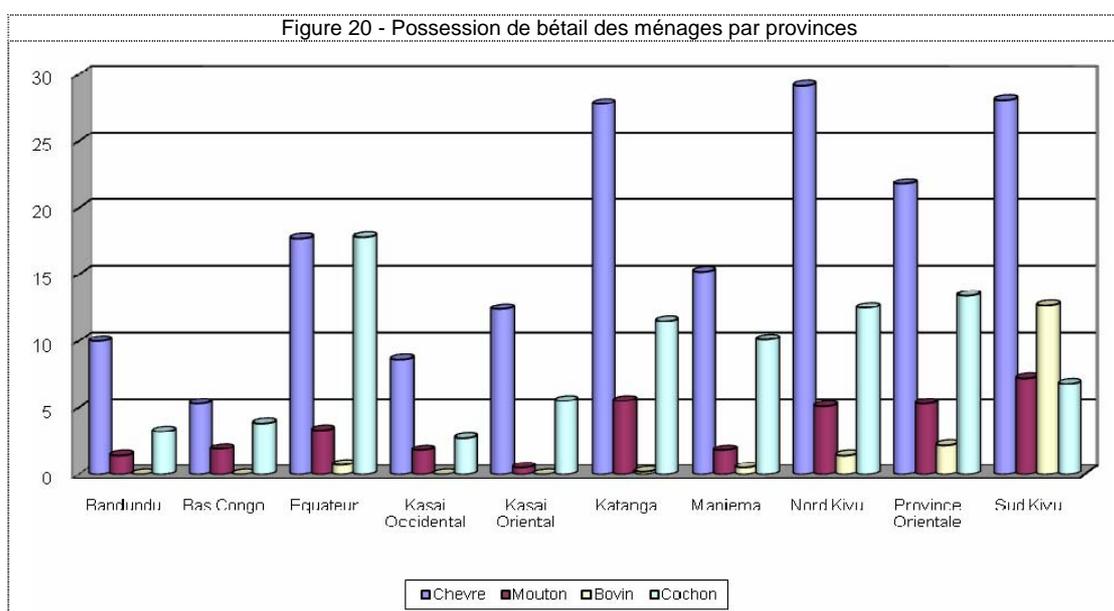


Cette situation de baisse généralisée de la production est notée aussi au niveau de la production de la banane douce, la pomme de terre, l'haricot et le mil. Il faut signaler cependant que pour la banane douce, une augmentation de la production a été constatée dans le Sud Kivu, le Katanga et le Kasai Occidental.

3.6.4 Disponibilité de bétail

La détermination de la possession de bétail par les ménages est faite en utilisant le taux de conversion des animaux en UBT (Unité de Bétail Tropical)³². Le concept UBT fournit une méthode pratique pour quantifier une grande variété de différents types et tailles de bétail d'une façon standardisée. Pour un certain nombre d'applications, il est nécessaire d'utiliser une unité commune pour décrire le nombre d'animaux d'espèces différentes avec un seul nombre qui exprime la quantité totale de bétail présent - sans tenir compte de la composition spécifique. Dans ce but, le concept de "coefficient de correspondance" a été conçu, attribué aux différentes espèces selon leur taille moyenne et permet de les comparer avec une unité commune. Cette unité est appelée Unité de Bétail Tropical (UBT).

Les données relatives à la possession du bétail par les ménages traduisent exactement les réalités du terrain. En effet, la possession de bétail sur l'ensemble des ménages enquêtés est faible. Les chiffres les plus élevés correspondent bien aux zones à tradition d'élevage, qui sont le Kivu, la province Orientale, l'Equateur et le Katanga. Cependant, sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 18% des ménages disposent de bétail. Parmi ceux-ci, 93% ont moins de 0.5 UBT, 6% entre 0.5 et 2 UBT, seul 1% à plus de 2 UBT. La figure 22 ci-dessous donne la répartition du bétail par province en pourcent.



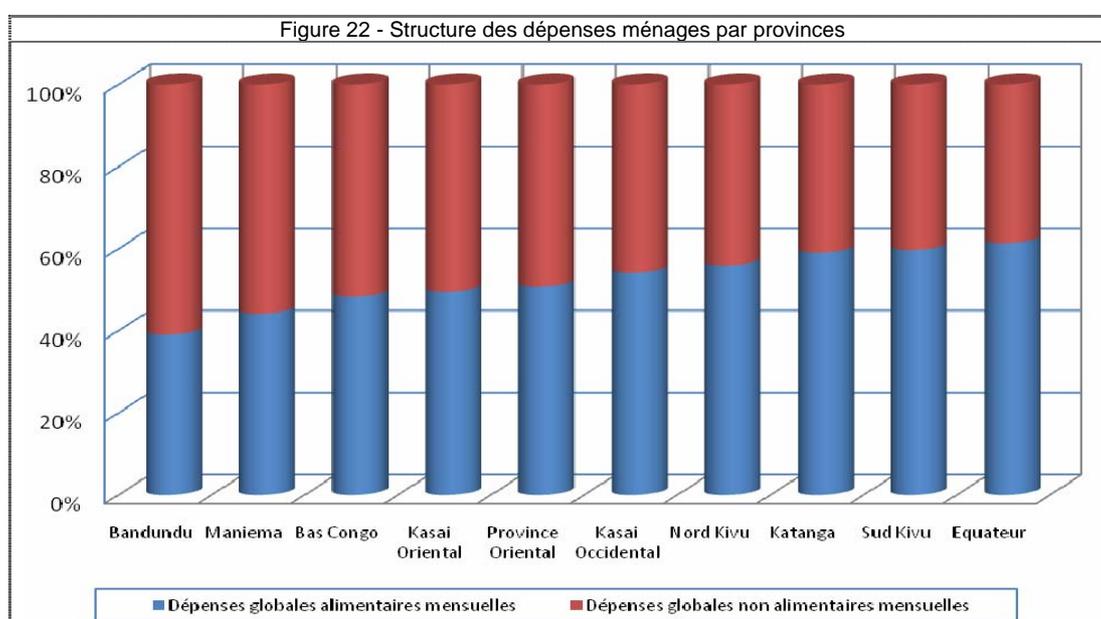
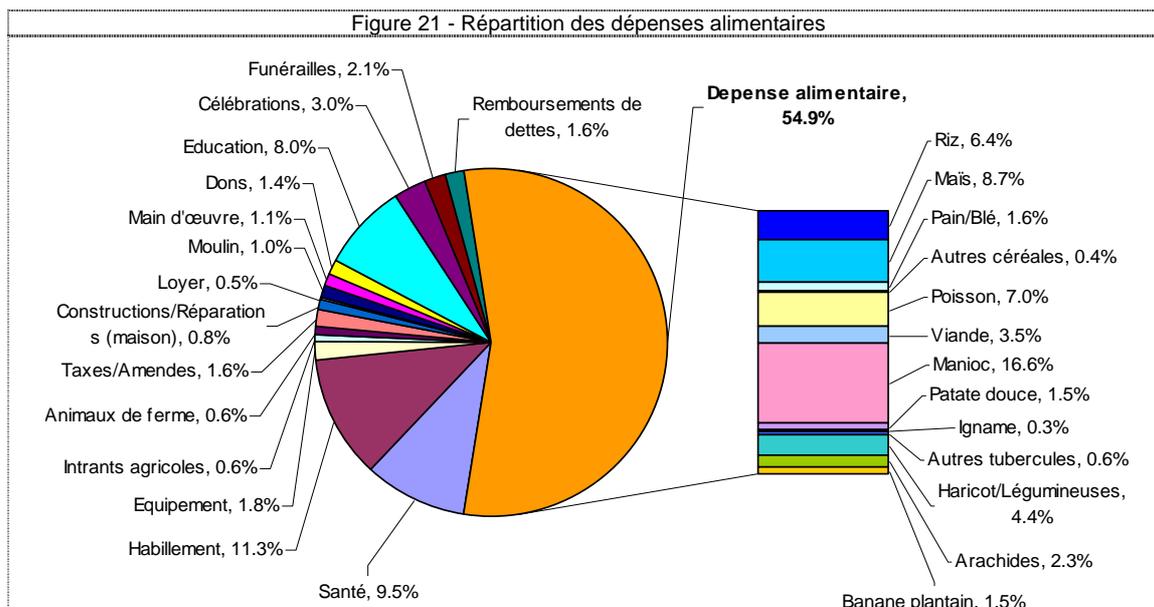
L'animal le plus possédé est la chèvre suivie du cochon. La chèvre est présente dans pratiquement l'ensemble des provinces. C'est seulement dans la province de l'Equateur où on trouve plus de cochon que de chèvres. Il faut signaler aussi l'importance des bovins dans la province Orientale, le Sud et le Nord Kivu, où ils représentent le second animal le plus possédé après la chèvre.

3.6.5 Structure des dépenses ménages

En moyenne, sur l'ensemble de l'échantillon, les dépenses alimentaires viennent en tête et représentent 54.9% des dépenses ménages. Elles sont suivies par les dépenses d'habillement (11.3%), les dépenses de santé (9.5%) et enfin les dépenses d'éducation (8%). L'ensemble des dépenses de prestige (habillement, funérailles, célébrations) constitue un sixième des dépenses des ménages. Les dépenses d'achat d'équipement productif représentent moins de 5% des dépenses des ménages. Le satisfécit vient du fait que les dépenses pour l'éducation et la santé représentent au moins 20% des dépenses des ménages sur l'ensemble de l'échantillon. Le poste de dépense alimentaire le plus important est l'achat de manioc (principale denrée alimentaire de base), il représente plus de 36% des dépenses alimentaires, suivi du maïs (19%) et enfin du riz (14%).

En terme monétaire, la dépense moyenne mensuelle sur l'ensemble de l'échantillon est de 31,860 FC ; elle varie de 18,000 FC dans le Bandundu à 51,000 FC dans le Nord Kivu. La figure 23 donne la structure des dépenses mensuelles sur l'ensemble de l'échantillon.

³² Bovins = 0.7 UBT ; Moutons/chèvres = 0.1 UBT ; Cochon = 0.1 UBT



Les dépenses alimentaires sont importantes dans les provinces de l'Equateur, du Sud Kivu et du Katanga soit respectivement 61, 60, et 59% des dépenses des ménages. Six provinces sur 10 ont des dépenses alimentaires qui représentent plus de 54% des dépenses des ménages. La province du Bandundu présente des taux de dépenses alimentaires par rapport aux dépenses des ménages très faibles, soit 39%. La figure 24 donne la structure des dépenses des ménages par provinces.

4 Situation actuelle de la sécurité alimentaire

4.1 Rappel méthodologique

La diversité alimentaire des ménages et la fréquence des aliments se sont révélés être des indicateurs proxies importants pour mesurer la sécurité alimentaire. Pour le PAM, l'application de la diversité alimentaire fournit un point d'entrée pour décrire l'état de la sécurité alimentaire.

La consommation alimentaire des ménages est l'indicateur prépondérant de l'analyse des données. Le régime alimentaire des ménages est analysé selon la diversité et la fréquence de consommation des produits alimentaires et leur mode d'acquisition (propre production, achat, don, aide alimentaire...) en utilisant la méthode «Diète et diversité».

Pour la consommation alimentaire, 28 aliments ont été considérés et répartis en 8 groupes (Cf. tableau 5). Ensuite, un tableau avec les fréquences de consommation alimentaire en nombre de jours que ces aliments ont été consommés durant la dernière semaine précédant l'enquête a été constitué.

La détermination des classes de consommation alimentaire a été effectuée en utilisant la méthode dite de "Classification des Ménages sur la base de la Diversité de la Diète" qui utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés (cf. tableau 5).

Tableau 4 - Coefficient de pondération des aliments

Groupes d'aliments	Coefficient de pondération	Aliments consommés dans les ménages	Justification
1. Aliments de bases (Céréales, Tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs, tubercules, etc.	Riche en énergie, contenu plus faible et de plus mauvaise qualité en protéines (moindre ratio de protéines par rapport à l'énergie) que les légumes, micronutriments (inhibés par la présence de phytates).
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pois de terre, haricot, arachide, sésame, etc.	Riche en énergie, forte quantité de protéines mais de moins bonne qualité que la viande, micronutriments (inhibés par la présence de phytates), faible en gras.
3. Protéines végétales	1	Feuilles et légumes	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, micro-éléments nutritifs.
4. Fruits	1	Mangue, pastèques, avocat, orange, ananas, etc.	Faible en énergie et en protéines, pas de gras, micro-éléments nutritifs.
5. Protéines animales	4	Viande, volaille, oeuf et poisson/crustacés	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs facilement absorbables (pas de phytates), dense en énergie, riche en gras. Même consommé en faible quantité l'amélioration du régime alimentaire est conséquente.
6. Sucres	0.5	Sucre et produits sucrés	Vide de calories. Normalement consommé en faible quantité.
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage, yaourt	Riche en protéines de bonne qualité, micro-éléments nutritifs, vitamine A, énergie. Cependant, le lait peut n'être consommé qu'en petite quantité et se doit alors d'être considéré comme un condiment ce qui oblige une re-classification dans certains cas.
8. Huile et graisse	0.5	Huile de cuisson	Riche en énergie mais habituellement ne possède aucun autre micro-éléments nutritifs. Normalement consommé en faible quantité.

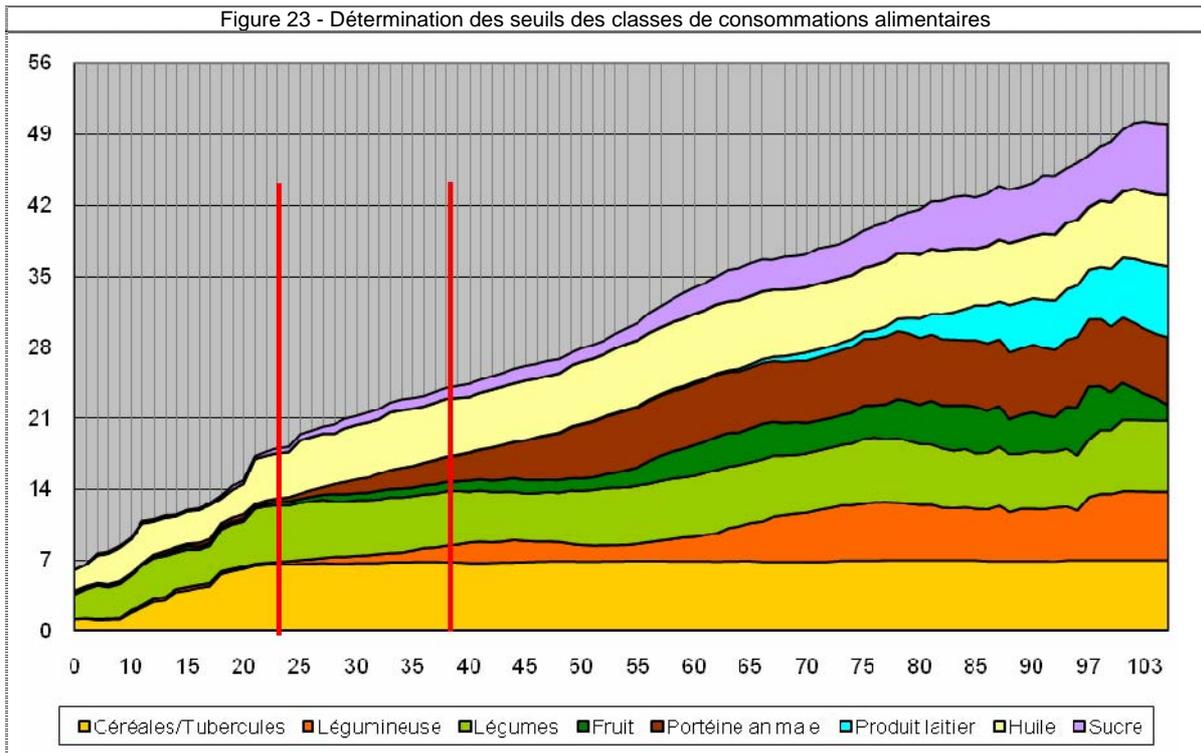
Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. Le score de consommation alimentaire est un score composite basé sur la diversité de la diète, la fréquence de consommation des aliments et sur l'importance des nutriments contenus dans les différents groupes d'aliments.

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}}x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}}x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

où

x^i = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours;
 a^i = Poids attribué au groupe d'aliments.

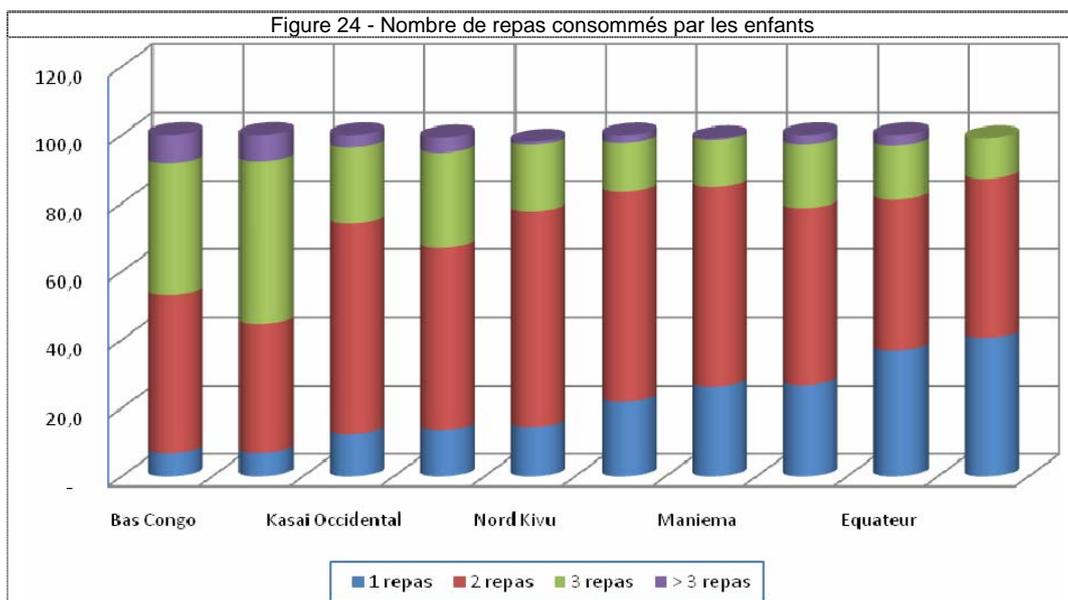
Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Habituellement, des seuils standards sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire; toutefois, du fait d'une forte consommation d'huile des ménages ruraux en RDC (76.6% des ménages consomment de l'huile au moins 6 fois par semaine) on a ajusté les seuils de 24 à 38 au lieu des seuils recommandés par les directives VAM qui sont normalement 21 et 35. Si on maintient les seuils standards, la forte consommation d'huile risque de diminuer le nombre de ménages des classes de consommation alimentaire pauvre et limite. Il faut noter que l'huile est riche en énergie mais ne contient aucun autre micro nutriment.



Ainsi, *une consommation alimentaire d'un ménage est pauvre* quand le SCA est inférieur à 24. Elle est *limite* pour un SCA compris entre 24 et 38. La *consommation alimentaire est acceptable* quand la valeur du SCA est supérieure à 38.

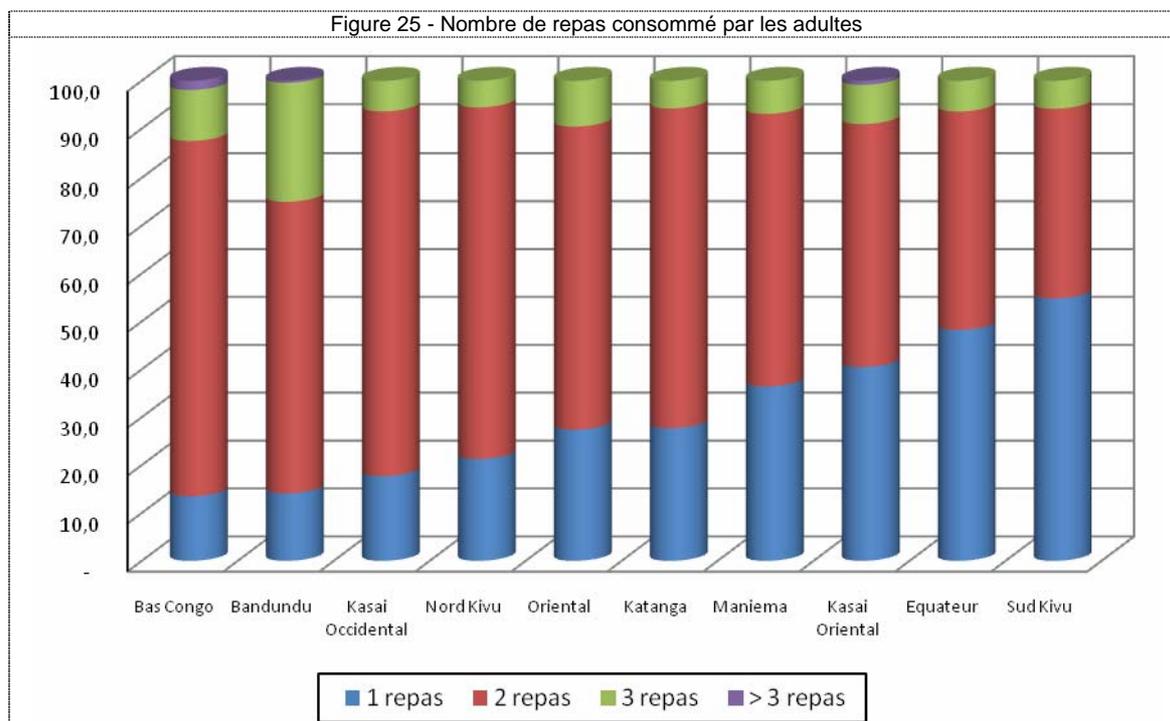
4.2 Fréquence de consommation et diversité alimentaire

Sur l'ensemble de l'échantillon, le nombre moyen de repas consommé par ménage et par jour la veille de l'enquête est de 2.05 pour les enfants et 1.7 pour les adultes (hommes, femmes). En période de récolte, selon toujours les résultats de l'enquête, les enfants consomment en moyenne 2.6 repas contre 2.3 pour les adultes. Pendant les périodes difficiles, sur l'ensemble de l'échantillon, les enfants ont droit à 1.6 repas par jour contre 1.3 pour les adultes. Les figures 26 et 27 donnent par provinces le nombre de repas consommés par les enfants et les adultes la veille de l'enquête.



L'analyse de ce graphique montre que plus de 50% des enfants des provinces des deux Kasai, du Katanga, du Maniema et de la province orientale ont eu au moins deux repas la veille de l'enquête. Les

zones où on trouve le plus d'enfants ayant mangé un repas la veille de l'enquête sont localisées dans le Sud Kivu et l'Equateur. Dans ces deux provinces, plus d'un tiers des enfants n'ont mangé qu'un repas la veille de l'enquête.



Les provinces qui présentent le plus grand nombre de repas consommés par les enfants donnent les mêmes résultats pour les adultes. Ceci est valable aussi pour les provinces où le nombre de repas consommés est faible.

4.3 Descriptions des classes de consommation alimentaire

Dans le cadre de la collecte des données, l'étude a recueilli des données sur la fréquence (nombre de jours au cours des 7 derniers jours) de la consommation pour 28 produits alimentaires différents au niveau des ménages. Cette liste de produits alimentaires a été conçue pour être mutuellement exclusive tout en permettant de couvrir la plupart ou tous les aliments normalement consommés dans les régions rurales de la RDC. Ainsi, après utilisation de la méthode diète et diversité 3 classes de consommation alimentaire ont été décrites selon les seuils définis ci-haut.

Sur l'ensemble de l'échantillon, en tenant compte de la consommation des insectes, nous avons 6% de ménages avec une consommation alimentaire très pauvre, 30% limite et 64% avec une consommation alimentaire acceptable.

Si on exclut la consommation d'insecte (cette consommation est saisonnière), on aura 7% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre, 36% limite et enfin 57% acceptable.

Dans la suite de l'étude nous avons tenu compte de la consommation d'insectes, car, bien que ce phénomène soit saisonnier il constitue un apport non négligeable en protéines pour les ménages.

4.3.1 Classe de consommation alimentaire pauvre

Cette classe de consommation concerne 6% des ménages sur l'ensemble de l'échantillon. Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales et de féculents (5j/7) accompagnés de légumes (4 j/7) et d'huile (3j/7). Les ménages ont un accès faible aux protéines animales et aux fruits, qui dans certains cas n'ont été consommés qu'une ou 2 fois au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Le régime alimentaire des ménages n'intègre pas les légumineuses, les oléagineux et les produits laitiers. L'équilibre alimentaire est loin d'être atteint. Les enfants des ménages de cette classe consomment 1.91 repas par jour, quand aux adultes le nombre de repas consommé par jour est de 1.64.

4.3.2 Classe de consommation alimentaire limitée

Cette classe de consommation représente 30% des ménages enquêtés. Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales et féculents (7j/7) accompagnés de légumes, d'huile et de légumineuses (5j/7). L'accès aux protéines animales est faible ; celles-ci, ne sont consommées que 1 ou 2 fois au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Le régime alimentaire des ménages intègre très faiblement les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. Celles-ci sont consommées un jour sur sept. L'équilibre alimentaire n'est pas atteint. Les enfants des ménages de cette classe consomment 2.25 repas par jours, quant aux adultes le nombre de repas consommé par jour est de 1.98.

4.3.3 Classe de consommation alimentaire acceptable

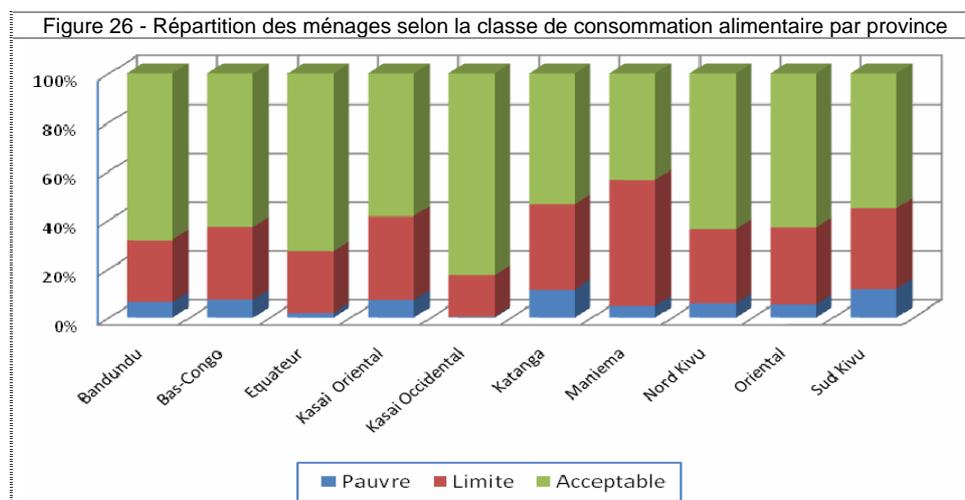
Cette classe concerne 64% des ménages pour l'ensemble de l'échantillon. Le régime alimentaire des ménages de cette classe est assez varié et les fréquences de consommation des aliments sont plus élevées. Le régime alimentaire repose presque sur tous les groupes d'aliments. Les céréales constituant l'alimentation de base sont consommées tous les jours accompagnées de légumes, de viande et d'huile (5j/7). Les légumineuses et oléagineux sont consommés de 3 à 7 jours, tout comme les sucres qui sont consommés 5 à 7 jours par semaine. Les fruits et le lait sont faiblement consommés (1j/7). Les aliments consommés sont riches et susceptibles de couvrir les besoins nutritifs. Ce régime alimentaire est acceptable. L'ensemble des ménages de cette classe consomme plus de 2 repas par jour (2.6 pour les enfants et 2.1 pour les adultes en moyenne).

Du point de vue sexe du chef de ménage, 10% des chefs de ménages femme ont une consommation alimentaire pauvre ; ils ne sont que 6% chez les hommes. Ceux ayant une consommation acceptable sont 65% chez les hommes chefs de ménages contre 54% chez les femmes chef de ménage.

4.4 Classification des provinces en fonction du niveau de consommation alimentaire

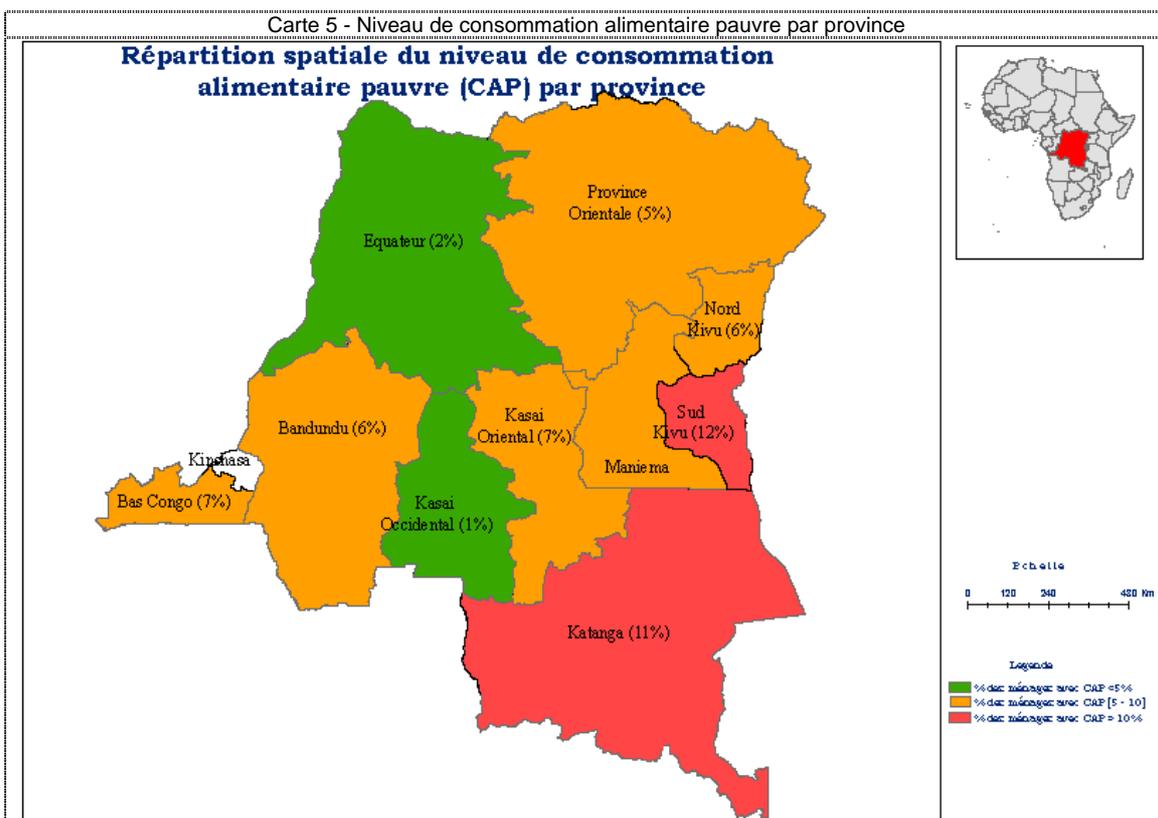
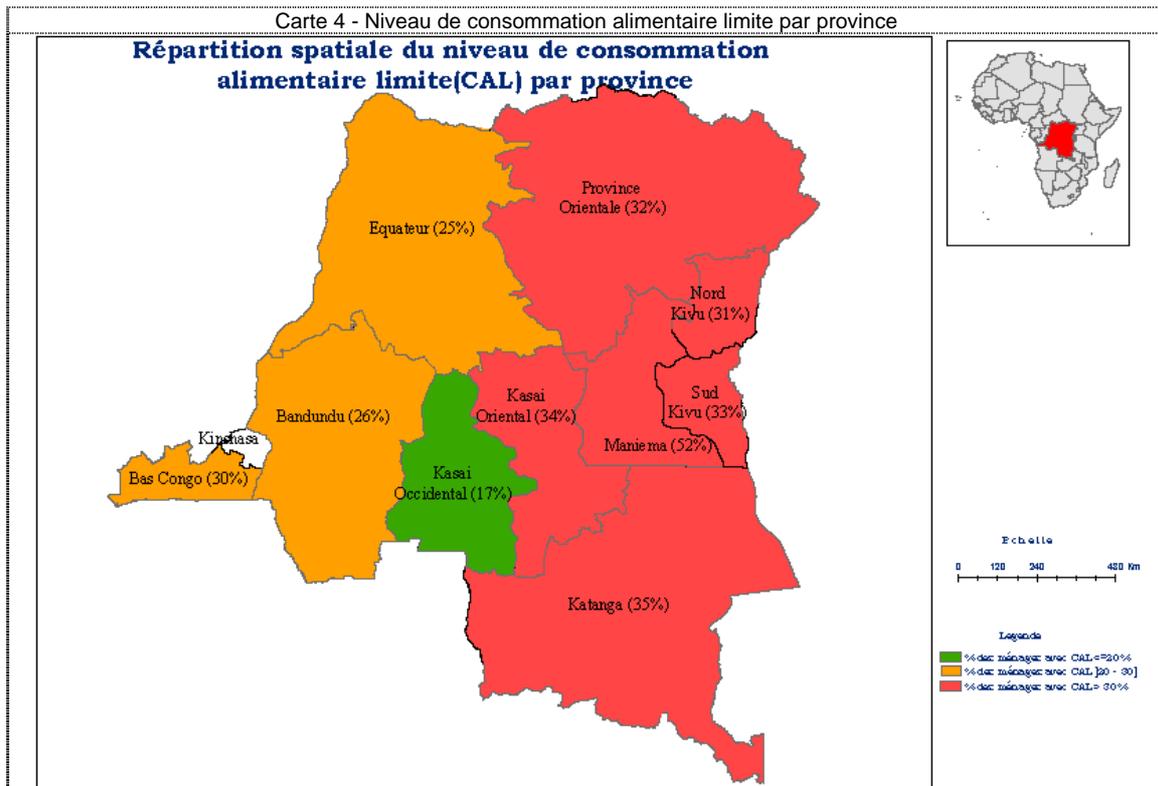
La répartition spatiale des classes de consommations alimentaires donne des disparités relativement importantes en fonction des provinces ou des strates.

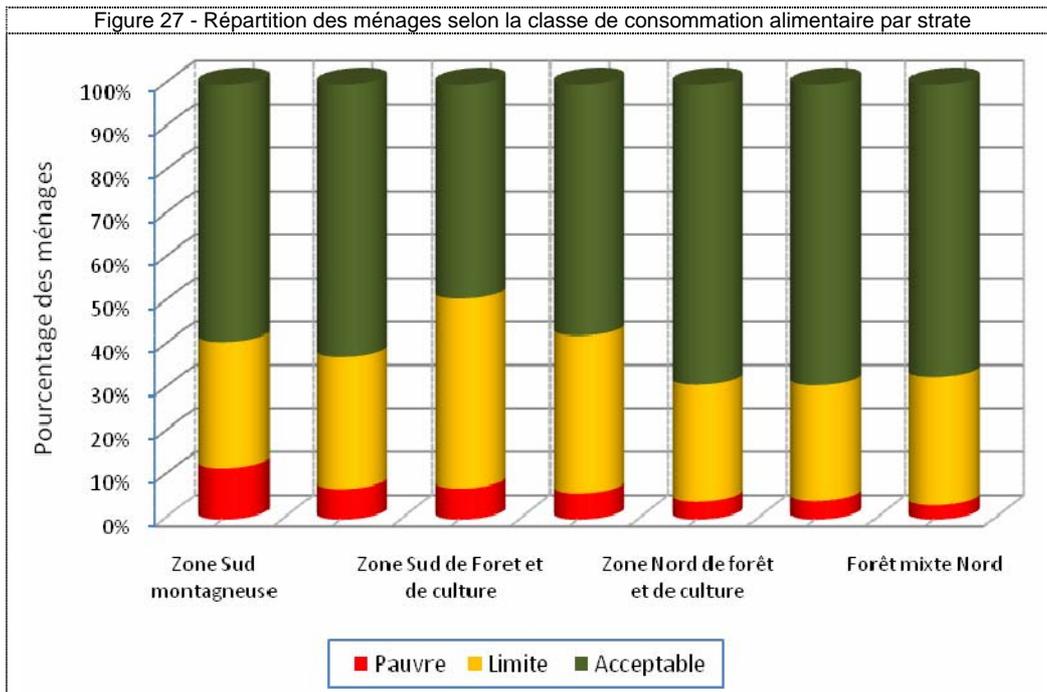
En ce qui concerne la classe de consommation alimentaire pauvre, bien que la moyenne sur l'ensemble de l'échantillon est de 6%, certaines provinces affichent deux fois ce taux. En effet, le nombre de ménage dans cette catégorie est de 12% dans le Sud Kivu, 11% dans le Katanga, 7% dans le Kasai Oriental et le Bas Congo et enfin 6% dans le Nord Kivu et le Bandundu. En fonction des strates, celle sud montagneuse présente un taux de 12%. La zone Est montagneuse et la zone Sud de forêt et de culture présentent un taux de 7%. Pour rappel, la zone Sud montagneuse regroupe une partie du Katanga, une partie du Bandundu et une partie du Kasai Oriental. La zone Sud de forêt et de culture regroupe une partie des deux Kasai, du Maniema et du Sud Kivu.



Pour la classe de consommation alimentaire limitée, le taux moyen est de 30%, variant de 17% dans le Kasai Occidental à 52% dans le Maniema. Au niveau des strates, elle varie de 27% dans les strates Forêt mixte Sud et zone Nord de forêt et de culture, à 44% dans la zone Sud de forêt et de cultures. Les figures 28 et 29 donnent la répartition des ménages selon la classe de consommation alimentaire

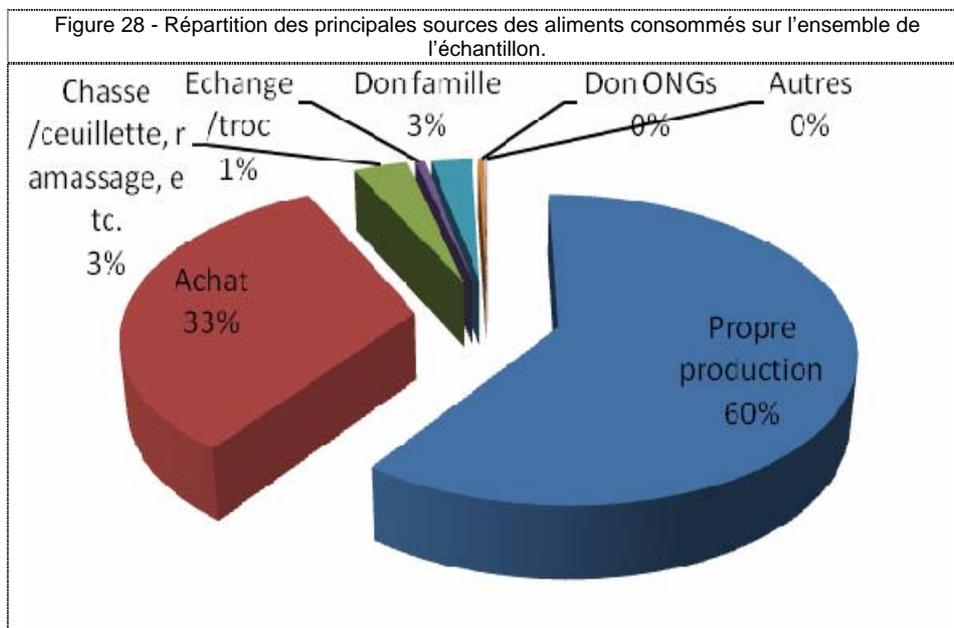
par province et par strate. Les cartes 3 et 4 donnent la répartition spatiale par province des ménages dans les classes de consommation alimentaire limite et pauvre.



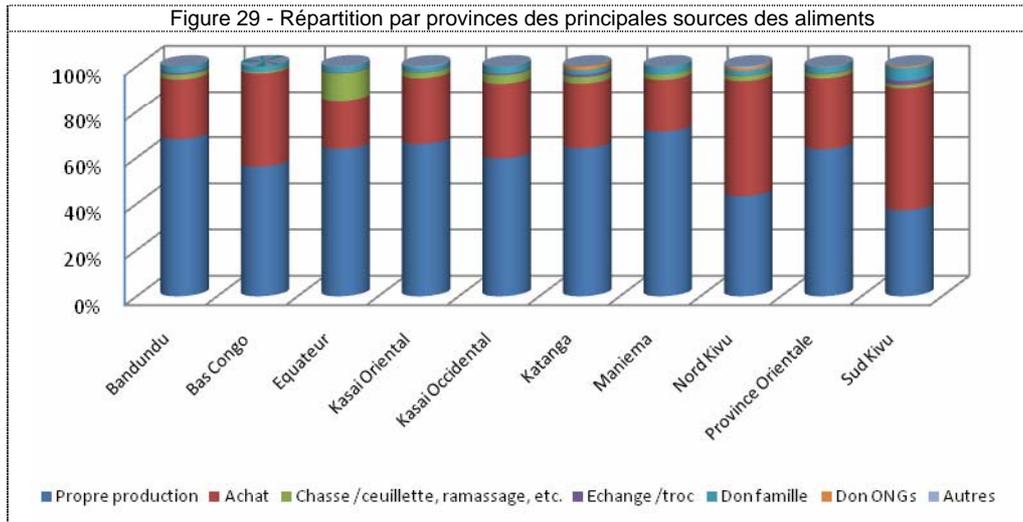


4.5 Sources des aliments consommés

Sur l'ensemble de l'échantillon, la principale source des aliments consommés est la propre production. Elle représente la source de 60% des aliments consommés par les ménages. L'achat sur le marché représente un tiers. La part des dons dans la consommation alimentaire est de 3%, de même que la chasse et la cueillette. La figure 30 donne la répartition des principales sources des aliments sur l'ensemble de l'échantillon.



L'analyse par province montre une prédominance de la propre production sur les autres sources des aliments sauf dans les deux Kivu où l'achat sur le marché constitue la première source des aliments consommés (53% dans le Sud Kivu et 50% dans le Nord Kivu). Il faut signaler l'importance de la chasse et de la cueillette dans l'Equateur où elles représentent 12% des sources des aliments consommés. La figure 31 donne la répartition par province des sources des aliments.



L'analyse par niveau de consommation alimentaire montre que 35% des aliments consommés par les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable proviennent des achats et 58% de leur propre production. Ces taux sont respectivement de 25 et 68% pour les ménages avec une consommation alimentaire pauvre. Enfin, 5% des aliments consommés par ces ménages proviennent de dons, ce taux est de 2% pour les ménages avec une consommation alimentaire acceptable.

4.6 Causes potentielles ou sous-jacentes de l'insécurité alimentaire

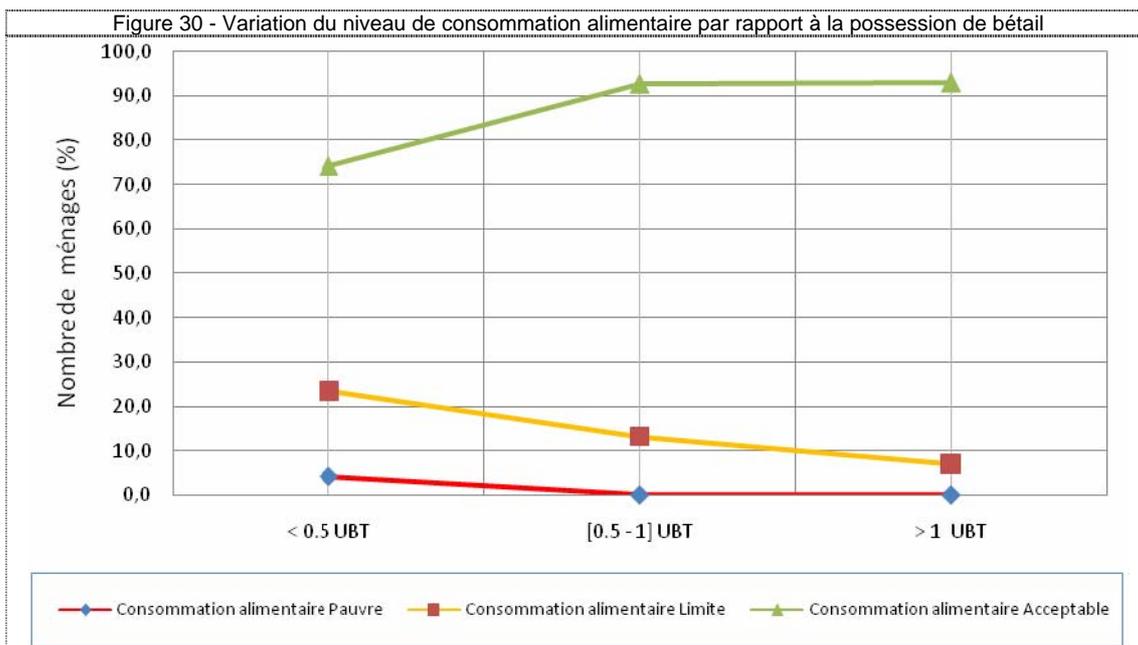
L'inexistence de données secondaires sur les causes potentielles et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire n'a pas permis de chiffrer cette partie. Les seules informations disponibles sont tirées du DSCR. Dans ce document il est surtout question des facteurs déterminants de la pauvreté en RDC et non de l'insécurité alimentaire. Bien que les deux soient souvent corrélées, ces facteurs peuvent être des causes indirectes et directes de l'insécurité alimentaire. Les modèles économétriques ont été utilisés (régression multiple et analyse catégorielle) pour l'analyse des déterminants de la pauvreté en RDC. Les résultats des régressions ont montré que la structure familiale, le niveau d'instruction, l'emploi et la province de résidence sont les déterminants clés de la pauvreté.

Afin de déterminer les causes potentielles ou sous-jacentes de l'insécurité alimentaire en RDC, nous avons utilisé une analyse en Modèle linéaire général à partir des données de l'enquête. Il est important de noter que cette analyse ne donne qu'une indication de la causalité des facteurs sélectionnés envers la consommation alimentaire des ménages. La variable dépendante pour cette analyse est le score de consommation alimentaire, les variables indépendantes ont été sélectionnées comme indicateurs des causes sous-jacentes. Ces variables comprennent les principales activités, les facteurs socio démographiques et les indicateurs de capital humain, financiers et fonciers. Tous les ménages n'ayant pas suffisamment de données ont été exclus de l'analyse. Ensuite toutes les variables fortement corrélées ont été éliminées afin d'éviter la multi colinéarité. Il ressort de cette série d'analyse que les variables ayant un impact statistiquement significatif sont: les superficies cultivées, la possession de bétail, l'indice de richesse, la province de résidence et le niveau d'éducation du chef de ménage. L'annexe V donne les résultats du modèle utilisé.

Les résultats de l'analyse montrent donc l'effet net en contrôlant pour tous les autres facteurs inclus dans le modèle que les principales causes d'une consommation alimentaire pauvre en RDC sont :

Province de résidence : En contrôlant l'ensemble des facteurs du modèle, vivre dans certaines provinces à un impact positif sur le niveau de sécurité alimentaire du ménage. Les ménages qui vivent dans les provinces à haut risque d'insécurité (violence, guerres, banditisme) sont plus exposés à l'insécurité alimentaire.

La possession de bétail est un facteur important dans la sécurité alimentaire des ménages. La possession d'au moins 1 UBT constitue un avantage significatif entre les ménages. Le bétail est utilisé comme stratégie de résilience ou comme monnaie d'échange en cas de difficultés alimentaires. Les ménages qui n'en disposent pas ont moins d'alternatives pour faire face aux difficultés alimentaires.



Le niveau d’instruction du chef de ménage est aussi un déterminant important dans la sécurité alimentaire des ménages. Moins le chef de ménage est instruit, plus le ménage est exposé à l’insécurité alimentaire.

En ce qui concerne **la taille de la parcelle cultivée**, un paradoxe a été constaté. En effet, la possession de petite parcelle est fortement corrélée au niveau de consommation alimentaire pauvre. Cependant, certains ménages sans terre donnent des résultats contraires. Ceci pourrait être dû aux sources alternatives d’activités génératrices de revenus dont ils disposent.

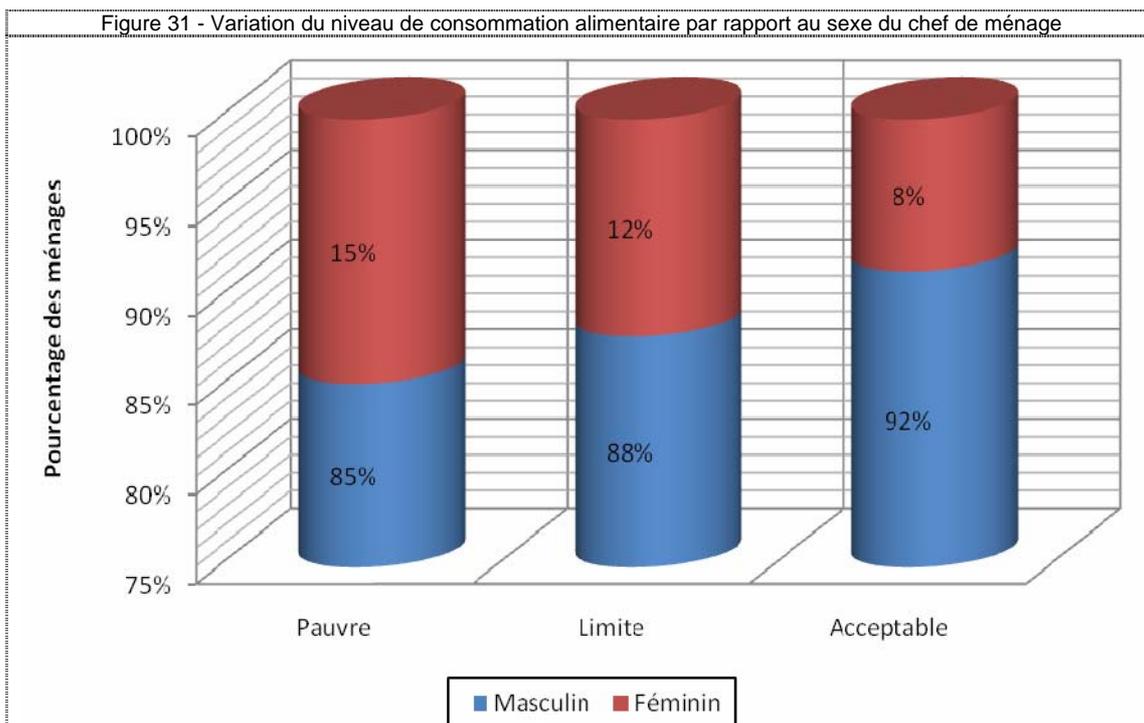
La possession de bien a un effet très significatif sur la sécurité alimentaire. Le calcul de l’indice de richesse a été faite en utilisant uniquement les biens de valeurs, cependant c’est un indicateur proxy en termes d’investissement productifs. Les ménages sans biens sont fortement représentés dans la catégorie des ménages avec consommation alimentaire pauvre.

4.7 Profil des ménages en insécurité alimentaire

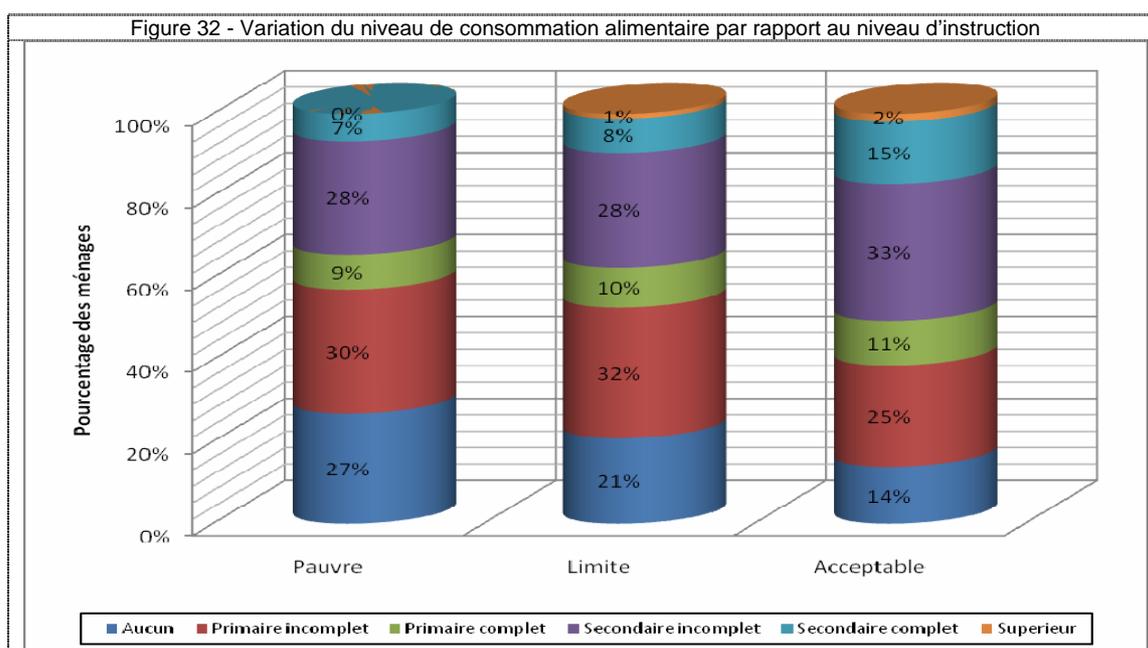
Pour déterminer le profil des ménages en insécurité alimentaire, nous avons croisés d’abord les groupes de moyens de subsistance avec le niveau de consommation alimentaire, ensuite plusieurs indicateurs ont été testés pour voir leur corrélation avec le niveau de consommation alimentaire. Les résultats de ces analyses croisées ont montré que les ménages en insécurité alimentaire sont surtout localisés au niveau du groupe de moyens de subsistance ‘pêche, chasse, cueillette’ où ils représentent plus de 10%. Ils sont aussi dans le groupe des agriculteurs (6.6%), des petits commerçants (7.4%) et enfin des personnes bénéficiant de l’aide ou de dons (8.9%). On retrouve dans ces mêmes groupes, le plus grand nombre de ménages en insécurité alimentaire modéré. En cas de choc, ces derniers pourraient basculer dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère, si leur stratégie de résilience n’est pas très efficace pour leur permettre de faire face aux difficultés alimentaires.

Le croisement des données a aussi permis de constater que le profil des ménages en insécurité alimentaire est très lié au sexe du chef de ménage, au niveau d’éducation, au type d’habitat, à l’indice de richesse et à la disponibilité de terre pour l’agriculture.

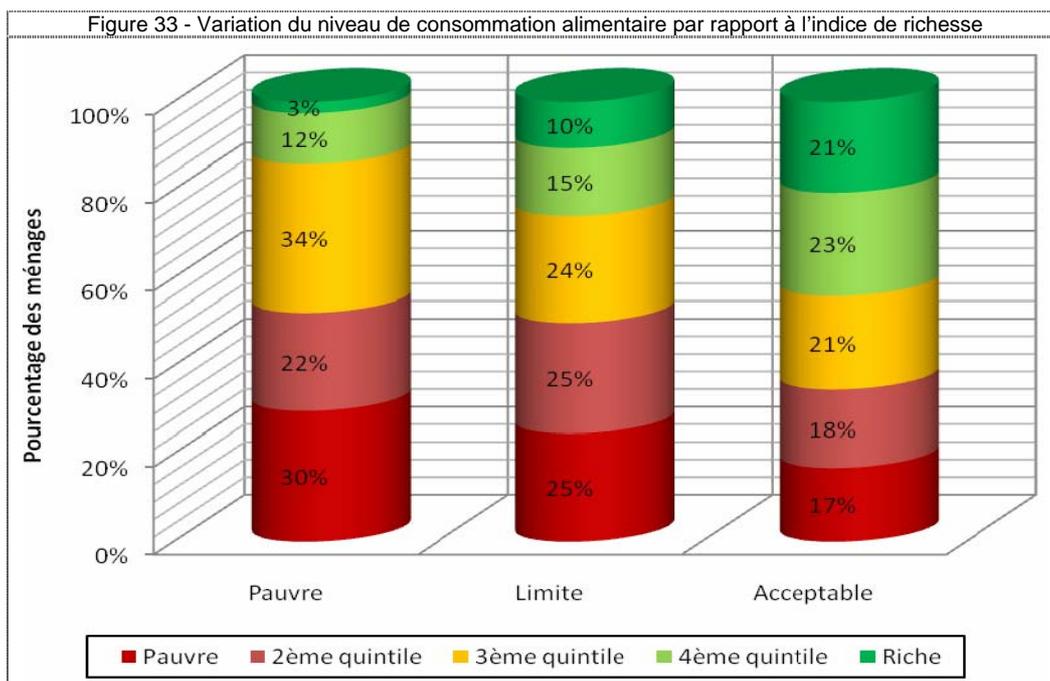
Il y a beaucoup plus de **chefs de ménage féminins** dans les classes de consommation alimentaire pauvre et limite que celle acceptable. Ce phénomène est statistiquement très significatif ($p < 0.05$). Il faut signaler cependant que les chefs de ménages femmes sont généralement plus âgés que les chefs de ménages hommes, mais il n’y a pas de différences significatives en fonction de l’âge par rapport aux groupes de consommation alimentaire.



Les classes de consommation alimentaire pauvre et limite ont un taux élevé de chef de ménage **sans instruction ou ayant un niveau d'étude très faible** (primaire incomplet).

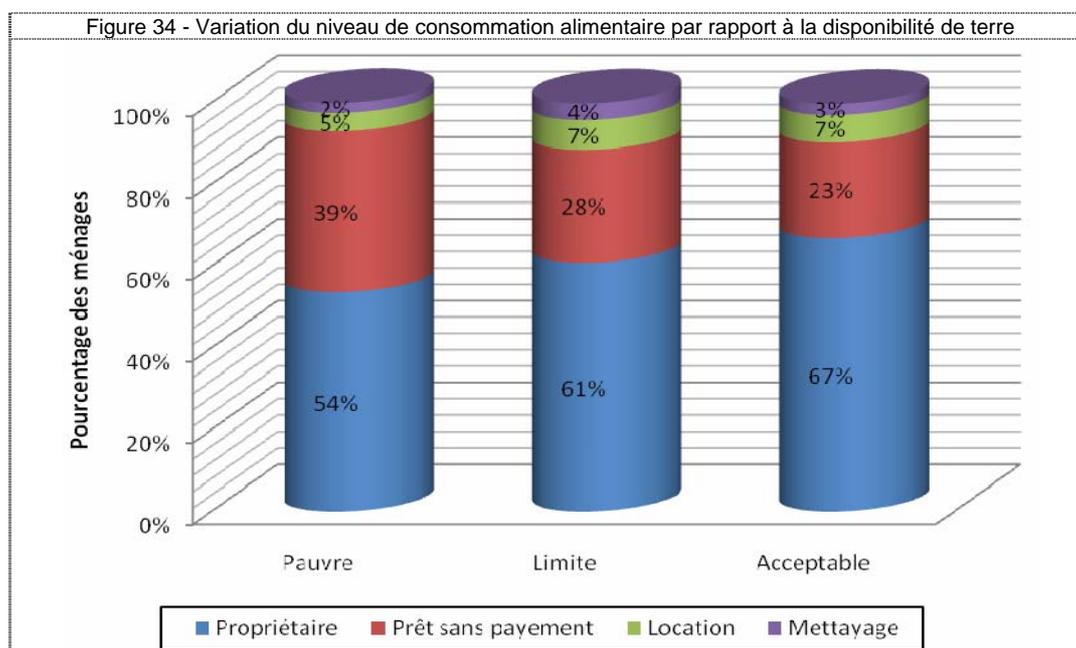


Dans la classe de consommation alimentaire acceptable, il y a beaucoup plus de ménages avec un type d'habitat en dur avec **matériaux du toit en tôle** que dans les autres groupes. L'indice de richesse aussi est très significatif dans la détermination du profil des ménages. En effet, les ménages du 4ème quintile et ceux riches sont fortement représentés dans la catégorie de consommation alimentaire acceptable.



La **disponibilité de terre** est aussi un paramètre significatif. En effet, dans la catégorie des ménages avec consommation alimentaire acceptable, 67% d'entre eux sont propriétaires de leur terre, ils ne sont que 54% dans la catégorie consommation alimentaire pauvre.

Les ménages ayant accédés à la terre par « un prêt sans paiement » sont très représentatifs dans la catégorie consommation alimentaire limite et pauvre soit respectivement 28 et 39%.



5 Situation sanitaire et nutritionnelle

5.1 *Le secteur de la santé en RDC*³³

Les questions de santé sont au cœur des enjeux du développement de la RDC. Dans un contexte marqué par la présence d'un grand nombre de maladies endémiques, les indicateurs sociaux sont parmi les plus bas au monde et beaucoup de chemin reste à parcourir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pourtant, dans les années qui ont suivi l'indépendance, les efforts concertés de l'Etat, de la communauté internationale et des organisations non gouvernementales (notamment religieuses) avaient favorisé la mise en place d'un système de santé performant. A cette époque, le secteur de la santé publique congolais avait développé une réputation d'excellence et d'innovation, tant sur le plan institutionnel (avec l'introduction de «zones de santé»), que sur celui de la recherche et du financement.

Ces performances se sont effritées au cours des années 1980 du fait du manque d'investissements, de la négligence et de la mauvaise gestion. Pendant cette période, le financement du système s'est mis à reposer essentiellement sur les contributions de la population (qui supportait environ 60 pour cent des dépenses) et des bailleurs de fonds.

Un coup fatal a été porté dans les années 1990 avec l'arrêt du soutien des partenaires extérieurs et la longue descente dans les années de conflit.

Le secteur de la santé est marqué par plusieurs caractéristiques importantes:

- Un faible engagement de l'Etat, à la fois en termes de financement du système, de régulation du secteur et de fourniture de services de soins médicaux.
- Une participation importante du secteur privé, des organisations religieuses et des ONGs, qui gèrent un nombre important de centres de santé et la moitié des hôpitaux.
- Une couverture inégale du territoire, malgré le système de zones de santé mis en place dans les années 1970, avec un déséquilibre sensible entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi qu'entre Kinshasa et le reste du pays.

Le système de santé en RDC fut une bonne illustration du concept de collaboration entre des institutions publiques et privées pour la gestion des services de santé. Dans un contexte marqué par une forte présence des réseaux religieux, le Gouvernement choisit de tirer partie des infrastructures et des services existants et gérés par des acteurs non-gouvernementaux plutôt que d'entrer en concurrence avec eux. A cet effet, il lança en 1975 le concept de «zone de santé» (qui fut plus tard repris dans nombre de pays africains), avant de le généraliser et de le consolider au début des années 1980.

La zone de santé constitue donc le niveau opérationnel de base pour l'organisation et la planification sanitaires en RDC. Une zone de santé est un espace géographique bien défini comprenant une population d'environ 50,000 à 100,000 habitants en milieu rural et de 100,000 à 250,000 habitants en milieu urbain. Elle comprend deux niveaux d'intervention:

- Un réseau de « centres de santé » (dispensaires) correspondant chacun à une subdivision de la zone de santé, l'« aire de santé » (5,000 à 10,000 habitants en milieu rural, 15,000 à 30,000 habitants en milieu urbain). Le centre de santé a pour mission d'offrir à la population un ensemble minimum de soins de santé primaire et doit se trouver à moins de 5 kilomètres (soit environ une heure de marche) de la population desservie. Les communautés bénéficiaires sont fortement impliquées dans leur gestion.
- Un « hôpital général de référence » qui offre un ensemble de soins complémentaires pour la zone de santé.

Les années de conflit ont laissé des cicatrices durables sur le système de santé qui était déjà sensiblement affaibli: destructions et dégradations des bâtiments et matériels (du fait des combats, des

³³ Etat des lieux enquêtes MICS2 - 2001

pillages, du manque d'entretien et du non-remplacement des équipements), cruel manque de consommables (en particulier de médicaments qui ne sont pas disponibles à proximité pour un tiers de la population et pas accessibles financièrement pour les deux-tiers de la population), perte ou fuite de personnel médical et infirmier (ceux qui restent n'étant plus payés que par intermittence avec des conséquences importantes sur leur motivation et disponibilité), important retard technologique (avec des protocoles médicaux et pharmaceutiques dépassés, parfois dangereux).

La situation est aggravée par l'appauvrissement de la population et la détérioration des conditions de vie – notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la promiscuité dans laquelle vit une grande partie de la population, ainsi que la propagation du VIH/SIDA.

La RDC se trouve dans une situation d'un pays en proie à un grand nombre de maladies épidémiques et endémiques telles que le paludisme (au moins 2 millions de cas et environ 500,000 décès en 2003), la méningite cérébro-spinale (6,500 cas et 1,650 décès en 2003), la rougeole (40,000 cas et 1,900 décès en 2003), les infections respiratoires aiguës, les diarrhées (17,000 cas de choléra en 2003), la coqueluche, la lèpre, la tuberculose, la trypanosomiase (maladie du sommeil) ou l'onchocercose (environ 8 millions de personnes infectées et 62,000 non voyants). De plus, des maladies encore très mal connues font l'objet de flambées épidémiques locales – ainsi les fièvres hémorragiques à virus Ebola (Kikwit) et Marbourg (Watsa), le Monkey Pox (Sankuru, Equateur, Bandundu, Kasai Occidental).

Le cas du paludisme est particulièrement inquiétant avec une recrudescence au cours des dernières années. Cette maladie représente 92 pour cent des consultations enregistrées et est la cause de 52 pour cent des cas de décès enregistrés. En moyenne, dans les hôpitaux, trois lits sur dix sont en permanence occupés par des malades souffrant du paludisme.

5.2 Accès aux services de santé

Actuellement, l'infrastructure sanitaire de la RDC comprend 11 provinces médicales, 64 districts sanitaires, 515 zones de santé, dont 508 sont fonctionnelles, 384 hôpitaux et 8,161 centres de santé. Selon les statistiques existantes³⁴, 70 pour cent de la population n'a pas ou a très peu accès à des services de santé – dont environ 37 pour cent de la population (approximativement 18.5 millions de personnes) n'ont accès à aucune forme de soin de santé.

Sur l'ensemble des villages enquêtés, seuls 41,9% accèdent facilement à un poste de santé fonctionnelle. 12% de ces postes de santé sont dans les villages enquêtés, 26.6% à une heure de marche, 25.4% à deux heures de marche, 17% à trois heures de marches et 8.5% à quatre heures de marche. Les provinces dont les populations rurales accèdent facilement aux infrastructures de santé sont : le Nord et le Sud Kivu, et le Maniema. Plus de 50% des populations accèdent facilement aux infrastructures de santé. Les provinces où les populations souffrent de l'absence ou de l'éloignement de l'infrastructure de santé sont : le Bas Congo, les deux Kasai, le Katanga et l'Equateur. Dans ces provinces, moins de 40% de la population rurale accèdent facilement à une infrastructure de santé.

Dans certaines zones du Kasai Oriental, 6% des populations perdent souvent deux jours pour accéder à une structure de santé.

Les coûts de consultations peuvent constituer aussi un frein à l'accessibilité. Sur l'ensemble des villages enquêtés, 20% des structures de santé ont des frais de consultations supérieurs à 1,000 FC. Cette situation est plus marquée dans le Maniema, le Nord Kivu, le Bas Congo et le Bandundu.

Il faut signaler enfin que 29% en moyenne des populations rurales font recours à la médecine traditionnelle. Elles sont 47.1% dans l'Equateur et 66.7% dans le Maniema.

5.3 Santé maternelle³⁵

Le taux de mortalité maternelle n'est pas connu avec précision, mais reste extrêmement élevé. On estime qu'il s'élève à environ 1,290 décès pour 100,000 naissances vivantes.

Il est lié à deux facteurs principaux :

³⁴ Etat des lieux enquêtes MICS2 - 2001

³⁵ Etat des lieux enquêtes MICS2 - 2001

- L'accès à des soins prénatals de qualité, pour détecter à l'avance et prendre en charge les complications potentielles et les facteurs de risques pendant la grossesse et l'accouchement (tels que la pré-éclampsie, l'anémie, les maladies sexuellement transmissibles et la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant, etc.). En RDC, le taux de couverture de ces soins est relativement élevé par rapport à d'autres pays dans la même situation puisqu'un peu plus de deux tiers des femmes enceintes reçoivent des soins prénatals d'un personnel qualifié (27% n'ont accès à aucun service, 4% à des services dispensés par un personnel non qualifié). Le fort taux de mortalité suggère néanmoins que la qualité de ces soins (ou du suivi qui leur est apporté) reste problématique.
- L'assistance pendant l'accouchement par un personnel qualifié (agent de santé formé, y compris accoucheuses traditionnelles). Seules 61% des femmes sont assistées par un personnel qualifié (3% par un médecin, 20% par une infirmière et 37% par une accoucheuse). L'accès aux hôpitaux de référence en cas de complication pendant l'accouchement est souvent impossible.

Pour avoir une chance d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la RDC doit donc améliorer les taux de couverture des soins prénatals et les taux d'accouchements assistés (ce qui requiert des actions au niveau de la zone de santé), mais aussi mettre en oeuvre sur l'ensemble du pays des programmes de formation permettant d'améliorer la qualité de ces services.

5.4 Mortalité & morbidité

Selon les statistiques du Ministère de la santé, un enfant sur huit meurt avant son premier anniversaire, un sur sept avant l'âge de 5 ans – ce qui place la RDC parmi les cinq pays en Afrique centrale à plus forte mortalité infanto-juvénile. La mortalité des enfants diffère selon le milieu et la province de résidence, le niveau d'instruction de la mère, le sexe de l'enfant et le niveau de vie du ménage dans lequel vit l'enfant. La mortalité infanto-juvénile est plus élevée en milieu rural (un enfant sur quatre) qu'en milieu urbain (un enfant sur sept).

Selon les résultats préliminaires de l'EDS 2007, pour la période des cinq dernières années avant l'enquête (période 2003-2007), la mortalité infantile est estimée à 92 décès pour 1,000 naissances vivantes ; la mortalité juvénile s'établit, quant à elle, à 62 ‰. Quant aux composantes de la mortalité infantile, elles sont estimées à 42 ‰ pour la mortalité néonatale et à 50 ‰ pour la mortalité post-néonatale. Globalement, le risque de mortalité infanto-juvénile, c'est-à-dire le risque de décéder avant l'âge de cinq ans, est de 148 ‰. En d'autres termes, en République Démocratique du Congo, plus d'un enfant sur 7 meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans.

‘‘Sur la base des informations³⁶ lues sur la fiche de consultation préscolaire (CPS) ou des déclarations des mères, 31 % des enfants âgés de 12-23 mois au moment de l'enquête sont complètement vaccinés contre les six principales maladies de l'enfance (une dose de BCG, une dose de Rougeole, trois doses de DTcoq et de Polio, non compris la vaccination de la polio donnée à la naissance). À l'opposé, 18 % des enfants n'ont reçu aucun vaccin. Plus de sept enfants de 12-23 mois sur dix (72 %) ont reçu le BCG. Bien que 71 % des enfants aient reçu la première dose de DTCoq, seulement 45 % ont reçu la troisième ; soit une déperdition de 36 %. Il en est de même pour la polio, passant de 78 % pour la première dose à 46 % pour la troisième dose (soit une déperdition de 41 %). En ce qui concerne la rougeole, plus de trois enfants sur cinq sont vaccinés (63%).

La couverture vaccinale du milieu urbain est nettement plus élevée que celle du milieu rural (39 % contre 25 % complètement vaccinés). La province du Nord-Kivu a la meilleure couverture avec 67 % d'enfants de 12-23 mois entièrement vaccinés. Il est suivi par le Bas-Congo (60 %) et Kinshasa (58 %); viennent ensuite les autres provinces dont la plupart ont des taux de couverture vaccinale compris entre 15 % et 44 %, sauf le Maniema qui occupe la dernière place avec seulement 10 % d'enfants entièrement vaccinés et 31 % d'enfants qui n'ont reçu aucune vaccination. La couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois s'est nettement améliorée entre 2001 et 2007, passant d'un niveau de 23 % (MICS2, 2001) à 31 % à l'EDS-RDC de 2007, soit une augmentation de 8 %.’’

La fièvre constitue en général l'un des principaux symptômes du paludisme qui constitue une des causes de morbidité en RDC. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé aux mères ayant des enfants de

³⁶ Rapport préliminaire EDS-RDC 2007

moins de 59 mois si sa progéniture a eu de la fièvre au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête.

Selon les résultats de l'enquête CFSVA, pour l'ensemble de l'échantillon, 46.3% des enfants ont eu de la fièvre au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Cette prévalence est plus élevée dans la province du Maniema (67,5%) suivie du Katanga (55%) et des deux Kasai (53%). Par contre, dans les autres provinces cette prévalence reste inférieure à 50%, et est inférieure à 30% dans le Bandundu (28.3%).

Les maladies diarrhéiques constituent l'une des premières causes de morbidité infantile en RDC. Au cours de la présente enquête on a demandé aux mères d'enfants de moins de 5 ans si ceux-ci ont eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines précédant le passage des enquêteurs. Sur l'ensemble des enfants enquêtés, 23.4% ont eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines précédant le passage des agents de collecte. Cette prévalence est nettement plus élevée dans le Maniema (36%) et dans les deux Kasai (30%) que dans les autres provinces.

5.5 Prévalence et connaissance du VIH SIDA

Les premiers cas d'infection à VIH/SIDA ont été déclarés en RDC au cours de l'année 1983. Depuis cette date, la situation n'a cessé d'évoluer. Le PNUD estimait en 2006, la séro-prévalence du VIH à 4.5%. Mais ce taux pourrait être largement supérieur à 10% dans certaines zones en conflit. Toutes les provinces du pays sont frappées. Autant les hommes, les femmes que les enfants paient un lourd tribut à cette pandémie.

La maladie fait des ravages néfastes, et s'est imposée au pays comme un des problèmes prioritaires de développement au regard de sa vitesse de propagation et de ses conséquences dévastatrices sur le plan économique et social au pays.

Les modes de transmission les plus courants restent la transmission par les rapports sexuels (83%), la transmission mère-enfant (2%), et la transmission par transfusion sanguine (2%). Ces estimations sont à prendre avec beaucoup de réserves compte tenu des multiples contraintes: refus des personnes infectées à coopérer, insuffisance des possibilités de diagnostic à travers le pays et les difficultés de communication et d'accessibilité dans plusieurs zones du pays. En réalité, la situation du VIH/SIDA en RDC est plus alarmante que celle présentée. Cette situation pourrait s'aggraver d'avantage avec l'état de guerre qui sévit dans le pays, les mouvements des personnes entre la RDC et les pays limitrophes à haute prévalence du VIH (Rwanda, Burundi, Ouganda), la pauvreté chronique de la population, les actes de viol perpétrés par les hommes en armes³⁷.

Selon les résultats de l'EDS 2007, "92% des femmes et 97% des hommes enquêtés ont déclaré avoir entendu parler du VIH/SIDA. Le niveau de connaissance varie très peu selon les différentes caractéristiques sociodémographiques. Les femmes qui n'ont jamais entendu parler du VIH/SIDA se comptent surtout parmi les jeunes de 15-19 ans (10%), les célibataires qui n'ont jamais eu de rapports sexuels (10%), celles du milieu rural (13%), les femmes de la province Orientale (19%), de l'Équateur (15%), du Maniema (15%) et celles sans instruction (17%). On constate le même type de variations chez les hommes. Quelle que soit la caractéristique sociodémographique envisagée, le niveau de connaissance du VIH/SIDA reste toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Un peu plus de la moitié des femmes de 15-49 ans (54%) et des hommes du même âge (64 %) ont déclaré que l'utilisation du préservatif réduisait les risques de contracter le VIH. Une proportion plus importante de femmes et d'hommes (respectivement 76 % et 82 %) considèrent qu'on réduit les risques d'infection au VIH en restant fidèle à un seul partenaire non infecté et qui n'a pas d'autre partenaire. Globalement, 49 % de femmes et 58 % d'hommes connaissent ces deux moyens de prévention du VIH. En outre, pour 76 % de femmes et 79 % d'hommes, l'abstinence sexuelle est également un moyen de prévention du VIH.

Les proportions les plus basses de femmes et d'hommes connaissant ces moyens de prévention s'observent chez les jeunes de 15-19 ans, les célibataires qui n'ont pas eu de rapports sexuels, ceux du milieu rural et ceux sans instruction. Du point de vue des provinces, ce sont les femmes et les hommes de la province Orientale et du Maniema qui sont les moins bien informés."

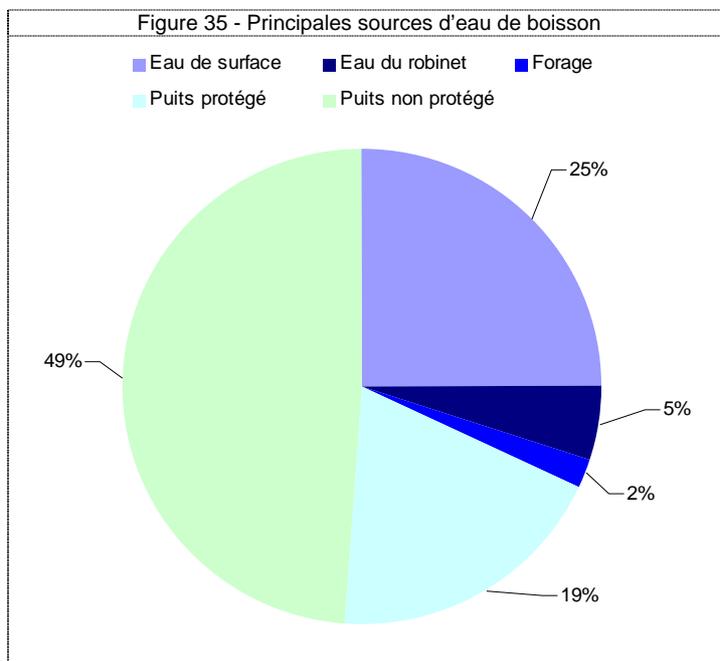
³⁷ Rapport préliminaire EDS-RDC 2007

5.6 Eau & hygiène

Eu égard à la couverture encore faible des points d'eau en matière d'hydraulique villageoise, la source d'eau de boisson de la population rurale est en majorité le puits non protégé. Cette source est utilisée en moyenne par 48.3% des ménages. Ce chiffre cache beaucoup de disparités car, dans certaines provinces la proportion des ménages utilisant le puits non protégé est très élevée. C'est le cas des provinces de Bandundu (60.3%), Orientale (62.4%), l'Equateur (66.3%), et enfin le Kasai Oriental (69.8%).

La seconde source d'eau de boisson utilisée par les ménages est l'eau de surface (25% des ménages) suivi du puits protégé (24%). Seuls 4.8% des ménages en milieu rural ont accès à l'eau de robinet. En ce qui concerne les forages, ils n'alimentent que 2% des ménages en milieu rural en RDC.

Le temps consacré à l'approvisionnement en eau par les ménages est fonction de la source. Mis à part les ménages dont les sources d'eau se trouvent au sein des habitations, le temps de recherche d'eau est de moins de 30 minutes suivi de la fourchette de temps de 30 à 60 minutes. En effet, 53.2% des ménages mettent moins de 30 minutes pour aller chercher l'eau. Ils sont 27.8% à mettre 30 à 60 minutes et 19% plus de 60 minutes pour la corvée d'eau.

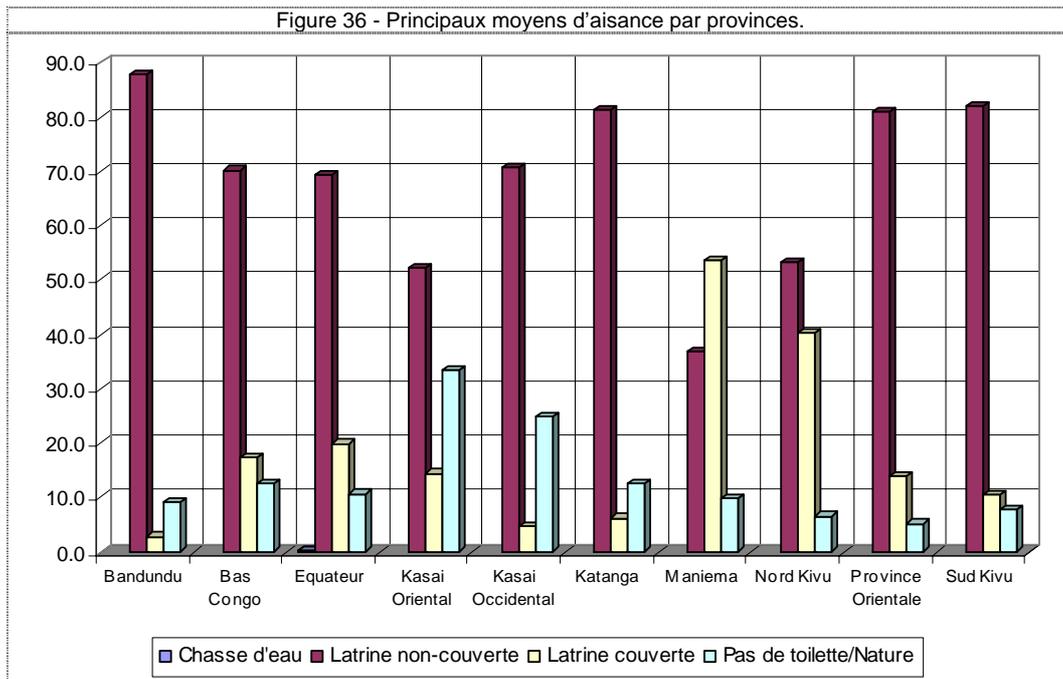


Les zones dont les ménages souffrent beaucoup de la corvée d'eau en mettant plus d'une heure pour la chercher sont localisées dans les deux Kasai. En effet, plus de 11% des ménages consacrent plus d'une heure de temps pour aller chercher l'eau de boisson dans le Kasai Occidental, ils sont 9% dans le Kasai Oriental.

Dans les milieux ruraux Congolais, les moyens d'aisance conventionnels commodes sont peu utilisés et par conséquent la latrine traditionnelle est le lieu d'aisance presque exclusivement utilisé. Une proportion moyenne de 70.3% des ménages l'utilisent. Suivant les provinces, cette proportion varie de 36.9% dans le Maniema à 87.7% dans le Bandundu.

Le second moyen d'aisance utilisé est la latrine couverte (17.4% des ménages), suivent la brousse avec 12.2% des ménages et enfin la latrine à chasse d'eau avec 0.1%. Il faut noter que plus d'un tiers des ménages dans le Kasai Oriental (33.3%) utilise la brousse, ils sont 24.8% dans le Kasai Occidental.

Enfin plus de la moitié des ménages dans le Maniema (53.5%) utilise la latrine couverte comme moyen d'aisance. La figure 38 donne les principaux moyens d'aisance par provinces.



5.7 Allaitement maternel & pratiques alimentaire

Les principales composantes d'un allaitement réussi sont le don du colostrum, l'initiation précoce à l'allaitement, et l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois. Le colostrum encore appelé premier lait contient des anticorps qui protègent le nouveau né en attendant qu'il développe son propre système immunitaire. Le don du colostrum est donc capital pour la survie des enfants.

Selon les recommandations internationales, les enfants doivent, à partir de l'âge de six mois, recevoir des aliments de complément car à partir de cet âge, le lait maternel seul ne suffit plus à leur assurer une croissance optimale.

Les résultats sur l'allaitement maternel et les pratiques alimentaires ont été tirés de l'enquête EDS-RDC 2007. Ces données montrent que la pratique de l'allaitement est quasi générale en RDC, puisque 99 % des enfants de 0-5 mois sont allaités. L'allaitement continue également pendant une longue période puisque 89 % des enfants de 12-17 mois sont allaités et 67 % le sont encore à 18-23 mois.

L'allaitement exclusif n'est pas une pratique courante, seuls 36 % des enfants de moins de 6 mois reçoivent exclusivement le lait maternel. La pratique de l'allaitement exclusif aurait augmenté puisqu'elle était estimée à 24 % lors de l'enquête MICS2 de 2001. Pratiquement tous les enfants sont allaités pendant leur première année et à 6-9 mois, 82 % d'enfants reçoivent, comme recommandé, des aliments solides de complément en plus du lait maternel.

5.8 Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois et des femmes

5.8.1 Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois

L'état nutritionnel résulte à la fois de l'histoire nutritionnelle de l'enfant et des maladies ou infections qu'il a pu avoir. Par ailleurs cet état influe sur la probabilité qu'a l'enfant de contracter des maladies. En effet, un enfant mal nourri est en situation de faiblesse physique et de déficit immunitaire qui favorise les infections qui, à leur tour influent sur ses risques de décès. Ainsi, l'accès à une nourriture saine, en quantité suffisante et en qualité est une condition sine qua none du bon état de santé des enfants.

La malnutrition apparaît comme un des principaux problèmes de santé et de bien-être qui affecte surtout les jeunes enfants et les mères. Et, les graves répercussions de cette malnutrition sur la santé des enfants sont, sans aucun doute, l'augmentation des risques de décès. L'aggravation des risques de contracter des maladies et une faible aptitude à acquérir des connaissances et donc d'accéder à un certain niveau d'instruction, sont d'autres conséquences toutes aussi importantes de la malnutrition. A l'âge adulte, l'accumulation des effets à long terme de la malnutrition peut également avoir pour

conséquence une réduction de la productivité. Ce facteur peut affecter les potentialités économiques, aussi bien au niveau micro qu'au niveau macro. En outre, la malnutrition peut avoir des effets néfastes sur l'issue des grossesses.

Selon les recommandations de l'OMS, l'état nutritionnel des enfants observés pendant l'enquête doit être comparé à celui d'une population de référence internationale. Cette référence a été établie à partir de l'observation d'enfants américains de moins de cinq ans en bonne santé et elle est utilisable pour tous les enfants de cet âge dans la mesure où, quel que soit le groupe de population, ils suivent un modèle de croissance à peu près similaire. Trois indices permettent d'évaluer l'état nutritionnel des enfants:

- (i) la malnutrition aiguë ou émaciation (poids par rapport à la taille);
- (ii) la malnutrition chronique ou retard de croissance (taille par rapport à l'âge) ;
- (iii) l'insuffisance pondérale (poids par rapport à l'âge).

A l'issue de la collecte et du traitement des données de l'enquête, l'évaluation nutritionnelle des enfants est faite sur la base d'une comparaison des résultats de ces trois types d'indicateurs. Sur un total de 3,963 enfants mesurés et pesés, 22 ont été exclus par le programme pour information incomplète ou valeurs extrêmes. L'analyse a donc porté sur un total de 3,941 enfants dont 51% de filles.

5.8.1.1 Insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale est l'indice de la malnutrition résultant de la combinaison taille pour âge d'une part, et poids pour taille d'autre part. Un faible Poids pour Age peut être provoqué aussi bien par la maigreur que par le retard de croissance. Cet indice est celui qui est le plus souvent utilisé par les services de santé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants. Les enfants dont le Poids pour Age se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la moyenne de la population de référence sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale.

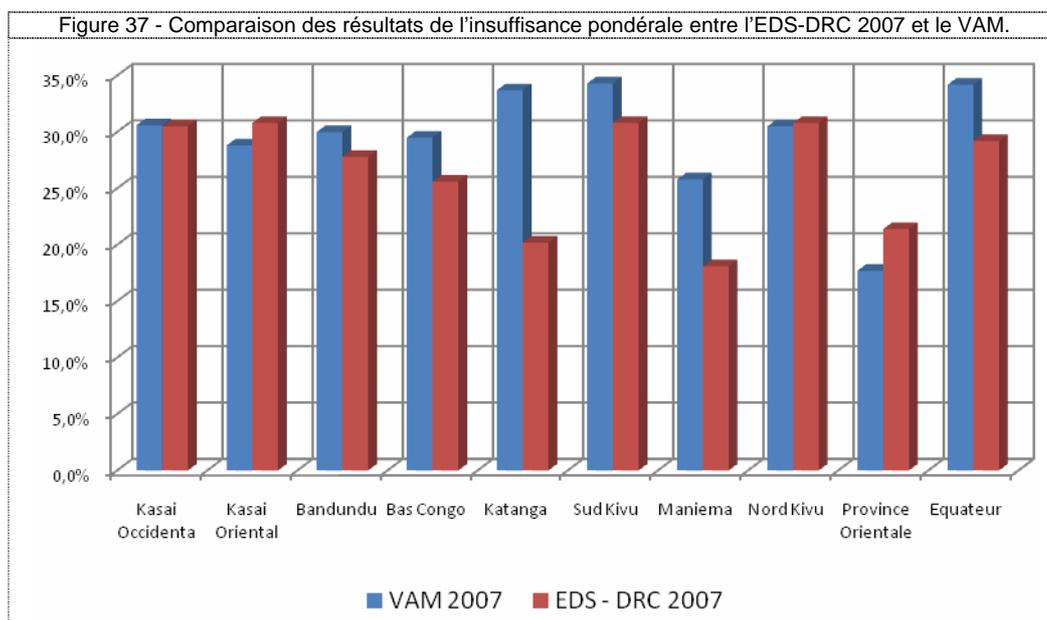
Les résultats du tableau 6 indiquent que 30% des enfants des provinces enquêtées présente une insuffisance pondérale dont 12% sous la forme sévère, alors que la forme modérée de ce type de malnutrition touche un peu moins de 18% des enfants. En considérant la zone de résidence, il ressort que les enfants enquêtés résidant dans le Sud Kivu, le Katanga et l'Equateur présentent les taux d'insuffisance pondérale les plus élevés. Ces taux varient de 33.7% dans le Katanga à 34.3% dans le Sud Kivu, en passant par 34.2% dans l'Equateur. La forme sévère de cette malnutrition touche entre 12 et 14% des enfants de moins de 5 ans enquêtés dans ces provinces.

Nom Province	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Kasai Occidental	297	18.8% (17.8 - 19.7)	11.8% (11.2 - 12.4)	30.6% (29.1 - 32)
Kasai Oriental	299	18.1% (17.2 - 19.0)	10.7% (10.2 - 11.2)	28.8% (27.3 - 30.2)
Bandundu	243	21.4% (20.3 - 22.5)	8.6% (8.1 - 9.0)	30.0% (28.5 - 31.5)
Bas Congo	173	17.9% (17.0 - 18.8)	11.6% (11.0 - 12.2)	29.5% (28 - 30.1)
Katanga	614	19.4% (18.4-20.4)	14.3% (13.6 - 15.0)	33.7% (32.0 - 35.3)
Sud Kivu	265	22.2% (21.1 - 23.3)	12.1% (11.5 - 12.7)	34.3% (32.6 - 36)
Maniema	306	15.0% (14.2 - 15.7)	10.8% (10.2 - 11.3)	25.8% (24.5 - 27.1)
Nord Kivu	246	19.9% (18.9 - 20.9)	10.6% (10.0 - 11.1)	30.5% (28.9 - 32.0)
Province Orientale	498	10.3% (9.8 - 10.8)	7.4% (7 - 7.8)	17.7% (16.8 - 18.6)
Equateur	950	20.6% (19.6 - 21.6)	13.6% (12.9 - 14.3)	34.2% (32.5 - 35.9)

L'analyse selon le sexe et l'âge (tableau 7) fait ressortir d'une part que les garçons sont plus affectés que les filles avec 37.2% contre 23.3%, et d'autre part que, quelle que soit la province considérée, cette forme de malnutrition affecte surtout les enfants d'âge compris entre 19 et 30 mois et ceux de la fourchette 54 - 59 mois.

	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Masculin	1,871	22.4% (23.5 - 21.8)	14.8% (15.5 - 14.6)	37.2% (39.1 - 35.3)
Féminin	2020	14.6% (15.3 - 13.9)	8.7% (9.1 - 8.2)	23.3% (24.5 - 22.1)
6 à 18 mois	916	16.5% (17.3 - 15.7)	10.9% (11.4 - 10.3)	27.4% (28.8 - 26)
19 à 30 mois	889	18.2% (19.1 - 17.3)	14.6% (15.3 - 13.9)	32.8% (34.4 - 31.2)
31 à 42 mois	877	28.5% (29.9 - 27.1)	9.0% (9.4 - 8.5)	28.6% (30 - 27.1)
43 – 53 mois	866	18.7% (19.6 - 17.8)	10.2% (10.7 - 9.6)	28.9% (30.3 - 27.4)
>=54 mois	343	19.3% (20.3 - 18.3)	16.3% (17.1 - 15.5)	35.6% (37.4 - 33.8)

Une comparaison des résultats de l'enquête VAM avec ceux de l'enquête EDS-DRC 2007 montre les mêmes tendances pour l'insuffisance pondérale sur l'ensemble des provinces enquêtées, exceptées le Maniema et le Katanga où les résultats du VAM sont largement supérieurs à ceux de l'EDS-DRC 2007. La figure 39 donne cette comparaison.



5.8.1.2 Malnutrition Chronique

La malnutrition chronique est mesurée par l'indice taille pour âge et révèle le retard de croissance linéaire. Les enfants, dont la taille pour âge est inférieure à moins deux écarts types (-2 ET) de la moyenne de la population de référence, sont considérés comme petits pour leur âge. C'est un important indicateur d'évaluation du bien être général dans une communauté. Toute valeur inférieure à - 2 ET témoigne d'une privation chez l'enfant d'une alimentation adéquate pendant plusieurs mois ou plusieurs années, ou d'infections répétées.

Nom Province	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Kasai Occidentale	300	23.7% (22.5 - 24.9)	20,3% (19.3 - 21.3)	44.0% (41.8 - 46.2)
Kasai Oriental	302	28.8% (27.3 - 30.2)	16.2% (15.3 - 17.0)	45.0% (42.7 - 47.2)
Bandundu	246	22.8% (21,6 - 23,9)	21.5% (20,4 - 22,5)	44.3% (42,0 - 46,5)
Bas Congo	176	29.0% (27,5 - 30,4)	20.4% (19,3 - 21,4)	49.4% (46,9 - 51,8)
Katanga	621	27.7% (26,3 - 29,1)	18.7% (17,7 - 19,6)	46.4% (44,0 - 48,7)
Sud Kivu	266	24.1% (22,9 - 25,3)	20.6% (19,5 - 21,6)	44.7% (42,4 - 46,9)
Maniema	309	25.9% (24,6 - 27,2)	19.4% (18,4 - 20,3)	45.3% (43,0 - 47,5)
Nord Kivu	245	31.0% (29,4 - 32,5)	24.5% (23,2 - 25,7)	55.5% (52,7 - 58,2)
Province Orientale	498	33.1% (31,4 - 34,7)	17.3% (16,4 - 18,1)	50.4% (47,8 - 52,9)
Equateur	947	24.7% (23,4 - 25,9)	18.9% (17,9 - 19,8)	43.6% (41,4 - 45,7)

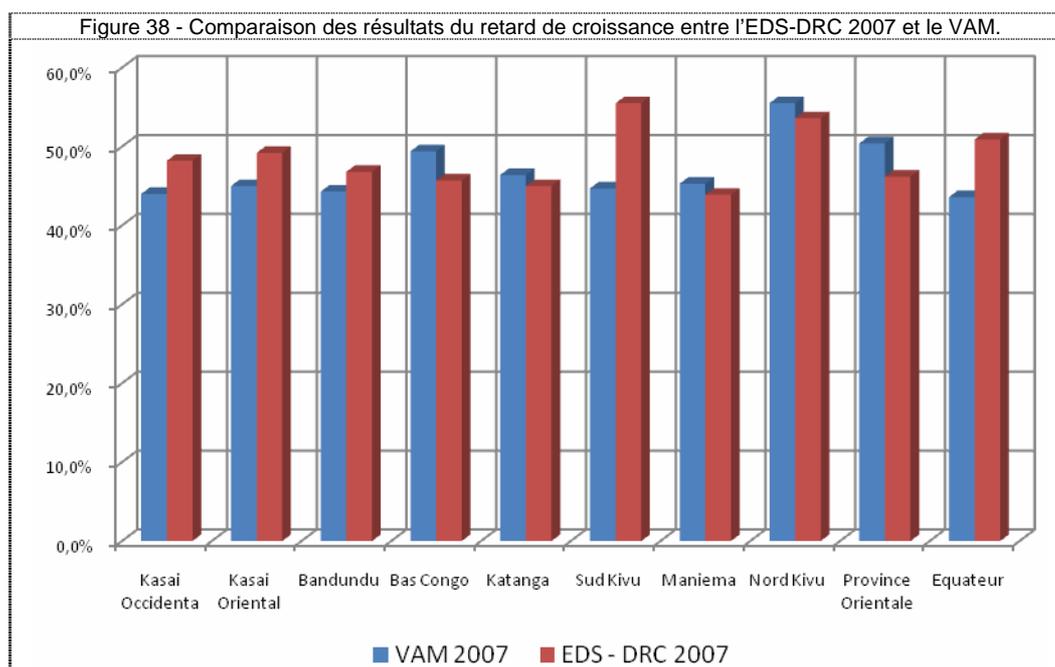
Le tableau 8 présente les proportions d'enfants de moins de cinq ans enquêtés qui souffrent de malnutrition chronique. On note que sur l'ensemble de l'échantillon, 27% souffrent de malnutrition chronique sous la forme modérée et 20% sous la forme sévère. Au total donc 47% des enfants des provinces couvertes par l'enquête sont affecté par cette forme de malnutrition.

La situation de la malnutrition chronique est préoccupante sur l'ensemble des zones enquêtées où les taux restent supérieurs à 40%. La situation semble plus préoccupante dans le Nord Kivu et la province Orientale où on note respectivement des taux de 55.5 et 50.4%

Le Tableau 9 montre que les garçons sont plus affectés que les filles. En effet, la malnutrition chronique touche 52.2% des garçons contre 40.9% des filles. L'analyse par tranche d'âge montre que la malnutrition chronique croit avec l'âge sur l'ensemble de la zone enquêtée. Elle varie de 33.2% chez les enfants de la tranche d'âge 6 – 18 mois à 61.8% au niveau de la tranche d'âge 54 – 59 mois.

	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Masculin	1,881	30.3% (31.8 - 28.7)	21.9% (23 - 20.8)	52.2% (54.8 - 49.5)
Féminin	2029	23.5% (24.6 - 22.3)	17.4% (18.3 - 16.5)	40.9% (42.9 - 38.8)
6 à 18 mois	937	18.6% (19.5 - 17.6)	14.6% (15.3 - 13.8)	33.2% (34.8 - 31.5)
19 à 30 mois	892	23.3% (24.5 - 22.1)	22.8% (23.9 - 21.7)	45.0% (47.3 - 42.7)
31 à 42 mois	876	27.9% (29.3 - 26.5)	21.6% (22.7 - 20.5)	49.5% (60.0 - 47.0)
43 – 53 mois	865	32.1% (33.7 - 30.5)	20.5% (21.5 - 19.4)	52.6% (55.2 - 50.0)
>=54 mois	340	41.8% (43.9 - 39.7)	20.0% (21 - 19)	61.8% (64.9 - 58.7)

La figure 40 donne une comparaison avec les résultats de l'enquête EDS –RDC 2007. Les résultats sont pratiquement similaires sauf dans le Sud Kivu et l'Equateur. Il faut noter que l'enquête EDS-DRC est plus représentative.



5.8.1.3 Emaciation ou malnutrition aigue

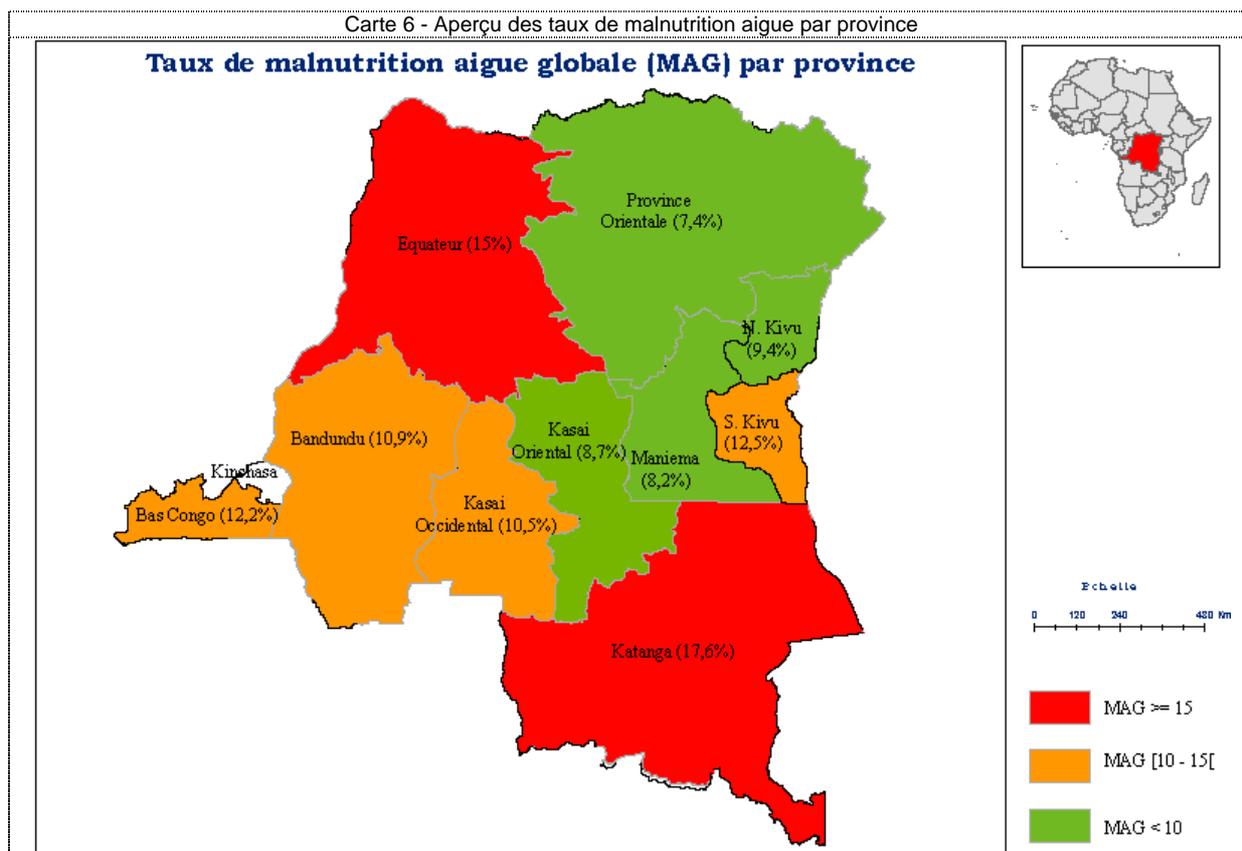
L'émaciation communément appelée malnutrition aiguë est une conséquence des maladies et d'une insuffisance alimentaire aigue souvent liée à des chocs temporaires tels que les inondations, les sécheresses, les épidémies, les guerres et autres conflits. Elle est estimée à partir de l'indice du poids par rapport à la taille. Cet indice explique un état alimentaire déficitaire durant la période ayant précédé l'observation et/ou d'une perte de poids consécutive à une maladie (diarrhée sévère par exemple). Un enfant souffrant de cette forme de malnutrition est maigre ou émacié. Cet indicateur dépend des variations saisonnières importantes inhérentes à l'évolution de la disponibilité de la

nourriture ou à la prévalence des maladies. Lorsque son taux est inférieur à – 2 ET de la médiane de la population de référence, l'enfant est classé trop maigre par rapport à sa taille.

Les données du tableau 10 révèlent que le taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 11% avec un peu plus de 3% des cas sévères pour l'ensemble des zones enquêtées. En considérant la province de résidence, il ressort que la malnutrition aiguë globale est plus marquée chez les enfants enquêtés de l'Equateur et du Katanga avec respectivement un taux global de 15 et 17,6%. La forme sévère de cette malnutrition touche plus de 5% des enfants enquêtés dans les provinces de l'Equateur, du Katanga, du Sud Kivu et du Bas Congo.

Tableau 9 - Prévalence de la malnutrition aiguë par province

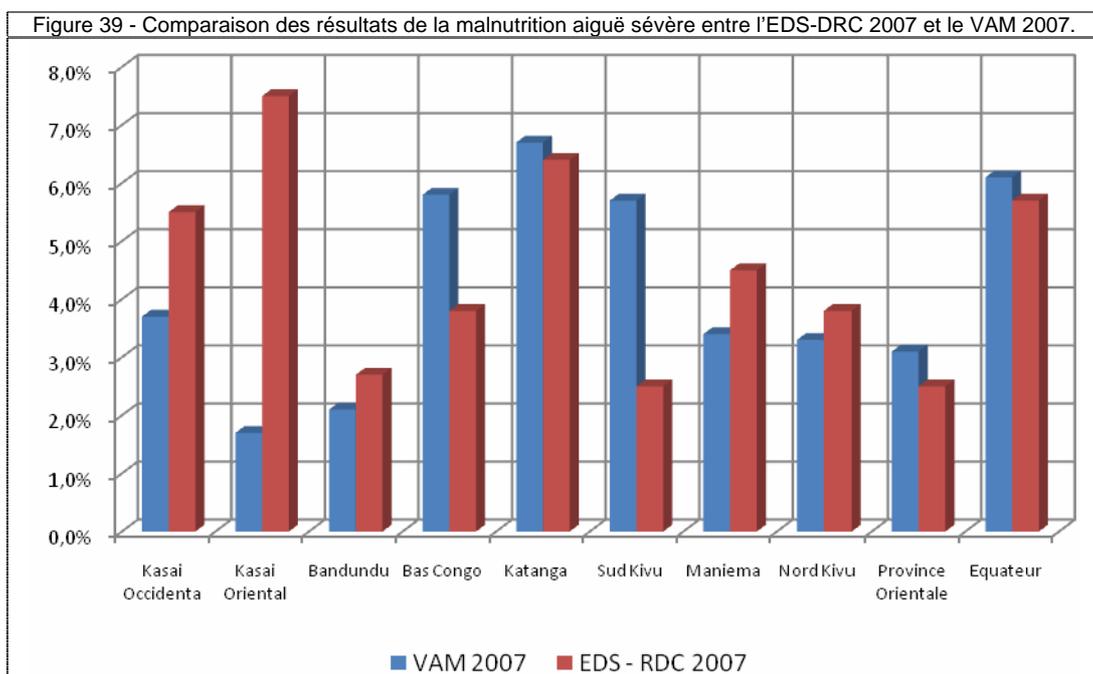
Nom Province	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Kasai Occidental	294	6.8% (6.4 - 7.1)	3.7% (3.5 - 3.8)	10.5% (9.9 - 11.0)
Kasai Oriental	294	7.0% (6.4 - 7.1)	1.7% (1.6 - 1.7)	8.7% (8.1 - 8.9)
Bandundu	239	8.8% (8.3 - 9.2)	2.1% (2.0 - 2.2)	10.9% (10.3 - 11.4)
Bas Congo	172	6.4% (6.1 - 6.7)	5.8% (5.5 - 6.1)	12.2% (11.5 - 12.8)
Katanga	597	10.9% (10.3 - 11.4)	6.7% (6.3 - 7.0)	17.6% (16.7 - 18.4)
Sud Kivu	264	6.8% (6.4 - 7.1)	5.7% (5.4 - 5.9)	12.5% (11.8 - 13.1)
Maniema	294	4.8% (4.5 - 5.0)	3.4% (3.2 - 3.6)	8.2% (7.7 - 8.6)
Nord Kivu	244	6.1% (5.8 - 6.4)	3.3% (3.1 - 3.4)	9.4% (8.9 - 9.8)
Province Orientale	484	4.3% (4.1 - 4.5)	3.1% (2.9 - 3.2)	7.4% (7.0 - 7.7)
Equateur	928	8.9% (8.4 - 9.3)	6.1% (5.8 - 6.4)	15.0% (14.2 - 15.7)



Par ailleurs, comme pour les deux autres indicateurs de la malnutrition, le taux de prévalence de la malnutrition aiguë est relativement plus élevé chez les garçons que chez les filles (tableau 11). Par rapport à l'âge, les taux d'émaciation globaux sont plus élevés pour les enfants de 7-18 mois tandis que chez les enfants les plus âgés, ces taux restent relativement faibles dans les zones enquêtées.

	Nombre d'enfants	Modéré	Sévère	Globale
Masculin	1,830	8.7% (9.1 - 8.2)	5,7% (6.0 - 5.4)	14.4% (15.1 - 13.6)
Féminin	1,980	6.5% (6.8 - 6.2)	3.6% (3.8 - 3.4)	10.1% (10.6 - 9.5)
6 à 18 mois	892	7.2% (7.6 - 6.8)	7.4% (7.8 - 7.0)	17.0% (17.8 - 16.1)
19 à 30 mois	866	8,5% (8.9 - 8.1)	5.0% (5.2 - 4.7)	13.5% (14.2 - 12.8)
31 à 42 mois	862	7,4% (7.8 - 7.0)	2.7% (2.8 - 2.5)	10.1% (10.6 - 9.5)
43 – 53 mois	855	5,2% (5.5 - 4.9)	3.6% (3.8 - 3.4)	8.8% (9.2 - 8.3)
>=54 mois	334	5,7% (6.0 - 5.4)	3.9% (4.1 - 3.7)	9.6% (10.1 - 9.1)

La figure 41 donne une comparaison entre les valeurs de la malnutrition aiguë sévère entre l'EDS – RDC 2007 et l'enquête VAM. Les résultats sont très proches dans plusieurs provinces sauf celles des deux Kasai, du Bas Congo et du Sud Kivu. Les résultats de l'EDS sont largement supérieurs à ceux de l'enquête VAM dans les deux Kasai, cependant, c'est le contraire dans le Sud Kivu et le Bas Congo où les résultats du VAM sont plus élevés.



Selon la communauté internationale, une prévalence de la malnutrition aiguë supérieur à 15% est révélatrice d'un excès de mortalité infanto-juvénile et appelle donc à des interventions d'urgence. Sur l'ensemble des provinces seules deux sont au dessus de ce seuil à savoir le Katanga (17,6%) et l'Equateur (15%). Ces prévalences sont donc supérieures au seuil de 15% et appellent à des interventions d'urgences.

Il est important de noter que la malnutrition aiguë sévère quant à elle affecte huit provinces sur les dix enquêtés avec des taux supérieurs à 2%. Seuls, le Bas Congo et le Bandundu présente des taux de malnutrition aigue sévère inférieure ou égale à 2%. Ces résultats sont suffisamment révélateurs du fait que la malnutrition aiguë n'est pas seulement tributaire de l'insécurité alimentaire. Il y a probablement d'autres facteurs qui justifient ce niveau de malnutrition et qui méritent une investigation plus approfondie. Enfin, il convient de noter que la malnutrition aiguë affecte surtout les enfants de la tranche d'âge compris entre 7 et 18 mois et cela quel que soit la province considérée.

5.8.2 Situation nutritionnelle des mères

Chez les femmes, la malnutrition peut être estimée par l'Indice de Masse Corporelle (IMC). L'IMC évalue la masse grasse de l'organisme à partir du poids et de la taille. Il est mesuré par le rapport du poids en kilogrammes sur le carré de la taille en mètre ($IMC = \text{kg}/\text{m}^2$).

Selon cette classification des experts de l'International Obesity Task Force, organisme lié à l'OMS, lorsque l'IMC d'une femme (non enceinte) se situe en dessous du seuil de 18.5, cela indique un état de

malnutrition. Son état est considéré normal si l'IMC est compris entre 18.5 et 24.9. Un IMC compris entre 25 et 29.9 dénote d'une situation de surpoids ; au delà d'un IMC de 30, la personne est considérée comme obèse.

Les données relevées montrent que 22.3% des femmes souffrent de maigreur ou de malnutrition, 22.8% de surcharge pondérale et enfin 7.1% sont obèses.

Une mère sur cinq est dans un état de malnutrition. Elles étaient 17.3% lors de l'enquête MICS de 2001. Il faut reconnaître que cette malnutrition a une influence négative sur la capacité des mères à prendre soin d'elles mêmes, de leurs grossesses et de leurs enfants.

5.9 Causes potentielles et immédiates de la malnutrition

Les causes immédiates et potentielles de la malnutrition en RDC pourraient être liées à de multiples facteurs. Les précédentes études ont montré que parmi les principales causes on peut citer : les pratiques d'allaitement maternel, de conduite du sevrage, d'hygiène, des pratiques alimentaires et d'introduction du premier aliment du bébé et de la morbidité.

Avec les données collectées sur la situation socio-économique des ménages de l'enquête, une analyse croisée a permis de déterminer quelles variables pourraient avoir un impact sur la malnutrition aiguë sévère. Les variables utilisées pour faire le croisement sont la principale source d'eau de boisson, la morbidité, qui prend soin de l'enfant, le type de toilettes du ménage, le type d'habitat du ménage, le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation de la mère et enfin le niveau de consommation alimentaire des ménages. Il ressort de cette série d'analyse que les variables ayant un impact statistiquement significatif sont: sources d'eau de boisson, morbidité, et enfin consommation alimentaire du ménage. D'autres facteurs indirects pourraient être l'insécurité et les nombreux déplacements des populations, surtout à l'Est du pays (Nord et Sud Kivu, Katanga, Province Orientale).

Source d'eau potable

En ce qui concerne l'eau, 49% des ménages enquêtés ont pour source d'eau de boisson les puits traditionnels et 25% les eaux de surface. Ce qui fait que les deux tiers de la population n'ont pas accès à l'eau potable. Même si un tiers des ménages s'approvisionne au forage, au puits protégé ou au robinet, il se pourrait que les ustensiles de recueil de ces eaux ainsi que le système de conservation soient douteux en ce qui concerne la salubrité de l'eau. En croisant la source d'eau de boisson avec la malnutrition aiguë on constate que 46% des enfants atteints de malnutrition aiguë sévère ont comme principale source d'eau de boisson « l'eau provenant de puits traditionnels » et 24.3% « l'eau de surface ». Au total, plus de deux tiers des enfants malnutris consomment de l'eau non potable qui peut être source de maladie diarrhéique.

La morbidité

La morbidité est aussi un facteur important à considérer. En effet, plusieurs études (MICS 2001, EDS-RDC 2007) ont montré qu'en RDC, plus de la moitié des enfants malnutris sont victimes d'insuffisances respiratoires aiguës, de paludisme ou de diarrhée. Les résultats de l'enquête montre qu'un quart des enfants avait la diarrhée lors des deux semaines précédant l'enquête, ils sont plus de 46% à avoir eu la fièvre sur la même période. L'analyse croisée a montré que plus de 52% des enfants sévèrement malnutris ont eu la fièvre lors des deux semaines précédant l'enquête et 35,4% la diarrhée.

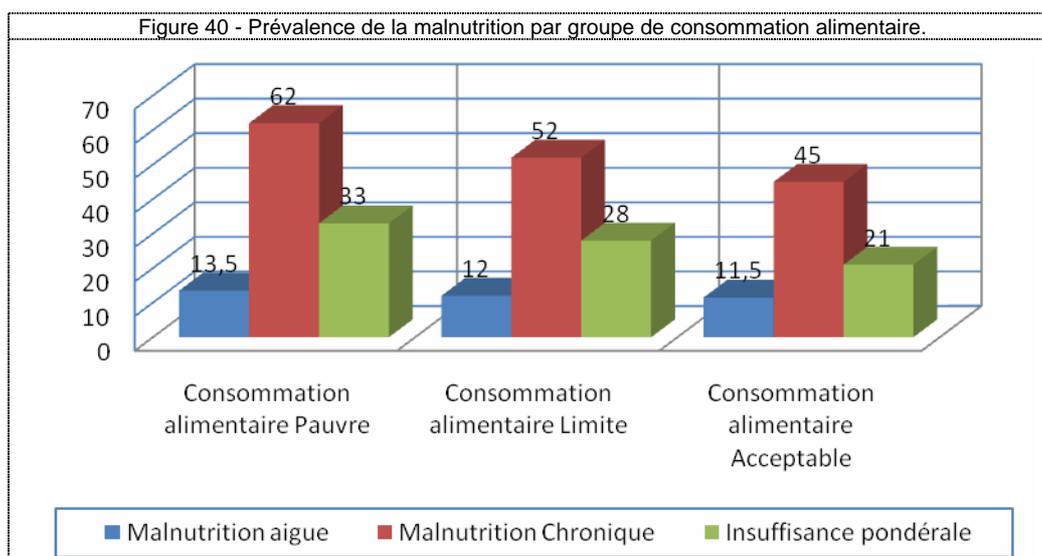
La rougeole est une maladie qui est redevenue fréquente en RDC et pourrait aussi être une des causes des taux élevés de malnutrition dans certaines provinces ; en effet depuis la guerre de 1996, plusieurs provinces ont des difficultés pour assurer les campagnes de vaccinations. Ainsi, selon les résultats préliminaires de l'EDS-RDC, 62.9% des enfants ont été vaccinés contre la rougeole. Ce taux varie de 41% à l'Equateur à 91.3% à Kinshasa. En 2007, l'épidémie de rougeole a touché près de 60,000 enfants à l'Est (Katanga, les deux Kivu, le Maniema, l'Orientale) faisant plus de 1,400 décès³⁸.

Consommation alimentaire

En regardant les indicateurs nutritionnels des groupes de consommation alimentaire (GCA), il semble y avoir une relation entre la malnutrition chronique et la prévalence de l'insuffisance pondérale entre GCA. Plus la consommation alimentaire du ménage est pauvre et plus les enfants du ménage ont de

³⁸ Rapport Epidémiologique des maladies à potentiel épidémiques en RD Congo, Ministère de la santé publique, 2007.

fortes chances d'avoir ces deux types de malnutrition. Pour la malnutrition aiguë, la relation est faible. La prévalence de la malnutrition par GCA est présentée dans le graphique ci-dessous.



On constate que la malnutrition chronique et l'insuffisance pondérale croissent en fonction de la pauvreté de la consommation alimentaire. Les enfants des ménages avec une consommation alimentaire acceptable ont moins de chance d'être malnutris. Rappelons que la malnutrition chronique témoigne d'une privation chez l'enfant d'une alimentation adéquate pendant plusieurs mois ou plusieurs années, ou d'infections répétées.

Des pratiques d'allaitement du nourrisson inadéquates et stagnantes

Le colostrum ou premier lait contient des anticorps qui offrent au nouveau né une protection contre les infections et cela en attendant qu'il développe son propre système immunitaire. L'initiation précoce à l'allaitement (dans l'heure qui suit l'accouchement) a pour effet de développer chez le nouveau né le réflexe de succion, ce qui en retour stimule la lactation chez la mère et accélère la montée laiteuse. L'allaitement maternel exclusif (AME) assure l'énergie et les nutriments dont les nourrissons ont besoin jusqu'à l'âge de 6 mois et réduit le risque de décès dû à la pneumonie et aux maladies diarrhéiques. Le lait maternel contient environ 98 % d'eau, ce qui fait que même dans les conditions climatiques difficiles, le nouveau-né peut sans aucun risque être nourri exclusivement de lait maternel. C'est compte tenu de tous ces avantages que les organisations internationales (OMS/UNICEF) recommandent que tous les enfants soient mis au sein dans l'heure qui suit l'accouchement, qu'ils reçoivent le colostrum et qu'ils soient exclusivement nourris au sein jusqu'à l'âge de six mois.

Des analyses récentes^{39,40,41} ont montré que chez les enfants de moins de 6 mois, la fraction des décès par maladie diarrhéique (MD) ou infection respiratoire aiguë (IRA) qui sont attribuables à la mauvaise pratique de l'allaitement maternel sont respectivement de 59% et 54% en Afrique Centrale. Ceci est dû principalement au faible taux d'allaitement maternel exclusif parmi les enfants de moins de 6 mois. Dans la deuxième année de vie, la fraction des décès infantiles (toute cause confondue) qui sont attribuables à la mauvaise pratique de l'allaitement maternel est de 16% en Afrique Centrale. Par ailleurs, on estime qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre, presque 300,000 vies d'enfants peuvent être sauvées par l'amélioration des pratiques de l'allaitement maternel.

La proportion d'enfants mis au sein dans l'heure qui suit l'accouchement est faible. En effet, la mise au sein tardive suggère que ces enfants sont privés du colostrum. Par ailleurs, la mise au sein tardive augmente la probabilité que le nourrisson reçoive des liquides (alimentation pré-lactéale) dont la qualité hygiénique n'est pas toujours garantie et qui peuvent donc être source de contamination parasitaires, bactériennes ou virales.

³⁹ Jones G, Steketee RW, Black RE, Bhutta ZA, Morris SS. How many child deaths can we prevent this year? Lancet 2003; 362:65-71

⁴⁰ Bryce J, Boschil-Pinto C, Shibuya K, Black RE, WHO estimates of the causes of death in children. Lancet 2005; 365:1147-52

⁴¹ Global Health Council Global health opportunities. 2006 update on priorities and the US investments. Washington DC: Global Health Council, 2006 1-47

En résumé, les pratiques d'allaitement en RDC restent non optimales et cela est surtout dû au faible taux d'allaitement maternel exclusif (seuls 36% des enfants bénéficient d'un allaitement maternel exclusif). Cette situation expose de nombreux enfants à la morbidité et à la mortalité due aux infections respiratoires aiguës et à la diarrhée. Pour remédier à cette situation il est urgent de développer des politiques et programmes qui intègrent le soutien, la promotion et la protection des bonnes pratiques d'allaitement. Dans de tels programmes, l'accent en matière de communication doit être mis sur les inconvénients de l'eau pour les enfants de moins de 6 mois. Selon les résultats de l'EDS-RDC 2007, 64.9% des enfants de moins de 6 mois reçoivent déjà des aliments de complément, et 24% des moins de 3 mois ont déjà reçus des aliments de compléments.

Pratiques inadéquates d'alimentation de complément

Après l'âge de 6 mois, le lait maternel seul ne suffit plus pour couvrir les besoins nutritionnels de l'enfant. Il est donc recommandé d'introduire des aliments de compléments à partir de cet âge. Il a toutefois été observé dans la plupart des pays en voie de développement, que les aliments de compléments sont introduits soit trop précocement soit tardivement et que dans tous les cas la qualité est inadéquate pour combler les besoins des enfants. Pourtant, il y a de nos jours assez d'évidences qui montrent que l'amélioration de l'alimentation de complément en quantité et en qualité combinée à la poursuite de l'allaitement pour les enfants de plus de 6 mois est une des stratégies les plus efficaces et une des moins onéreuse pour l'amélioration de la santé des enfants et pour la réduction de la morbidité et de la mortalité^{42,43,44}. Par ailleurs, il convient de noter, même pour ceux qui sont sous alimentation de complément, que la qualité des aliments de complément n'est pas toujours adéquate. Les enfants mangent pratiquement les mêmes repas que les adultes.

Pratiques d'alimentation des femmes enceintes et allaitantes

La situation nutritionnelle des enfants est en partie tributaire de celle de leur mère, en particulier pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, qui en retour est déterminée par leurs pratiques alimentaires pendant ces deux périodes de vulnérabilité accrue à la malnutrition. En effet la sous-alimentation des mères pendant la grossesse, combinée à la carence en fer conduit à des nouveaux nés avec un faible poids (< 2.5 kg) à la naissance, ce qui contribue à augmenter le nombre de cas de malnutrition. Ce faible poids à la naissance accroît le risque de décès et surtout prédispose au décès par suite de diarrhée, de pneumonie et de rougeole. En RDC, 5% des enfants accusent un poids inférieur à 2.5 kg à la naissance selon les résultats du MICS2 de 2002. Compte tenu de leur état physiologique particulier, il est recommandé aux femmes enceintes et allaitantes d'avoir une alimentation plus importante et plus variée pour couvrir leurs besoins nutritionnels accrus. Selon les résultats de l'enquête, 20% des enfants souffrant de malnutrition aiguë, 42.7% des enfants souffrant de retard de croissance et 45.2% d'insuffisance pondérale ont des mères ayant un IMC inférieur à 18.

Les pratiques alimentaires des femmes allaitantes sont souvent meilleures par rapport à celle des femmes enceintes tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Par conséquent, les programmes de promotion de l'alimentation des mères devraient se concentrer plus sur l'amélioration de l'alimentation des femmes enceintes. Toutefois, cela suppose qu'il y ait au préalable une bonne connaissance des facteurs qui influencent les femmes enceintes dans leur pratique alimentaire. Ces facteurs peuvent être liés à l'individu et son état physiologique, ou alors à la pression des sociétés et des traditions comme les interdits et tabous alimentaires. Une distinction entre ces deux types de facteurs est indispensable à l'élaboration d'une stratégie efficace de communication et d'éducation pour le changement de comportement alimentaire des femmes enceintes.

⁴² Jones G, Steketee RW, Black RE, Bhutta ZA, Morris SS. How many child deaths can we prevent this year? Lancet 2003; 362:65-71

⁴³ Bryce J, Boschil-Pinto C, Shibuya K, Black RE, WHO estimates of the causes of death in children. Lancet 2005; 365:1147-52

⁴⁴ Global Health Council Global health opportunities. 2006 update on priorities and the US investments. Washington DC: Global Health Council, 2006 1-47

6 Analyse des risques

L'Analyse du risque en sécurité alimentaire est une méthodologie qui détermine la nature et l'étendue du risque, en analysant les aléas potentiels et en évaluant les conditions existantes de vulnérabilité qui pourraient menacer potentiellement la sécurité alimentaire des ménages.

Les personnes, les ménages et les communautés sont exposés à des risques divers qui comprennent les risques naturels, environnementaux, économiques, sociaux, politiques, santé et cycle de vie.

Pour des raisons de commodité, le terme de risque adopté ici inclut les événements prévisibles et imprévisibles. Par exemple, pour les personnes n'ayant pas accès à des instruments de gestion du risque, les événements prévisibles (tels que sécheresse et inondation saisonnières) sont aussi des risques. L'existence d'un risque n'occasionne pas nécessairement une situation défavorable. Un risque à des effets sur le bien être des individus ou ménages seulement quand il se concrétise, par exemple si le risque devient un choc. Les chocs peuvent être caractérisés par leur sévérité, leur fréquence et leur périodicité qui ont des effets sur la vulnérabilité des ménages.

6.1 Risques & chocs

La disponibilité d'études sur les principaux chocs ayant affectés la RDC est très faible. La littérature sur l'historique des principaux chocs et catastrophes naturelles ayant affectés le pays est très faible voir inexistante.

De part sa grandeur, la RDC a eu à subir plusieurs chocs dus à des catastrophes naturelles et humaines lors des 40 dernières années. Parmi ces chocs on peut citer :

- La guerre civile qui a ravagé le pays lors des 15 dernières années (1992 – 2006) faisant entre 2 et 3 millions de mort et quelques 1.2 millions de déplacés⁴⁵ ;
- Les conflits sociaux : Kinshasa (1960) entre les Luba et les Lulua ; Katanga (1992) entre les Katangais et les Kasais ; l'Ituri (1998 à nos jours) entre les Hema et les Lendu⁴⁶ ;
- L'irruption du volcan Nyiragongo en 2001 à Goma, 120,000 personnes déplacées ;
- Le tremblement de terre dans le Sud Kivu en février et mars 2008, 40 morts, importants dégâts matériels ;
- Les inondations et les éboulements annuels dans l'Est du pays (Katanga, Sud Kivu) et l'Equateur ;
- Les épidémies et les pandémies (Paludisme, VIH Sida, Fièvre Ebola, Monkey Pox);
- Mosaïque du Manioc qui réduit les productions de 15 à 25%.

Tous ces chocs ont eu des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire des ménages. Les conflits sociaux ont faits plusieurs milliers de morts et de déplacés, actuellement, plus de 200,000 personnes sont déplacées à l'Est de la RDC et dépendent essentiellement de l'aide alimentaire.

Les tremblements de terre dans le Sud Kivu de même que les inondations annuelles dans le Katanga créent très souvent des poches d'insécurité alimentaire transitoire, qui affecte près de 50,000 personnes. Le problème qui se pose actuellement est que ces chocs deviennent de plus en plus fréquents. A ce rythme, l'insécurité alimentaire pourrait devenir structurelle.

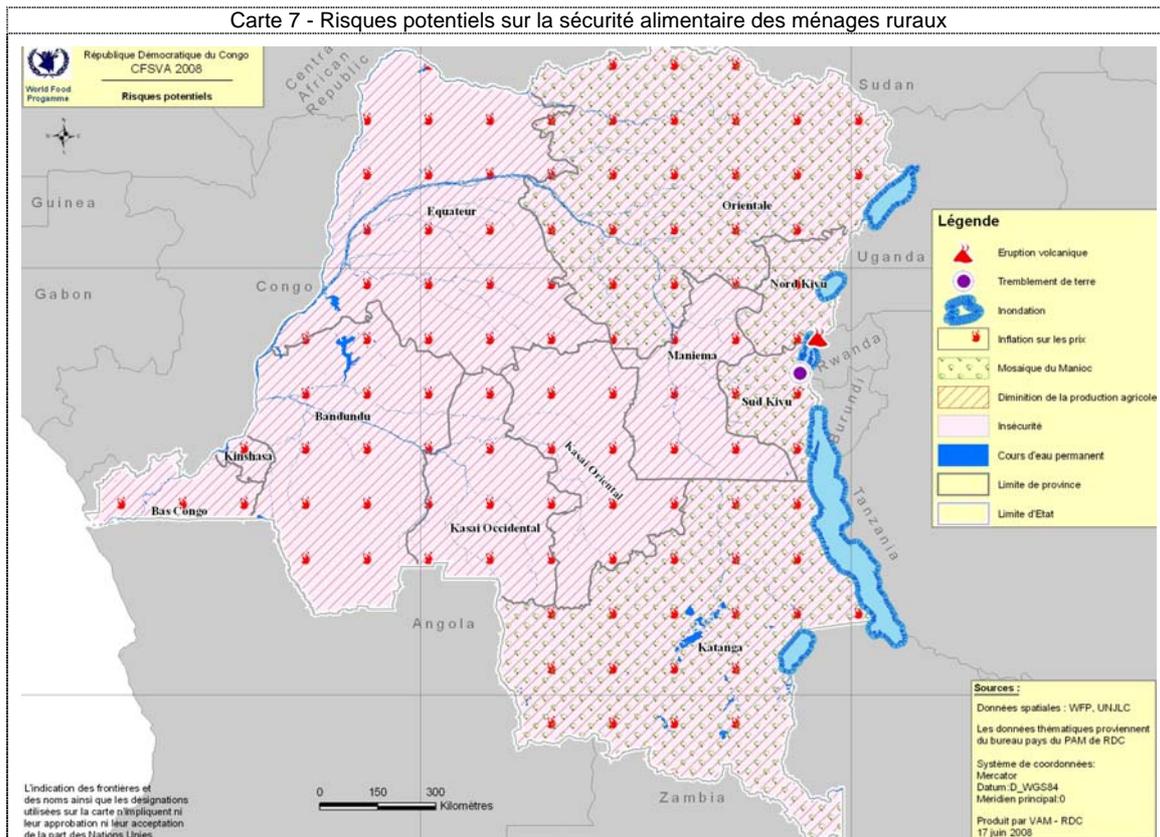
Les épidémies et les pandémies ont touchées plus de 2,000,000 personnes en 2001 faisant plus de 10,000 morts⁴⁷.

La carte 7 ci-dessous donne un aperçu des risques potentiels sur la sécurité alimentaire des ménages en RDC.

⁴⁵ Etude pilote de risques et de la vulnérabilité en RDC, Rapport préliminaire, 2003, Ministère des Affaires Sociales.

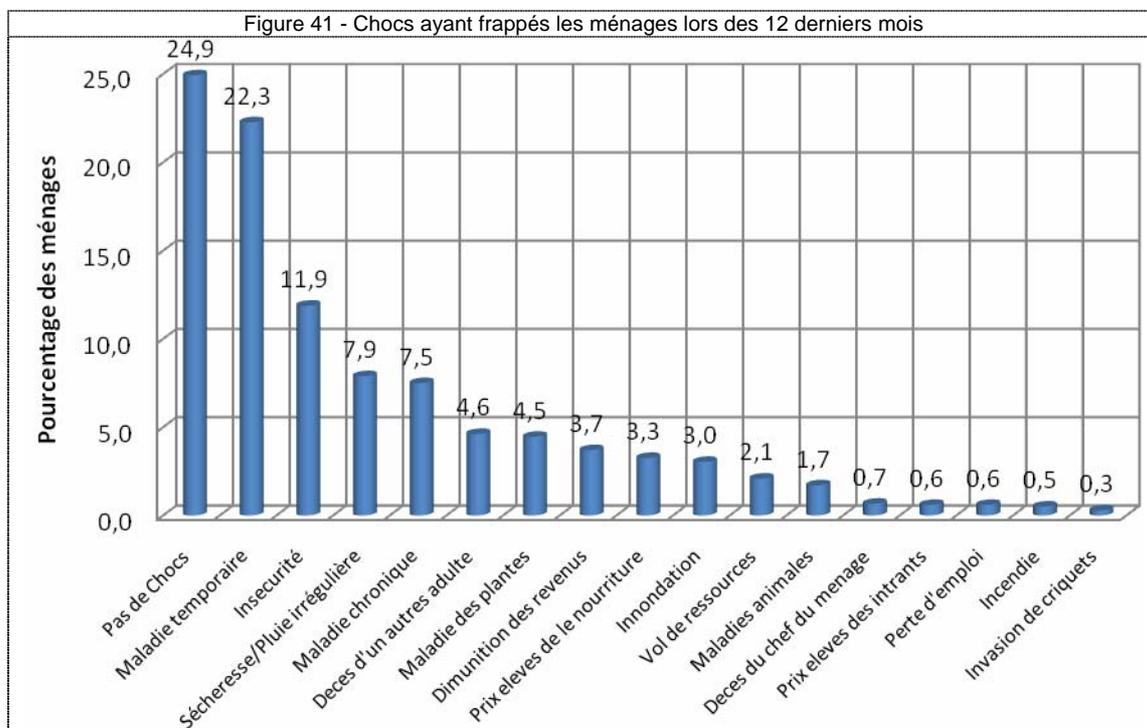
⁴⁶ Etude pilote de risques et de la vulnérabilité en RDC, Rapport préliminaire, 2003, Ministère des Affaires Sociales.

⁴⁷ Rapport Epidémiologique annuel des maladies épidémiques 2001.



6.1.1 Chocs ayant affectés les ménages enquêtés

Selon les données de l'enquête, 75% des ménages ont subis au moins un choc au cours des 12 derniers mois. Les chocs les plus fréquents sont représentés dans la figure 41.



La maladie (temporaire et chronique) constitue le choc le plus fréquent subi par les ménages. Elle a affecté 32,4% des ménages enquêtés, suivit de l'insécurité (12% des ménages), de la sécheresse/irrégularité des pluies (8% des ménages). Les maladies des plantes ont affecté 4,5% des ménages, la diminutions des revenus 3,7% des ménages.

Les provinces ont été diversement affectées par les chocs. Le Maniema, l'Equateur, le Nord et le Sud Kivu semblent être les plus vulnérables. Dans ces provinces, en moyenne, 13% des ménages ont été affectés par l'irrégularité des pluies (Maniema non compris), 15% par les maladies (des plantes, d'un membre du ménage), 15% par l'insécurité. La province du Katanga est surtout victime des inondations (10% des ménages) et des maladies chroniques et temporaires (plus de 20% des ménages). Notons l'importance des pertes de revenus surtout dans le Maniema (15.3%).

Les chocs qui semblent les plus distribués au niveau des provinces sont les maladies des plantes, les maladies temporaires et chroniques, et dans une moindre mesure l'insécurité.

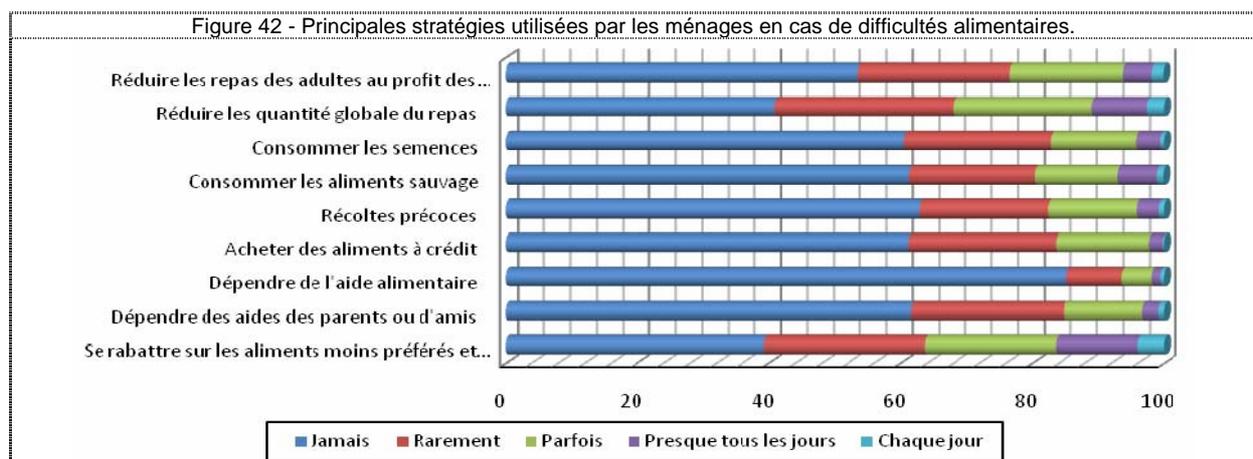
La province du Bandundu semble être la plus à l'abri des chocs lors des 12 derniers mois. En effet, plus de 60% des ménages n'ont pas été affectés par des chocs. Contrairement à l'Equateur et au Maniema où plus de 90% des ménages ont été affectés par un choc.

Ces chocs ont engendré des pertes de revenu et de production pour 74.1% des ménages, variant de 24.1% dans le Bandundu à 89.4% dans le Maniema. Ces diminutions de revenu et de production ont touché plus de 70% des ménages de l'Equateur, du Katanga, du Maniema, du Nord et Sud Kivu et enfin de la province Orientale. Ces mêmes provinces affichent les plus forts taux de ménages ayant perdu des biens ou étant incapable de satisfaire les besoins alimentaires de leur ménage. Le Maniema, le Sud Kivu, et l'Equateur ont plus ménages ayant perdu des biens suite aux chocs avec respectivement 71.4, 66.1 et 61.5%. Pour l'incapacité à satisfaire les besoins alimentaires de leur ménage, les mêmes provinces sont en têtes mais dans l'ordre inversé, Sud Kivu (83.7%), Maniema (82.9%) et Equateur (81.3%).

En fonction des groupes de moyens de subsistance, les groupes "agriculture", "pêche, chasse, cueillette" et "artisan et petits métiers" ont été les plus affectés par les chocs. Ces trois groupes sont constitués de 71% des ménages enquêtés. Les groupes "salarié, fonctionnaire" et "commerçant" semblent mieux résister contre les chocs.

6.1.2 Stratégies de gestion des chocs des ménages

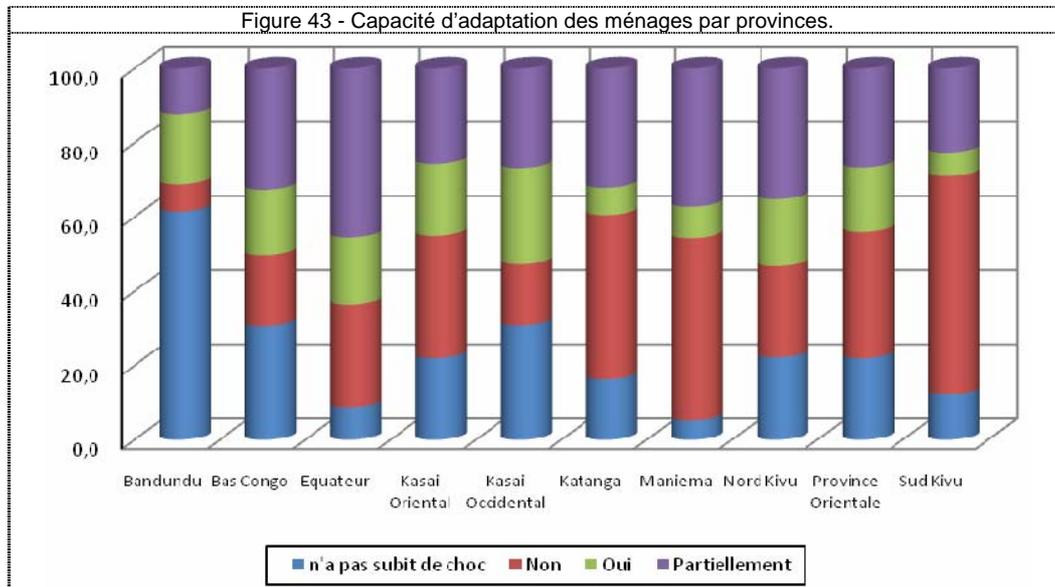
Les principales stratégies utilisées par les ménages en cas de difficultés alimentaires consécutives à un choc sont diverses et variées. "Se rabattre sur les aliments moins préférés et moins chers" constitue la principale stratégie. Elle est utilisée par 60,7% des ménages, à différents degrés. La réduction de la quantité des repas vient en seconde position avec 59,1% des ménages ; la réduction du repas des adultes au profit des enfants touche 46,4% des ménages. Ces stratégies peuvent être efficaces en cas de difficultés alimentaire transitoire. Dans le cas où on est dans une situation chronique, ces stratégies risquent de créer des problèmes de malnutrition à court et moyen terme.



Il faut noter cependant l'utilisation de stratégies plus néfastes par certains ménages en cas de chocs. En effet, la consommation de semences est utilisée tous les jours par 4% des ménages, la consommation d'aliments sauvage par 7%, la consommation précoce des récoltes par 4,2% et enfin l'achat des aliments à crédit par 2,3% des ménages. Ces stratégies, quelle que soit la durée du choc, pourraient faire basculer le ménage dans le cycle de l'insécurité alimentaire. En effet, la consommation de semence ne permet pas au ménage de pouvoir cultiver la saison suivante. Le remboursement des

aliments pris à crédit se fait le plus souvent avec des intérêts, et enfin la consommation d'aliments sauvages et des récoltes précoces peut être dangereuse pour la santé.

Généralement, 47% des ménages se remettent du choc (15% complètement et 32% partiellement). Les ménages qui ont plus de difficultés à se remettre des chocs sont localisés dans l'Est du pays (Sud Kivu, Maniema, Katanga). La figure 45 donne par province la capacité des ménages à se remettre du choc subi.



6.2 Futurs chocs probables & impact sur les zones vulnérables

Les chocs futurs probables pouvant avoir un impact sur la sécurité alimentaire des ménages sont : l'insécurité sur l'ensemble du pays et particulièrement à l'Est, l'inflation, les inondations dans le Katanga et l'Equateur, la baisse de la production agricole.

L'insécurité continue d'être un obstacle à la sécurité alimentaire en RDC. Elle est omni-présente à l'Est et parfois dans l'Ouest (Bas Congo). Cette situation empêche beaucoup de ménages dans le monde rural de pouvoir cultiver, pêcher, chasser ou simplement vendre leur excédent de production dans d'autres localités. Actuellement les provinces les plus exposées sont le Nord et le Sud Kivu de même que le Bas Congo. Selon les résultats de l'enquête, ces trois provinces totalisent 24% de ménages avec une consommation alimentaire pauvre soit un peu plus de 100,000 ménages. L'insécurité étant presque quotidienne dans les deux Kivu, la situation alimentaire de ces ménages risque de se détériorer encore, si aucune initiative n'est prise pour assurer la sécurité dans ces zones de fortes productions agricoles. Cette insécurité dure depuis plus de dix ans malgré la présence de la MONUC (Mission des Nations Unies en RDC) et les efforts consentis par la communauté internationale pour ramener la paix à l'Est de la RDC.

Depuis le début de l'année, les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter dans le pays à l'instar des autres pays en développement. Cette situation associée à la pauvreté et au manque d'emplois constitue une crise latente à court terme sur la situation alimentaire des ménages. L'ensemble du pays est exposé à cette situation en zone urbaine comme en zone rurale, les ménages riches comme les ménages pauvres. L'augmentation des prix à un impact réel sur le panier de la ménagère et par conséquent sur la qualité et la quantité des repas consommés. L'inflation a commencé en juillet 2007 et est actuellement tributaire des marchés internationaux. Il n'est pas évident de pouvoir déterminer sa durée, cependant son impact sur la sécurité alimentaire des ménages est réel.

Les inondations sont devenues fréquentes dans le Katanga et l'Equateur. L'année dernière, le PAM a assisté plus de 25,000 personnes dans les districts de Haut Lomani et Lualaba dans le Katanga, et près de 2,000 ménages dans le district de Mongala (Equateur). Ces zones déjà très vulnérables, restent exposées à ces risques naturels. Ces inondations ont lieu pendant la grande saison pluvieuse – octobre à avril dans le Katanga, et septembre à décembre dans l'Equateur.

Selon les statistiques du SNSA (Service National de la Statistique Agricole), lors des 16 dernières années, la production agricole a accusé un déficit de 23%. Ce déficit pourrait s'accroître les années à venir due à l'insécurité, à la maladie des plantes, aux manques de semences améliorées et aux différents problèmes que rencontre l'agriculture en RDC. Jusqu'à présent la RDC comblait le déficit de la production par des importations massives de vivres. Ces importations pourraient être perturbées par la conjoncture mondiale actuelle de baisse généralisée des productions agricoles. Cette situation pourrait créer une pénurie de certaines denrées alimentaires (manioc, maïs, riz) et par conséquent accentuer l'insécurité alimentaire. Tout le pays est exposé à ce risque, cependant les grands centres urbains seront plus exposés du fait d'une démographie galopante et de la diminution des importations de vivre.

7 Conclusions & Recommandations

L'analyse des données de l'enquête du CFSVA a permis de confirmer et de déterminer le niveau d'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural en RDC. Les résultats révèlent que 6% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre. La majorité d'entre eux sont localisées dans le Katanga (11%), et le Sud Kivu (12%). Ces ménages constituent en quelque sorte le socle de l'insécurité alimentaire. D'autres provinces affichent des taux supérieurs à la moyenne ce sont : le Bandundu et le Nord Kivu 6%, le Kasai Oriental et le Bas Congo 7%. Les ménages ayant une consommation alimentaire limite représentent 30% de l'échantillon. Ils sont très représentatifs dans l'Est du pays. 52% dans le Maniema, 35% dans le Katanga, 33% dans le Sud Kivu, 31% dans le Nord Kivu et enfin 32% dans la province Orientale. Ces ménages doivent faire l'objet de suivi car ils sont vulnérables à des périodes données de l'année, au cours de laquelle des chocs endogènes ou exogènes peuvent affecter leur capacité à s'approvisionner en denrées alimentaires et peuvent les faire basculer dans la catégorie des ménages avec une consommation alimentaire pauvre.

La prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 11% variant de 7.5% dans la province orientale à 17.6% dans le Katanga, tandis que la malnutrition aiguë sévère est de 4% variant entre 1.7% dans le Kasai Oriental à 6.7% dans le Katanga. Comparée à l'EDS RDC 2007, les taux de malnutrition aiguë sévère sont pratiquement les mêmes sauf dans les deux Kasai où on note une grande différence.

L'agriculture est l'activité principale de 92.6% des ménages (cela varie de 83.3% dans le Sud-Kivu à 97,1% dans le Bas Congo) et contribue à hauteur de 64.4% dans la consommation alimentaire des ménages dans le monde rural. La pêche constitue la seconde activité, suivi du commerce de produits agricoles, du petit commerce et enfin de l'artisanat et du travail journalier.

En milieu rural en RDC, on distingue sept grands groupes de moyens de subsistance. L'agriculture constitue le principal pilier de ces différents groupes. En effet, 47,9% des ménages ont un mode de vie purement agricole, auquel s'ajoute 31,8% des ménages ayant un moyen de subsistance reposant sur l'agriculture tel les commerçants de produits agricoles (11,8% des ménages) et ceux du groupe pêche, chasse cueillette (20%). Même les fonctionnaires, salariés ou contractuels (9,7% des ménages) tirent le tiers de leur revenu de l'agriculture. Environ 1% des ménages vivent essentiellement d'aide, de dons ou de transfert d'argent. Du fait que l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance des ménages, tous chocs (sécheresse, inondations, maladies des plantes, pillages) affectant ce secteur clé aura des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire des ménages et pourrait affecter plus de 70% de la population en milieu rural.

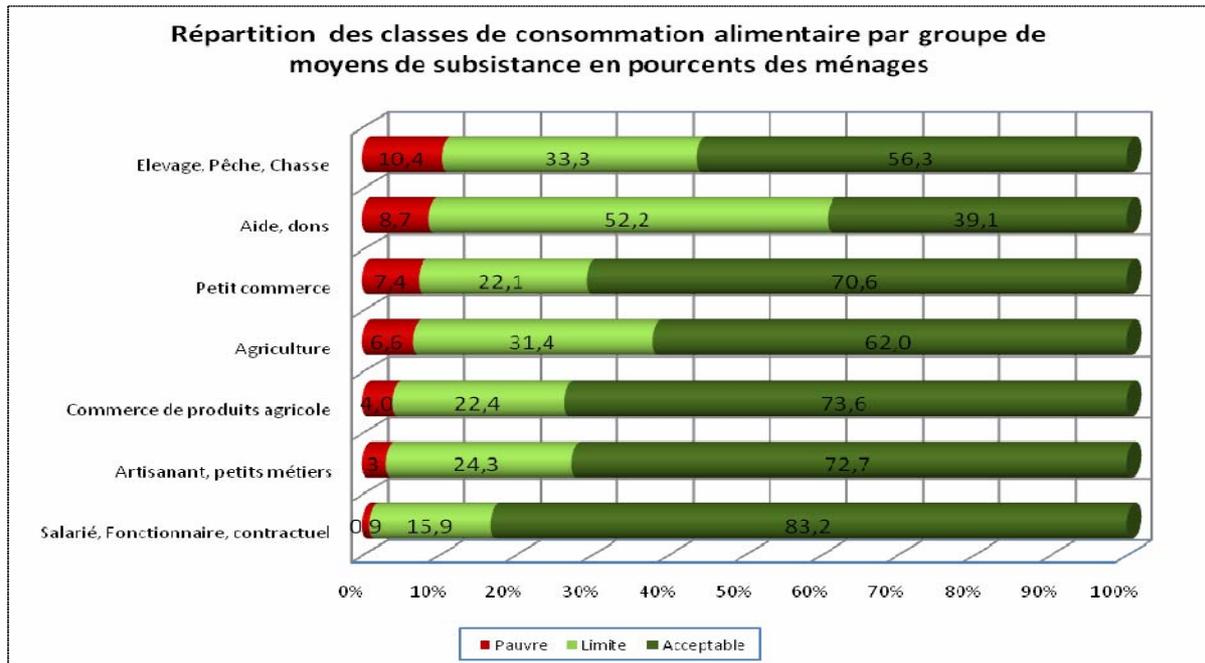
Si l'on examine la structure des dépenses pour chacun des groupes de consommation alimentaire, certaines différences clés sont observées. Les ménages ayant la consommation la plus pauvre ont généralement les dépenses en espèces par habitant les plus faibles, ainsi qu'un pourcentage plus élevé de dépenses en aliments de base. Les ménages avec une meilleure consommation ont tendance à avoir des dépenses en espèces par habitant plus élevées, ainsi qu'un plus grand pourcentage de dépenses alimentaires pour les aliments plus riches en protéines et plus chers tel que la viande ou le poisson.

Dans les zones enquêtées, les taux de scolarisation étaient plus faibles chez les 6-11 ans (61%) que pour les 12-17 ans (76%). La prévalence des enfants scolarisés augmente à mesure que l'âge augmente, et atteint un maximum parmi les enfants de 11 à 14 ans. "Le Manque d'argent pour les frais scolaires" est la principale raison empêchant les enfants d'aller à l'école (58% des enfants de 6 à 17 ans). Près de 10% sont cependant privés d'école en raison d'un manque d'intérêt pour l'éducation de la part des parents.

Les résultats de cette étude montrent que, malgré les différences dans les niveaux d'insécurité alimentaire entre les provinces, la situation reste globalement préoccupante pour l'ensemble du pays. Bien que le pays dispose d'énormes potentialités agricoles, les populations demeurent largement exposées au risque d'insécurité alimentaire.

Les ménages en insécurité alimentaire sont surtout localisés au niveau du groupe de moyen de subsistance "pêche, chasse, cueillette" où ils représentent plus de 10% des ménages de ce groupe. On les retrouve aussi dans le groupe des agriculteurs (6.6%), des petits commerçants (7.4%) et enfin des personnes bénéficiant de l'aide ou de dons (8.9%). On retrouve dans ces mêmes groupes de mode de

vie, le plus grand nombre de ménages en insécurité alimentaire modérée. En cas de choc, ces derniers, pourraient basculer dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère, si leur stratégie de résilience n'est pas très efficace pour leur permettre de faire face aux difficultés alimentaires.



Ces ménages sont plus représentatifs dans les provinces de l'Est (Nord et Sud Kivu, Katanga) et quelques districts du centre (Tshopo, Sankuru) et de l'Ouest (Kwango et Bas Fleuve). Ce sont des ménages généralement très pauvres, sans biens productifs, avec un chef de ménage dont le niveau d'éducation est faible. Ils n'ont pas de bétail, et cultivent de petites parcelles de terre (< 1ha). Le plus souvent ne pratiquent qu'une seule activité essentiellement liée à l'agriculture.

En utilisant ces données de l'INS, on estime à 3,670,000 le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère et un peu plus de 17,200,000 personnes en insécurité alimentaire modérée.

Les causes de l'insécurité alimentaire en RDC sont multiples et variées et sont fortement liées à l'état de pauvreté généralisé de la population. Presque toutes les provinces souffrent d'un manque d'infrastructures de base et des problèmes de développement rural. L'éducation et les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et, dans la plupart des cas, inaccessibles. Les zones enclavées sont donc en général très vulnérables aux chocs. Les facteurs politiques et les risques naturels contribuent aussi à la vulnérabilité des ménages.

Tous ces risques se situent dans un contexte où l'agriculture est encore traditionnelle et contribue à 64,4% de la consommation alimentaire des ménages. Les activités durables sont principalement l'agriculture, la pêche, le petit commerce et le travail journalier. Ces activités sont limitées en raison du manque de financement et de possibilités de développement. Toutes les autres activités génératrices de revenus sont précaires et restent à l'état traditionnel.

Les résultats de l'enquête montrent que les principales causes sont :

- **La pauvreté** : En milieu rural, en RDC, la pauvreté est l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire. L'indice de richesse calculé dans ce rapport montre que les ménages ayant un faible indice sont fortement représentés dans la catégorie des ménages avec consommation alimentaire pauvre.
- **L'insuffisance des superficies cultivées** : La majorité des ménages en milieu rural, cultive des parcelles de moins de 1 ha toutes saisons confondues. Ces petites superficies ne permettent pas au ménage d'avoir suffisamment de récoltes afin de pouvoir faire des stocks suffisants et de vendre le surplus de la production. L'insuffisance des récoltes pourrait être corrélée aussi avec la mauvaise qualité des semences, de faibles rendements ou des techniques de production qui sont restées traditionnelles (seuls moins de 1% des ménages en milieu rural dispose de charrue ou de tracteur). Il faut noter aussi que le système agraire est resté fortement

individualisé. Ces systèmes sont faibles consommateurs d'intrants et utilisent un matériel de production rudimentaire. Toutes les opérations sont manuelles. On dénombre çà et là quelques initiatives de tractions animales. La production obtenue dans ces systèmes est faible, c'est surtout un système de production de subsistance. Ces systèmes occupent la quasi-totalité des paysans en milieu rural.

- **Précarité des activités génératrices de revenus** : Les activités génératrices de revenus souffrent d'un manque crucial de financement et de l'insuffisance des formations. Le principal mode d'épargne informelle en RDC est la tontine communément appelé aussi 'ristourne'. Cependant certaines ONGs caritatives et quelques coopératives essaient de développer la micro-finance à travers des mutuelles d'épargnes et de crédits. Malgré la présence de quelques structures, l'accès au crédit reste limité en milieu rural;
- **Niveau d'instruction** : L'analyse a montré que le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, 10% des ménages avec consommation alimentaire pauvre ont un chef de ménage sans aucun niveau d'éducation.
- **Le manque d'emploi** : la principale activité en milieu rural est l'agriculture. Pendant les saisons sèches, une bonne partie des actifs se retrouve sans aucune activité. Pendant ces périodes, et en cas de mauvaise récolte, les chefs de ménages sans aucun emploi ont d'énormes difficultés pour faire face aux besoins du ménage.
- **Les pistes rurales** : Dans l'ensemble des provinces, l'enclavement constitue un frein à l'écoulement des produits agricoles. Il n'y a pratiquement pas de pistes rurales ; celles existantes sont dans un état de dégradation très avancé. Les surplus de production pourrissent la plupart du temps dans les villages ou sont bradés à des prix dérisoires. Cette situation freine le développement des initiatives locales pour améliorer les productions en milieu rural. Pour l'ensemble des villages enquêtés 40% perdent 10 heures pour accéder au chef lieu de district, ils sont 20% à mettre 24 heures.
- **L'insécurité** : reste une des grandes causes de l'insécurité alimentaire en RDC. Plus de 60% des ménages enquêtés ont été victime de pillages de récoltes lors des 2 dernières années. Les tracasseries et les raquettes ne permettent pas aux agriculteurs et commerçants d'écouler les surplus de production dans les grands centres urbains.

En ce qui concerne les facteurs limitant le développement de l'agriculture, on pourrait les classer en quatre grands groupes. Les facteurs déterminant la disponibilité des produits vivriers; les facteurs déterminant la stabilité des approvisionnements; les facteurs limitant l'accès aux services sociaux de bases et enfin les facteurs liés au caractère durable de la production agricole et vivrière.

- Facteurs déterminant la disponibilité des produits vivriers : Les facteurs identifiés sont : quasi inexistence du crédit agricole, dysfonctionnement du système de commercialisation et des prix agricoles, lacunes du régime foncier et manque de réforme agraire appropriée, désarticulation des infrastructures rurales, manque de la mécanisation agricole, insuffisance de moyens pour la recherche agronomique et la vulgarisation agricole et enfin inadéquation du système agraire;
- Facteurs déterminant la stabilité des approvisionnements : Insuffisance de la capacité de stockage sur l'exploitation au niveau local et national, incohérence des structures et du mode d'organisation des marchés, insuffisance des disponibilités des ressources en devises pour l'importation des produits alimentaires de base, taxation des intrants agricoles, tracasseries au niveau de l'acheminement des produits agricoles sur les grands centres urbains et enfin enclavement des grands centres de production ;
- Facteurs limitant l'accès aux services sociaux de base et la création d'activité génératrice de revenus : Absence de microcrédit, faible développement des services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, voie de communication), baisse de la qualité des services, absence de subvention sur les secteurs clés de la santé, formation technique et professionnelle

insuffisante, réseaux sociaux limités et enfin instabilité et insécurité constituent des facteurs limitant toutes initiatives.

- Facteurs liés au caractère durable de la production agricole et vivrière : Usage des techniques et pratiques contraires aux principes de préservation des ressources et de conservation de l'environnement.

Les interventions devraient être axées sur la réduction de l'insécurité alimentaire en faisant diminuer le déficit social et les disparités par le biais de:

- La reconstitution de la capacité de production agricole;
- La réorganisation des structures d'appui technique et de l'agriculture coopérative;
- La reconstruction des infrastructures rurales;
- L'atténuation des facteurs de risque qui affectent la sécurité alimentaire des ménages;
- L'amélioration de la productivité des groupes les plus vulnérables à travers les moyens de subsistance durables tels que l'acquisition et la conservation des actifs productifs.

De manière concrète, les types d'assistance suivants ont été formulés:

- **Distribution ciblées et ponctuelles de vivres:** ce programme devra cibler principalement les personnes récemment déplacés à l'est du pays et celles victimes des catastrophes naturelles (inondations, tremblement de terre, etc.), avant qu'elles ne soient impliquées dans un programme de transition de vivres contre travail pour les aider à réhabiliter les infrastructures et actifs détruits par ces catastrophes. Les provinces prioritaires sont le Katanga, les deux Kivus, le Maniema et la province Orientale. Les partenaires potentiels de ce programme sont : les ONGs, le HCR, l'UNICEF et le gouvernement provincial ;
- **Appuis aux programmes nutritionnels et de santé :** des taux élevés de malnutrition aiguë globale (MAG $\geq 10\%$) suggèrent l'appui aux centres nutritionnels. L'aide alimentaire pourrait également jouer un rôle complémentaire aux traitements administrés aux personnes affectés par le VIH/SIDA dans les milieux les plus pauvres et d'insécurité alimentaire. Ces programmes ne doivent pas seulement prendre la forme de récupération nutritionnelle, mais devraient aussi inclure le suivi et l'éducation à la nutrition et l'hygiène comme élément essentiel. Les provinces prioritaires sont le Katanga, l'Equateur, les deux Kivu ; Les partenaires d'exécution seront le PRONANUT, l'UNICEF, les ONGs d'urgence et de développement ;
- **La cantine scolaire :** Accroître les activités d'alimentation scolaire dans le but d'augmenter la scolarisation et la fréquentation des retournés dans le Katanga, le Maniema et les deux Kivu. Une attention particulière doit aussi être apportée aux provinces avec des taux de scolarisation telle que l'Equateur et le Kasai Occidental;
- **Vivres contre travail (VCT) :** Les projets VCT sont justifiés par un état de délabrement dans lequel se trouvent les infrastructures rurales et surtout les pistes rurales qui affectent fortement le transport des produits vivriers des points de production vers les marchés. Dans plusieurs parties du pays les produits vivriers pourrissent ou sont transportés vers les marchés. Cependant pour obtenir de meilleurs résultats et assurer la durabilité des actifs créés par les projets VCT, une meilleure organisation et le renforcement des capacités des communautés par la formation et le suivi dans les différents domaines d'interventions est nécessaire; Ces projets permettront d'accroître les capacités d'adaptation des familles les plus vulnérables pour l'acquisition et la conservation d'actifs productifs. Ces interventions devraient se faire sur l'ensemble des provinces et particulièrement celles en transition où on note une amélioration progressive de la sécurité. Les partenaires d'interventions seront principalement les agences de développement, les ONGs internationales et locales intervenant dans des domaines de développement, et enfin le gouvernement ;
- **Renforcement des actifs productifs/activités génératrices de revenus :** pour relancer l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat qui occupent plus de 90% des populations rurales, il conviendra en plus de la réhabilitation des routes et la redynamisation des marchés, de renforcer l'accès des paysans aux intrants agricoles de qualité et au microcrédit. Dans ce cas l'aide alimentaire pourrait jouer un rôle déterminant de protection de ces intrants pendant la période de soudure. Ces interventions se feront d'abord dans les grandes zones agricoles du

Katanga, du Maniema de l'Equateur, des deux Kivu et enfin de la province Orientale. Ensuite elles pourront être étendues à l'ensemble du pays. Les partenaires potentiels sont les agences de développement, les ONGs, les associations locales de développement, et enfin le gouvernement ;

- **Vivres pour formation (VPF)** : Le rapport a également identifié le rôle néfaste du bas niveau d'éducation et de l'analphabétisme sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé de la mère et des enfants. Aussi un programme de VPF, ciblant particulièrement les femmes, pour appuyer les formations dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, l'agriculture, la nutrition, la santé et l'hygiène, l'artisanat et la commercialisation des produits d'art et agricoles, est-il à recommander. Ces interventions devraient cibler les zones à forte prévalence de malnutrition, de morbidité dans l'Est du pays et dans la province de l'Equateur. Les ONGs locales, le PRONANUT et les agences des Nations Unies devraient être les principaux partenaires pour ce volet formation ;
- **Création de groupements de production** : Sur le court terme, la mise en place de groupements ou d'organisations d'agriculteurs doit être effectif afin d'améliorer les systèmes agraires et par conséquent de développer les systèmes et les capacités de production. Ce volet devrait cibler l'ensemble des zones agricoles. Il sera mis en œuvre en parfaite collaboration avec la FAO, les ONGs de développement et enfin le gouvernement.
- Enfin tous les projets qui seront mis en place devraient bénéficier d'un volet **protection de l'environnement**. Par exemple, tous les projets agricoles devraient inclure des volets "protection de terres", lutte contre l'érosion hydrique.

En raison du nombre élevé de ménages en insécurité alimentaire modéré (30%), la mise en place d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire ou d'alerte précoce est vivement recommandée, afin de mieux suivre l'évolution de la situation alimentaire de ces derniers.

Références

1. Ministère du Plan, Décembre 2005
Rapport National : Analyse participative de la pauvreté en RDC ;
2. PAM, Juin 2005
Enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les régions de l'Ituri, du Nord et Sud Kivu, du Maniema et du Nord Katanga ;
3. PAM, Décembre 2005
Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité: Collecte et analyse des informations Secondaires pour le CFSVA, Déc. 2005 ;
4. Ministère de l'action Sociale, Décembre 2003 ;
Etude Pilote de Risques et de la Vulnérabilité en République Démocratique du Congo, Rapport Préliminaire 2^{ème} version, 12 Déc. 2003 ;
5. UNICEF, juillet 2002
Enquête Nationale sur la Situation des Enfants et des Femmes, MICS2/2001, Rapport d'analyse ;
6. PAM Universiteit Leuven, Janvier 2006
Profil des marchés pour les évaluations d'urgence en sécurité alimentaire ;
7. PNUD 2007/2008
La lutte contre le changement climatique: Un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé, Rapport mondial sur le développement humain.
8. République Démocratique du Congo, Juillet 2006
DSCRP : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ;
9. Ministère du Plan & Santé, Décembre 2007
Enquête Démographique et de Santé, Rapport Préliminaire ;
10. Ministère de l'Agriculture et du développement, Septembre 2007
Note de Politique Agricole
11. Alouma Mwakobila Luc, Aout 2007
Problématique et stratégie alimentaires en milieu rural;
12. PNUD, 2007/2008
Rapport mondial sur le développement humain
13. Ministère de la santé, 2007
Rapport épidémiologique des maladies à potentiel épidémique en RDC

Annexes

Les annexes comprenant les bases de données, questionnaires, tous les résultats par province et groupes (de sécurité alimentaire, de consommation, de moyens de subsistance) seront prochainement disponibles sur le site : www.vam.wfp.org ou sur simple demande à l'unité VAM du PAM.